



RÈGLEMENT - PIÈCES ÉCRITES

N RÈGLEMENT :
VOLET PATRIMONIAL

—

PLUi approuvé le 19 décembre 2019

Modification n°3

approuvée le 18/04/2024

—————



La Ciotat, villa Jauffret

VOLET PATRIMONIAL / TOME N

VOLUME N.4 :

Dispositions spécifiques du bassin Est

Préambule	5
Dispositions spécifiques par communes	7
Carnoux-en-Provence	9
Cassis	13
Ceyreste	37
Gémenos	55
La Ciotat	67
Roquefort-La Bédoule	97



La Ciotat, grue roulante Krupp-Ardelt 170/250 t

Préambule

Protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

Pour connaître les protections édictées par le présent PLUi au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme, il faut se référer :

- ▶ **au Volet Patrimonial, un document unique annexé au Règlement du PLUi du territoire Marseille Provence** qui comprend quatre volumes :
 - **un volume "Dispositions communes" (N.1)** qui regroupe **une présentation générale, les dispositions communes** qui définissent les prescriptions et/ou les recommandations générales applicables à chacune des catégories de patrimoine, **un lexique, les sources et la liste des éléments et ensembles protégés** au titre de l'article L.151-19 ;
 - **trois volumes "Dispositions spécifiques par communes"** qui correspondent aux trois bassins de vie du territoire de Marseille Provence, **N.2 Bassin Ouest, N.3 Bassin Centre et N.4 Bassin Est**, et définissent, commune par commune, sous forme de fiches, des prescriptions spécifiques et/ou des recommandations complémentaires pour certains éléments et ensembles remarquables protégés ;
- ▶ **au Règlement graphique (planche graphique A)** qui localise les éléments et ensembles protégés ;
- ▶ **au Rapport de présentation du PLUi** qui justifie de la protection des éléments et ensembles bâtis protégés.

Avertissement sur les fiches

Seule la rubrique **Prescriptions** a une valeur réglementaire. Les blocs **Historique, Description de l'ensemble bâti** et **Justification de la préservation** sont dépourvus de caractère contraignant et réglementaire.

Les prescriptions sont applicables pour autant que les descriptions correspondent bien à la réalité des lieux.

Les fiches aident également à localiser les ensembles et éléments bâtis protégés au titre de l'article L.151-19. **Pour connaître la parcelle ou l'unité foncière concernée, il faut se reporter au Règlement graphique.**

Le PLUi n'intègre pas une fiche pour tous les "Axes urbains remarquables" et pour tous les "Éléments bâtis remarquables" protégés au titre de l'article L.151-19. Pour les axes et les éléments bâtis qui ne font pas l'objet d'une fiche, il faut se reporter à la liste des éléments et ensembles bâtis protégés au titre du L.151-19 (volume N.1) et se référer aux dispositions communes de la catégorie de patrimoine à laquelle ils appartiennent.

En cas de contradiction entre les prescriptions communes et les prescriptions spécifiques, ce sont les secondes qui priment.

Nonobstant les prescriptions spécifiques contenues dans les fiches suivantes, les travaux qui permettraient de retrouver l'état initial de l'élément protégé pourront être autorisés à condition que ceux-ci participent à la préservation et à la mise en valeur dudit élément.



Dispositions spécifiques par communes

Église Notre-Dame d'Afrique

CARNOUX- EN-PROVENCE

Code et n° de la planche	CEP-CC1 - n° E-09, n° E-12 et n° E-13
Nom	Groupe d'habitation de Carnoux-en-Provence
Type	Forme d'habitat spécifique : habitat méditerranéen
Quartier / Adresse	Centre-ville
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique

Le 24 mars 1957, à Casablanca, suite à la fin du protectorat français au Maroc en 1956, les entrepreneurs Émilien Prophète et Gilbert Cabanieu fondèrent la Coopérative Immobilière Française (CIF) dans le but de reloger une partie des Français du Maroc dans le sud de la France. Émilien Prophète opta pour 419 hectares d'un lieu-dit presque désert assis sur deux communes et deux cantons mais opportunément situé entre Aubagne et Cassis et proche de la future autoroute qui devait desservir Marseille et dont il connaissait le projet.

Dans le vallon, il n'y avait que deux propriétés agricoles, Les Carnoux et Le Mussuguet, et une ancienne bastide du XVII^e siècle transformée en hôtellerie (La Crémaillère, protégée sous le code CEP-EB1) où la CIF installa ses bureaux. Les travaux furent rapidement lancés en 1958 sous la supervision des architectes de la CIF, Jean Rozan et Henri Faure-Ladreyt, futurs co-auteurs de la Résidence Prado-Parc et de la Tour Cité Mazargues à Marseille. La cité fut un chantier permanent pendant de nombreuses années. Il fallait tout réaliser ex-nihilo (station de pompage pour approvisionner le vallon en eau, tout à l'égout et station d'épuration, conduites de gaz et réseau d'électricité, routes et voies de communication). L'école fut installée dans un garage et les messes célébrées dans l'ancien pressoir de La Crémaillère, le temps que l'église Notre-Dame d'Afrique (CEP-EG1) fût achevée. Malgré une première phase de travaux réussie, la commercialisation du groupe d'habitation fut difficile. En 1960, seulement 2,4 % des adhérents de la CIF vivaient à Carnoux à l'année. En 1962, il comptait 242 habitants permanents alors que la CIF en prévoyait 4000. Mais l'arrivée en 1962 de nombreux rapatriés d'Algérie qui avaient entendu parler de Carnoux permit une seconde période de peuplement. La CIF fut dissoute en 1975 et céda l'ensemble de son actif à la commune de Carnoux récemment créée en 1966.

Description de l'ensemble bâti

Typologie : groupe d'habitation créé par des Français rapatriés du Maroc, conçu comme une ville "nouvelle" antique, structurée par des rues tracées au cordeau et constituée de bâtiments conçus selon les principes du Mouvement moderne, organisé à partir d'un centre civique conçu comme une agora, entouré d'ensembles de logements collectifs édifiés selon une grille orthonormée et, au second plan, par des villas implantées au centre de leur parcelle.

Toutes les constructions - lieu de culte, équipements, bâtiments commerciaux, pavillons, ensembles de logements collectifs - présentent les mêmes caractéristiques : des parois lisses, nues et blanches, et des toitures en béton (les toitures à deux versants recouvertes de tuiles canal sont apparues sur les hauteurs du vallon, dans le cadre des programmes immobiliers dans les années 1990-2000).

La première opération de logements individuels est constituée par cinquante villas aux noms évocateurs - *La Mireille, La Tramontane, La Cigale...* - bâties sur les premières pentes au cours de la première phase d'urbanisation, selon des plans types. Ce sont des villas blanches, en RdC ou R+1, couvertes par un toit-terrasse. Les Carnussiens continuent à les appeler "les villas première génération" ou "villas à la marocaine".

Matériaux : bloc de béton enduit.

Couverture : toit-terrasse en béton.

Justification de la préservation

Carnoux est l'une des rares villes construites dans le sud de la France dans la seconde moitié du XX^e siècle, avec La Grande Motte et Port-Grimaud. Elle constitue un exemple d'urbanisation globale qui prend en compte le climat et l'environnement méditerranéens. C'est aussi un emblème de l'aventure des rapatriés d'Afrique du Nord qui cherchèrent à transposer leur ancien cadre de vie dans le paysage provençal.

Prescriptions spécifiques

→ Dans le périmètre défini en application de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme, dans le cadre d'une réhabilitation, d'une reconstruction partielle ou complète ou d'une opération de rénovation d'ensemble :

- les travaux sur les constructions existantes et les constructions nouvelles doivent prendre en compte le parti d'aménagement qui a présidé à la construction de l'ensemble urbain ;
- les toitures en pente, à un pan ou à deux versants, et la couverture en tuile canal sont interdites.



© Michel Jovine

Code et n° de la planche	CEP-EB1 - n°E-13
Nom	"Bastide La Crémaillère" (Hostellerie de La Crémaillère)
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	4, rue Tony Garnier et avenue Charcot
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Le hameau des Barles, la ferme du Mussuguet et la bastide de La Crémaillère étaient les seuls groupes d'habitation du vallon de Carnoux avant la construction de la Ville nouvelle. Sobre et caractérisée par un long développé de façade, cette dernière fut édifiée au XVII^e siècle. Au XIX^e siècle, elle fut transformée en relais de poste puis en auberge.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : bâtiment en U composé d'un corps de logis rectangulaire et de dépendances, avec une terrasse et un espace arboré au sud / Façades nues et lisses - façade sud du corps principal asymétrique à 9 travées avec une porte d'entrée non centrée précédée d'un seuil en degrés (auvent postérieur) et une seconde porte latérale / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille, enduit / Couverture : toit à deux pentes, croupes ; trois rangs de génoise ; tuile ronde / Épannelage : R+1.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation L'intérêt architectural et historique est conservé. L'architecte Tony Garnier y a passé les dernières années de sa vie. En 1958, les entrepreneurs Émilien Prophète et Gilbert Cabanieu, les fondateurs de la Coopérative Immobilière Française destinée à reloger les Français du Maroc sur le territoire de Roquefort-La-Bédoule, y installèrent leurs bureaux.</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3 La protection porte sur le corps de logis principal. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible. La façade principale doit conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures (cadres de baie surbaissés, clef d'arc plate, volets à lames horizontales). Une extension du bâtiment est possible pour une mise aux normes ou pour assurer un meilleur fonctionnement de l'établissement mais cette extension ne doit pas porter atteinte à l'aspect de cette façade.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CEP-EG1 - n°E-13
Nom	Église Notre-Dame d'Afrique
Type	Patrimoine religieux
Adresse	2, Boulevard du Maréchal Lyautey
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique L'église est l'un des premières réalisations de la ville nouvelle construite à partir de 1957 par les rapatriés du Maroc : sa construction a commencé en 1964. Très blanche, comme les premières habitations à toit-terrasse, c'est un exemple de l'architecture moderne évoque le souvenir de l'Afrique du Nord pour les "pieds-noirs".</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : église paroissiale et église de pèlerinage / Plan de masse : vaste nef unique de forme rectangulaire relié par un petit bâtiment bas qui abrite la sacristie à un campanile isolé, une structure pyramidale évidée qui comprend 4 cloches superposées / Façades aveugles, couvertes de plaques de béton légèrement décalées qui créent un effet cinétique, interrompues par de hautes parois vitrées / Matériaux : béton armé, vitraux / Couverture : grands voûtains légers ; toit-terrasse.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Cet église abrite une Vierge Noire, réplique de celle de la basilique re-Dame d'Afrique d'Alger, qui est portée en procession le 15 août, lors de la fête de l'Assomption, jusqu'à la Croix qui domine Carnoux et qui est tournée vers Sidi Ferruch (Sidi-Fredj) en Algérie. C'est aussi pour tous les Carnousiens un totem de l'esprit pionnier, un emblème de la commune.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (plaques en béton, avancées des voûtes autoportantes en plein cintre, carreaux en pâte de verre des parois vitrées).</p>
--	---



Maison-réclame de Pierre Gémy



CASSIS

Code et n° de la planche	CAS-CH1 - n°E-21
Nom	Bourg médiéval de Cassis
Type	Formes d'habitat spécifiques : centre historique
Quartier / Adresse	La Bourgade, Saint-Esprit et Capelette
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique

Le port de Carsicis a disparu après l'effondrement de l'Empire romain au V^e siècle. La population a commencé à se réfugier sur le promontoire pour échapper aux invasions des Burgondes et des Ostrogoths puis elle s'y est établie durablement pour résister aux incursions arabo-berbères au VIII^e siècle autour d'une forteresse ("Castrum Carsicis"). Une présence au pied du château est à nouveau attestée à la fin du XIV^e siècle : les textes font état de *burgus de Cassitis* qui annonce "La Bourgade" du XVI^e siècle. Cette petite agglomération où vivent les pêcheurs et les négociants est clôturée par de simples barrières (*barr*) qui suffisent toutefois à la corseter et à la comprimer pendant plusieurs siècles. Elle se contracte même entre le XIV^e et le XVII^e siècle : malgré une population accrue, pour des raisons économiques, elle reste figée et jalonnée par des bornages en pierre ("montjoies") jusqu'en 1687. Au XVII^e siècle, les quais du port sont un peu élargis et de nouvelles maisons plus hautes sont édifiées : on passe de maisons très basses à des immeubles d'un ou deux étages dont le rez-de-chaussée s'ouvre sur un atelier, une boutique ou un magasin de pêcheur. La construction de ces immeubles, souvent en copropriété et loués, est encadrée : un arrêt de 1677 interdit aux particuliers de construire sans en prévenir les consuls au préalable, spécifiant que ceux-ci "veilleront aux alignements".

Description de l'ensemble bâti

Typologie : ensemble de maisons implantées en rangs serrés sur une trame de parcelles étroites adossées les unes aux autres, constituant des îlots pleins ("ville remplie"), caractérisées par la répétition d'un même volume et créant une silhouette urbaine irrégulière mais contenue.

Aspect du bâti : maisons de village et petits immeubles datant essentiellement des XVIII^e et XIX^e siècles mais aussi de la première moitié du XX^e siècle, architecturalement homogènes, constituant des fronts bâtis sur rue, caractérisés par des façades sobres, nues et lisses, enduites et peu ornées (nombre limité d'éléments de modénature), à deux ou trois travées, percées de fenêtres hautes et étroites, fermées de volets persiennés, ouvertes d'une porte latérale, parfois précédées de degrés destinés à rattraper la pente (exemple : place Jean Jaurès).

Matériaux : appareil de moellon, pierre de taille (pierre froide pour les soubassements, pierre calcaire dure pour les chambranles et les linteaux), enduit.

Couverture : toit à un pan ou toit à deux versants, couverture sortante avec angles arrondis, génoises ; tuile ronde.

Épannelage : R+2 à R+3+étage d'attique.

Justification de la préservation

Le noyau historique de Cassis (La Bourgade) a conservé les caractéristiques de la ville du Moyen Âge et de ses extensions des XVII^e et XVIII^e siècles (quartiers du Saint-Esprit, quartier Capelette...) : cohérence d'ensemble, compacité du tissu bâti, hauteurs et volumes constants, épannelage régulier. La silhouette urbaine du port est discontinue mais elle donne, néanmoins, une impression d'harmonie et d'équilibre. La définition d'une enveloppe globale des volumes susceptibles d'être construits permet de ne pas rompre l'équilibre général. Le maintien d'un épannelage médian doit contribuer à maintenir l'effet scénique du premier plan (le "front de scène") et à maîtriser les travaux de réhabilitation et les opérations plus importantes au second plan (les "coulisses").

La protection porte sur la façade sur mer et sur son "épaisseur", le noyau médiéval élargi à ses abords immédiats.

Prescriptions spécifiques

→ Toute surélévation est interdite pour les immeubles qui constituent le front bâti du port de Cassis.

→ En cas de démolition-reconstruction ou de réhabilitation lourde, la hauteur de façade des constructions nouvelles doit être inférieure ou égale à la hauteur de façade des constructions d'origine augmentée de 50 centimètres.

→ Hors cas de démolition-reconstruction ou de réhabilitation lourde, la hauteur de façade des constructions nouvelles :

- ne peut dépasser trois niveaux sur rez-de-chaussée (R+3, R+2+étage d'attique bas)

- et s'il existe des constructions mitoyennes, ne peut dépasser la hauteur de façade des constructions mitoyennes augmentée de 50 centimètres ;

- et s'il n'existe pas de constructions mitoyennes, doit être fixée de harmonie avec les hauteurs observées sur les constructions de la séquence architecturale, notamment afin de s'intégrer dans l'épannelage des immeubles de l'îlot.

→ Les constructions nouvelles dans une cour (logement, annexe, garage accolé ou non à un bâtiment principal ou débordant de celui-ci) et les surélévations et/ou les extensions sont autorisées sous réserve d'une bonne insertion visuelle et à condition que la hauteur respecte la séquence architecturale.

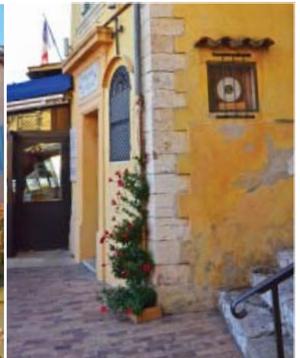
→ Pour conserver l'harmonie des lieux, seule la tuile ronde (ou tuile canal) est admise pour la couverture des toitures.



Code et n° de la planche	CAS-EC1 - n°E-21
Nom	Tribunal de pêche - Prud'homie de pêche de Cassis
Type	Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation
Adresse	Quai Jean-Jacques Barthélémy
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La petite chapelle Saint-Pierre abrite depuis 1815 le siège d'une organisation de droit coutumier créée pour le partage équitable des ressources de la mer et la gestion communautaire de la pêche. C'est la communauté des pêcheurs de Marseille, la juridiction de ce type la plus ancienne de France, a servi de modèle.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : siège des prud'hommes des pêcheurs / Plan de masse : édifice rectangulaire (façade incurvée) implanté dans l'angle d'un îlot / Façade nue et lisse, à 3 travées, avec un balcon sur consoles / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (chaîne d'angle harpée laissée apparente), enduit / Ornements : chambranle mouluré et tablette du linteau de la porte, grillage, baromètre placé dans une niche carrée / Couverture : toit à deux pentes, tuile ronde / Épannelage : R+2.</p>
---	---

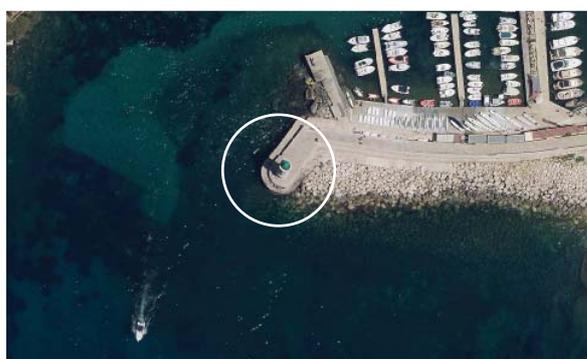
<p>Justification de la préservation</p> <p>La prud'homie des patrons pêcheurs constitue un système d'organisation très ancien et unique sur les côtes méditerranéennes françaises. Elle a une importance de premier ordre pour l'activité des pêcheurs professionnels. On en dénombre 33 réparties sur les côtes des régions Occitanie (11) et Provence-Alpes Côte d'Azur (18) et en Corse (4).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures : tablettes des allèges, garde-corps en fer forgé du balcon, niche en plein cintre à droite de la porte, grillage, imposte en fer forgé portant l'oraison "S. PETRE ORA PRO NOBIS", fin larmier en zinc destiné à protéger le buste-reliquaire de Saint-Pierre. N.B. La statue du XVII^e siècle en bois polychrome protégée au titre des Monuments Historiques comme objet mobilier a été déposée pour la protéger des intempéries.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EC2 - n°E-21
Nom	Feu oriental du môle neuf (ou du môle sud) - Phare du port
Type	Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation
Adresse	Promenade Aristide Briand
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le feu oriental est situé sur la plate-forme du môle neuf, à 19 mètres de l'extrémité de celui-ci. Allumé le 1^{er} octobre 1880, il s'est agi d'abord d'un feu fixe rouge placé sur une cabane en tôle et montants en fer. Elle fut remplacée en 1915 par une tourelle en pierre. Le feu fut détruit en 1944. L'actuel feu vert a été mis en service en 1946.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : feu de port d'une portée de 9 milles installé sur une tourelle cylindrique blanche, à l'extrémité d'une plate-forme (à la tête du môle) / Élévation : 17 m au-dessus du sol / Matériaux : pierre de taille calcaire blanche.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'ouvrage est un élément remarquable du patrimoine des phares et balises.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EC3 - n°E-21
Nom	Phare du Bestouan
Type	Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation
Adresse	15, avenue de l'Amiral Ganteaume
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Peu visible aujourd'hui - il est englobé dans un bâtiment -, ce phare constituait à l'origine un point focal à l'aplomb de la Grande plage de Cassis.	Description de l'ouvrage Typologie : phare / Structure : ouvrage de section tronconique surmonté par une galerie circulaire et un garde-corps en fer forgé / Matériaux : pierre de taille calcaire (gros appareil).
Justification de la préservation L'ouvrage est un élément remarquable du patrimoine des phares et balises.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.



Code et n° de la planche	CAS-ED1 - n°E-21
Nom	Bas-relief du Pélican, vestige de l'ancienne Charité de Cassis
Type	Élément décoratif
Adresse	12, rue Pierre Eydin - Quartier du Saint-Esprit
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Cet élément de récupération est le vestige d'un hôpital-hospice fondé au XIV ^e siècle par la confrérie du Saint-Esprit. Cet établissement accolait une maison de charité qui distribuait du pain et prodiguait des soins gratuits et un hôpital qui hébergeait les passants démunis et les malades. Il fut transféré dans un autre quartier de Cassis en 1698.	Description de l'ouvrage Typologie : pierre sculptée en bas-relief faisant office de clef de voûte d'une porte, représentant un pélican les ailes déployées nourrissant ses trois petits dressés sur le nid : au Moyen Âge, à la suite de mauvaises observations et par ignorance, on croyait que le pélican se perçait la poitrine pour nourrir ses petits de son propre sang. C'est pour cette raison qu'il fut utilisé pour symboliser le Christ qui se sacrifie pour sauver les hommes et l'eucharistie / Matériaux : pierre de taille calcaire.
Justification de la préservation Le pélican est devenu le symbole de la charité (<i>Caritas</i> : amour de Dieu pour les hommes et par les hommes) mais aussi de l'amour paternel. L'institution qui se fixait pour but de secourir les faibles se nommait "Maison de Charité" et l'utilisait comme emblème. Ce motif est aujourd'hui assez rarement conservé ou visible dans les centres anciens.	Prescriptions spécifiques L'élément devra conserver sa composition. Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'un projet, il doit être conservé sur place.



Code et n° de la planche	CAS-EE2 - n°E-21
Nom	École primaire Leriche Mistral
Type	Équipement public
Adresse	6, allée Paul Bérard, Les Mimosas
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique L'école Leriche a été construite dans les années 1920. La façade la plus ornée n'est pas la façade principale mais celle qui donne, à l'ouest, sur l'avenue du Docteur Agostini. Les autres façades ordonnancées sont animées par la couleur claire du mur de soubassement et du bandeau à l'étage auxquels répond le traitement de l'attique.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice en L (corps principal en léger retrait) / Façade ouest organisée en symétrie autour de la travée centrale, présentant cinq arches en arc plein cintre au RdC, trois baies et deux oculi ovales intercalés à l'étage - façade nord à 14 travées, nue et lisse / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : frise peinte et bas-reliefs, lettres en fonte "P" et "F" placées sur les grilles des oculi / Couverture : toit à deux pentes, croupes ; tuile ronde / Épannelage : R+1.</p>
---	--

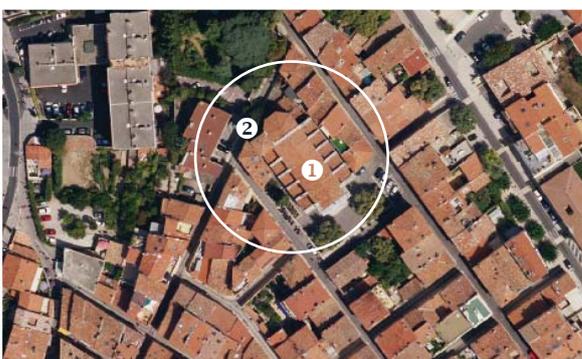
<p>Justification de la préservation Les panneaux ornés de bas-reliefs moulés dans lesquels sont serties deux oculi donnent une impression de légèreté et de mouvement et évoquent les frises et les sarcophages romains antiques. Ces décors ont été réhabilités récemment par la commune.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : deux bas-reliefs en ciment moulé qui représentent, à gauche, un groupe de garçons se rendant à l'école en ordre dispersé, dirigés par un aîné ; à droite, des filles attendant la sonnerie de la cloche ou vérifiant leur cartable ; fresque panoramique filant sous l'égout et sur toute la longueur de la façade, au-dessus des tableaux, représentant la baie de Cassis, le château, le môle et les armes de la ville.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EG1 - n°E-21
Nom	Église Saint-Michel, Saint-Roch et Notre-Dame de la Mer
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Place Saint-Michel et 2, rue Paul Mouton
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Au XVII^e siècle, suite à l'extension du village de Cassis au pied du château, une église plus vaste avait été édifée pour remplacer celle du château. Son implantation dans une zone inondable s'étant révélée désastreuse (la voûte s'effondra en 1727), on dut en bâtir une nouvelle sur un site plus élevé et plus stable en 1859. Elle fut consacrée en 1867.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : nef unique à 5 travées (32 m de long, 18 m de large) ❶, accostée de chapelles latérales, cantonné d'un campanile carré ❷ / Matériaux : pierre calcaire de Cassis / Ornements : ❶ contreforts plats et d'angle, voussures du portail, corniches intermédiaires, modillons des rampants du fronton ❷ pilastres des angles et des baies en arc plein cintre, corniches, cadres des cadrans / Couverture : ❶ toit à deux versants, tuile ronde - ❷ toit en pavillon surbaissé, tuile ronde.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation De style néo-roman, édifée à l'emplacement d'une chapelle des Pénitents noirs, c'est la troisième église construite à Cassis. Elle a été restaurée en 1958 et sa coupole a été récemment remise en état.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EG2 - n°E-21
Nom	Ancienne chapelle Notre-Dame de l'Espérance
Type	Patrimoine religieux
Adresse	5, rue Lamartine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Chapelle édifée en 1700, transformée en restaurant au XX ^e siècle.	Description de l'ouvrage Typologie : chapelle de confrérie / Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade sur rue ouverte de petites baies en arc plein cintre, avec une niche votive centrée au-dessus de la porte en arc plein cintre / Matériaux : appareil en blocaille laissé apparent ; briquettes (cadres cintrés), piédroits et arc en plein cintre de la porte en pierre calcaire de La Couronne / Couverture : toit à deux versants, deux rangs de génoise ; tuile ronde / Épannelage : R+2.

Justification de la préservation Patrimoine religieux / Architecture votive. Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques La façade devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : clef de voûte martelée et petits chapiteaux sans ornement de la porte ; petites consoles soutenant la tablette de la niche inscrite dans un arc plein cintre accosté de petits pilastres et surmonté par un fronton cintré actuellement assez déterioré. Dans le cadre de travaux, la façade devra être à nouveau enduite. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EG3 - n°E-21
Nom	Chapelle Sainte-Anne
Type	Patrimoine religieux
Adresse	11, rue de Belloy
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Chapelle édifée en 1870.	Description de l'ouvrage Plan de masse : nef étroite encadrée entre deux maisons / Façade nue et lisse, encadrée par deux pilastres moulurés, ouverte d'un portail en arc plein cintre surmonté d'un fronton brisé au tympan sculpté, percée d'un oculus ; le pignon est surmonté d'une corniche brisée / Matériaux : appareil en moellon, pierre calcaire de Cassis (seuil de soubassement, mur de soubassement), pierre de taille (pilastres latéraux, chambranle du portail) ; enduit / Couverture : toit à deux pentes, tuile ronde.

Justification de la préservation Des nombreuses chapelles qu'a compté Cassis sous l'Ancien Régime et au XIX ^e siècle, c'est l'une des quatre qui subsistent aujourd'hui.	Prescriptions spécifiques La façade ne devra pas être dénaturée. Elle devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : tympan comprenant une croix accostée d'une palme et d'un rameau d'olivier et un phylactère plissé portant l'inscription "SAINTE-ANNE", moulures des voussures, petite rosace).
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EG4 - n°E-21
Nom	Maison de la dîme
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Angle des avenues Docteur Emmanuel Agostini et Victor Hugo
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Sous l'Ancien Régime, dans les villages, les entrepôts aux dîmes permettaient de stocker l'impôt qui portait sur les revenus agricoles collectés pour le compte de l'Église. Elle variait d'un évêché à l'autre mais aussi d'une paroisse à l'autre. La dîme de Cassis (grain, vin) appartenait au chapitre de La Major de Marseille. Le bâtiment a été édifié en 1710.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : entrepôt aux dîmes / Plan de masse : quadrilatère irrégulier formant l'angle aigu d'un îlot / Façade Est nue à 2 travées, percée de fenêtres en arc bombé au premier / Matériaux : appareil en moellon, pierre froide (soubassement), crépi / Ornements : bandeau, cadres, appuis, about de poutre représentant un lion bondissant / Couverture : toit à deux pans, tuile ronde ; large passée de toit, chevrons débordant sur des consoles sculptées / Épannelage : R+1+ attique.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Outre un intérêt historique, l'édifice présente une belle toiture caractérisée par une large passée de toit destinée à protéger les enduits de la pluie et à porter une ombre sur les logements du dernier niveau, et un bel arêtier sculpté. Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : bandeau filant, appuis de baie, chambranle en pierre de Cassis, larmier plat et imposte en fer forgé (chiffre en médaillon) de la porte tiercée, arêtier sculpté dans l'angle de la toiture. Dans le cadre de futurs travaux, l'enduit original sera restauré et les baies murées de la façade ouest seront rétablies.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EG5 - n°E-21
Nom	Ancien presbytère (Musée de Cassis)
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Rue Xavier d'Authier et place Baragnon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Ancien presbytère édifié au début du XVIII^e siècle.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice de forme rectangle mais avec la façade Nord infléchie et la façade Sud creusée en quart de cercle / Façades nues et lisses, percée de baies de dimensions assez réduites (persiennes) ; la façade Nord est précédée par un petit seuil en degrés / Matériaux : appareil en moellon, enduit (les cadres des baies en pierre de taille sont modernes) / Couverture : toit à deux pentes, croupes, tuile ronde ; trois rangs de génoise / Épannelage : R+2.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice a été très remanié pour abriter le Musée de Cassis mais il témoigne d'un bâtiment ecclésiastique ancien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EG6 - n°C-70
Nom	Chapelle Notre-Dame-de-Santé ou Notre-Dame-de-Bon-Voyage
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Chemin de Notre-Dame - Port-Miou
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique Une première chapelle fut construite à la suite d'un vœu en 1649 sur l'emplacement d'un temple dédié à Promylus, la divinité protectrice des voyages. La statuette de "Notre Dame de Bon Voyage" était invoquée par les pêcheurs. Elle fut démolie en août 1845 car elle gênait l'exploitation de la carrière. La nouvelle chapelle date de 1848.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice à nef unique / Façades nues et lisses avec une petite ouverture - façade principale organisée autour d'un portail et d'un oculus, emmarchement / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : chambranle de la porte en pierre calcaire, tablette au-dessus du linteau portant une croix, arc de décharge aujourd'hui laissé apparent / Couverture : toit à deux versants, tuile ronde.
--	---

Justification de la préservation Située à l'entrée de la calanque de Port Miou, dédiée à la Vierge patronne de Cassis, c'est l'un des emblèmes de la commune. Elle fut rebaptisée "Notre-Dame de Santé" en 1720 lors de la grande peste : la population fit le vœu d'aller en procession chaque année le premier dimanche de juillet pour demander sa protection.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures.
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EG7 - n°E-21
Nom	Chapelle Sainte-Croix en Jérusalem
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Montée de la chapelle
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique La chapelle votive Sainte-Croix en Jérusalem, de style néo-gothique, a été construite entre 1850 et 1852 sous l'impulsion du chanoine Coulin sur les ruines de l'Hermitage de Sainte Croix qui avait été détruit au cours de la Révolution.	Description de l'ouvrage Plan de masse : nef unique / Façade principale étroite, encadrée de pilastres d'angle surmontés d'un amortissement (croix), présentant de bas en haut, un seuil en degrés, un porche ogival avec voussure segmentée et trumeau, une rosace et un clocheton / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (trumeau, voussure), enduit imitant la pierre de taille / Couverture : toit à deux pentes, chevet à trois pans ; zinc.
--	--

Justification de la préservation Bâtie sur la crête d'une colline qui domine la ville, cette chapelle désaffectée fait partie du patrimoine local. Elle se trouve sur le terrain d'une propriété privée mais chaque année, le 14 septembre, elle est ouverte au public lors de "l'Exaltation de la Sainte-Croix".	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux, ses éléments de décor : tympan, bandeau, lésènes de la corniche d'attique, larmier du clocheton, épis en forme de croix.
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EG8 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de La Vierge
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin du Coulet et avenue du Revestel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : petit édifice religieux construit et fréquenté en remerciement d'un vœu exaucé, par dévotion ou par recherche de protection, situé au départ du chemin, adossé à un mur de soutènement qui rattrape la pente, composé d'un pilon (soubassement et socle de faible hauteur) accessible par des degrés et d'une niche ogivale fermée par un grillage qui contient une statue de la Vierge du XIX^e siècle / Matériaux : maçonnerie, arc en brique, crépi.</p>
---	--

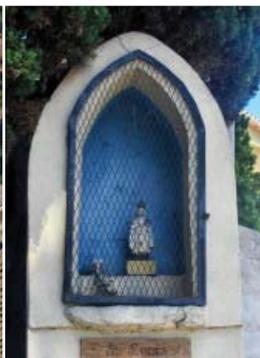
<p>Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édicules qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EG9 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Louis / de l'Enfant Jésus de Prague
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	5, avenue de Provence
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie et fréquentés par dévotion ou par recherche de protection, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint. La plaque indique encore "SAINT-JÉRÔME" mais c'est une statue de l'Enfant Jésus de Prague qui occupe actuellement la niche.</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : édifice religieux situé au départ d'un ancien chemin, adossé à un mur de soutènement / Structure : pilon de faible hauteur surmonté d'une niche ogivale couverte avec un toit en pierre de même forme, fermée par une grille ogivale et contenant actuellement une statue de l'Enfant Jésus couronné et soutenant le globe terrestre de sa main gauche, support à la dévotion des Carmes envers l'enfance du Christ / Matériaux : maçonnerie, pierre de taille, enduit.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édicules qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EG10 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Joseph
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin de Saint-Joseph et avenue de Provence
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...).	Description des ouvrages Typologie : petit édifice religieux construit et fréquenté en remerciement d'un vœu exaucé, par dévotion ou par recherche de protection, situé a carrefour de deux chemins / Structure : ouvrage d'un socle de faible hauteur, d'une niche en forme en mitre, couverte d'un toit à deux pans de même forme, fermée par une grille, contenant une statue de Saint-Joseph tenant un globe à la main / Matériaux : maçonnerie, pierre de taille, enduit.
---	---

Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édicules qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EG11 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Antoine de Padoue
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Limite d'une parcelle du Clos Saint-Antoine, chemin de Saint-Joseph
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...).	Description des ouvrages Typologie : édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord d'une étroite voie privée accessible depuis le chemin de Saint-Joseph, édifié sur un mur de clôture en blocaille / Structure : ouvrage constitué d'une niche en arc plein cintre couverte d'un toit à bâtière surmonté par une croix, fermée par un grillage et contenant une statue de Saint-Antoine de Padoue portant l'Enfant Jésus / Matériaux : maçonnerie, brique (rampants), enduit.
---	--

Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès des saints thaumaturges réputés conjurer la peste, Lazare, Roch, Charles et Antoine de Padoue. Ces édicules qui jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (fronton brisé en ligne de brique, croix en fonte). Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EG12 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Charles Borromée
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Avenue du Docteur Yves Bourdes - Quartier des Janots
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...).</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : petit édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord de la voie, intégré dans un mur de clôture / Structure : ouvrage composé d'un pilon (soubassement et socle de faible hauteur) et d'une niche en arc plein cintre, terminée par un toit à deux versants arqués qui forme un fronton aux rampants concaves, et contenant une statuette de saint qui n'est pas d'origine / Matériaux : maçonnerie, crépi.</p>
---	---

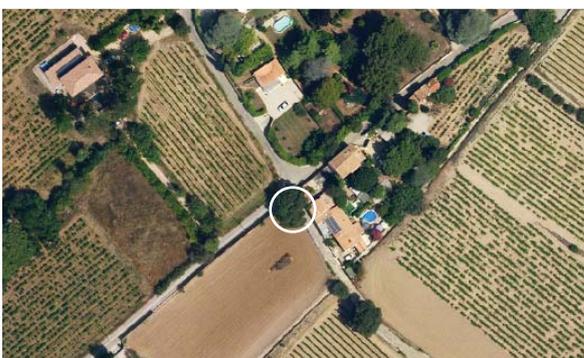
<p>Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de saints thaumaturges réputés conjurer la peste, Lazare, Roch et Charles Borromée, archevêque de Milan qui s'illustra pour son dévouement pendant la peste de 1576.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EG13 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Lazare
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin de La Douane et chemin des Janots - Quartier des Quatre Coins
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...). Il a été restauré en 1930.</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : petit édifice religieux construit et fréquenté en remerciement d'un vœu exaucé, par dévotion ou par recherche de protection, situé à la croisée de deux chemins, intégré dans l'angle d'un mur de clôture / Structure : ouvrage composé d'un pilon (soubassement et socle de faible hauteur) et d'une niche ovale surmontée d'une croix en fer forgé et fermée par un grillage qui contient la statue de Saint-Lazare / Matériaux : maçonnerie, crépi.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édicules qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EG14 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Vincent
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin de Saint-Vincent et avenue des Albizzi
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée...). Celui-ci a été restauré en 1973 et en 1999.	Description des ouvrages Typologie : édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord du chemin / Structure : ouvrage composé d'un soubassement, d'un fût carré de faible hauteur et d'une niche rectangulaire, terminée par un toit à deux versants (composition pyramidale) surmonté par une croix en fonte, et contenant une image de Saint-Vincent, le patron des vigneronnés auréolé à la feuille d'or, protégée par une grille en fer ornée de feuilles de vigne / Matériaux : maçonnerie, crépi.
--	--

Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édifices qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EG15 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Notre-Dame des Sept Douleurs
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Avenue Auguste Favier - Super Cassis
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique De nombreux oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Luc...). Celui-ci a été créé en 1854 et restauré en 1930 par Sylvain Coste.	Description des ouvrages Typologie : édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord de la voie, encastré dans un mur de clôture / Structure : ouvrage composé d'un pilon (soubassement et socle de faible hauteur) où sont peints un chiffre et la date "1854", d'une corniche galbée et d'une niche ogivale surmontée par une croix en fer forgé ajourée qui contient une image de la Vierge protégée par un grillage / Matériaux : maçonnerie, pierre de taille (parement), enduit (niche).
--	--

Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édifices qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (croix en fonte, plaque en céramique peinte). Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EG16 - n°E-21
Nom	Oratoire pilon de Saint-Luc (clôture de la villa La Musardière)
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Av. Maurice Jermini (17, avenue du Picouveau) - Super Bestouan
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Dix oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée...). Celui de Saint-Luc a été remanié en 1930.</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : petit édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord de la voie et intégré dans le mur de clôture d'une propriété privée / Structure : ouvrage composé d'un fût carré, d'une niche en arc plein cintre surmontée d'un toit à quatre pentes maçonné formant un pyramidon (la croix en fonte a disparu) et contenant une statue de Saint-Luc, peinte en bleu et protégée par un grillage / Matériaux : maçonnerie, brique (entablement et corniche), crépi.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édicules qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (céramique de 1930 de Sylvain Coste, propriétaire de la villa La Musardière). Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	---



© Catherine Saclier

Code et n° de la planche	CAS-EG17 - n°C-69
Nom	Oratoire pilon de Notre-Dame
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	25, avenue Notre-Dame - Port-Miou
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Dix oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...).</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : petit édifice religieux construit par dévotion ou par recherche de protection, situé au bord d'un chemin qui conduit à la chapelle Notre-Dame de Santé, composé d'un pilon (fût carré de faible hauteur) et d'une niche de section carrée couverte d'un toit à quatre pentes (composition en pyramidon) surmontée par une croix en fer forgé) qui contient une statuette et une icône / Matériaux : maçonnerie, crépi.</p>
---	---

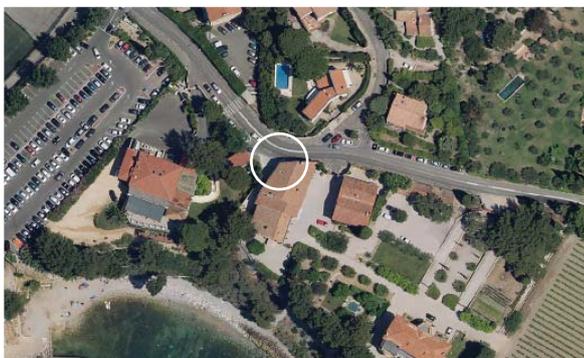
<p>Justification de la préservation Après la grande peste de 1720, la dévotion populaire très ancienne aux croisées des chemins prit un nouveau souffle, notamment auprès de Saint-Lazare, Saint-Charles et Saint-Roch, saints thaumaturges réputés conjurer la peste. Ces édicules qui marquent les carrefours ou jalonnent les chemins témoignent d'une religiosité du quotidien.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EG18 - n°E-26
Nom	Oratoire de Sainte-Marie-Madeleine
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	2-4, avenue du Revestel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique Dix oratoires émaillent le territoire de Cassis. Construits en pierre de taille ou en maçonnerie, ils sont consacrés à la Vierge, à l'Enfant Jésus ou à un saint (Saint-Joseph, Sainte-Marie Madeleine, Saint-Lazare, Saint-Vincent, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Charles Borromée, Saint-Luc...).	Description des ouvrages Typologie : statuette de dévotion logée dans une niche murale / Structure : emplacement semi-circulaire avec une couverture en cul-de-four, pratiquée en renforcement dans le mur de la façade principale d'un corps de ferme de forme irrégulière, bâti en appareil en blocaille, présentant des chaînes d'angle et des cintres en pierre de taille (portail en arc plein cintre, baies en forme de meurtrière), des lignes de tuile à l'égout, et couvert d'un toit à deux versants (tuile ronde).
---	---

Justification de la préservation L'oratoire marque le paysage du carrefour et témoigne d'une religiosité du quotidien. Il a donné son nom à la propriété puis au domaine viticole "Le Clos Sainte-Magdeleine".	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EG19 - n°E-21
Nom	Croix de Mission
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Avenue du Docteur Emmanuel Agostini
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Beaucoup de croix de mission furent érigées par l'Église catholique après la période révolutionnaire et l'Empire, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, pour raviver la pratique religieuse dans les paroisses. Elles étaient dressées suite au passage du missionnaire pour matérialiser le vœu et en conserver la mémoire.	Description de l'ouvrage Typologie : Christ en croix, sobre (croisillons) et dépourvue des symboles et motifs habituels (instruments de la Passion et de la Crucifixion, gloires) ; la plaque en pierre du socle des croix de mission porte l'inscription du nom du prédicateur et la date de la mission : ici on lit "RENOUVELÉE LE 1 ^{er} AVRIL 1872", ce qui signifie que la mission a été renouvelée / Structure : socle, hampe et croisillon, statue du Christ à l'agonie / Matériaux : fer forgé, pierre de Cassis, plâtre.
--	---

Justification de la préservation Dans la lignée des croix de chemin et de carrefour du Moyen Âge, les croix de mission témoignent du nouveau missionnaire dans les campagnes au XIX ^e siècle. L'édification d'un monument bien en vue paraissait l'action des prêtres particuliers chargés de restaurer la pratique religieuse lors d'une cérémonie en présence de tous les habitants.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage doit conserver sa composition et ses matériaux. Il a déjà été déplacé et repositionné. Dans le cadre d'un projet qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, il devra être démonté et rebâti si possible à proximité.
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EH1 - n°E-21
Nom	"Villa Ariane"
Type	Patrimoine de l'hôtellerie
Adresse	2, avenue Jules Ferry et 22, avenue du Docteur Emmanuel Agostini
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique La bibliothèque municipale et l'école de musique de Cassis sont installées dans un ancien hôtel construit dans la première partie du XX^e siècle par la famille Bonardi et qui portait le nom de "Beau Site". Cet établissement fut racheté en 1963 par la famille Cathinaud qui la décora de fresques "palladiennes". La Ville en fit l'acquisition en 1991.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice formant un quadrilatère irrégulier ① articulé à deux kiosques carrés identiques ②③ / Façades : ① 3 travées et balcon filant au premier, 4 travées au second - ②③ quadripartites, percées d'étroites baies cintrées formant une arcade / Matériaux ① appareil en moellon, enduit - ②③ béton, brique / Couverture ① toit à deux pentes, croupes, génoise à deux rangs, tuile ronde - ②③ toit-terrasse / Épannelage ① soubassement-R+2 - ②③ RdC.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation L'édifice est une ancienne maison de maître aux allures de bastide transformée en hôtel dans un style d'opérette. Le jardin possède encore, en son centre, un bassin et, dans le fond, un amphithéâtre. L'ensemble a été remanié (ajout de sculptures) mais il reste intéressant d'un point de vue architectural et paysager.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux, leurs modénatures et éléments de décor : ① génoises, garde-corps en fer forgé, cadres des baies, mur de soubassement ; ②③ pilastres, claustras, lignes de tuiles, panneaux en tuile des parapets.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EI1 et CAS-EI2 - n°E-21
Nom	Cheminée ① et murs de soubassement ② de l'usine à fer du Bestouan
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Anse du Bestouan
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique En 1855, Louis Voulland, ingénieur des mines, et Félix Roger, commerçant marseillais, créèrent une société de hauts-fourneaux à proximité du port. Elle possédait son propre débarcadère pour les bateaux de haute mer. En raison de la crise économique de 1857, elle fit faillite au bout de cinq ans et l'usine fut démantelée entre 1862 et 1866.</p>	<p>Description des ouvrages ① Cheminée d'un haut-fourneau (le seul construit sur les trois prévus à l'origine) de section carrée qui se rétrécit vers le sommet et repose sur un piédestal / Hauteur : 33 m / Matériaux : 3/4 de pierre de Cassis, 1/4 de brique ; ② Murs de soubassement de deux bâtiments rectangulaires organisés en L - la halle de coulée et la salle des machines -, percés de grands arcs en plein cintre / Matériaux : appareil de moellon, pierre de taille (clef d'arc et claveaux, chaînes d'angle harpées).</p>
--	---

<p>Justification de la préservation Les charpentes furent démontées transformant ainsi le site en ruines artificielles. La cheminée est un exemple atypique "d'archéologie industrielle" du Second Empire. Elle témoigne aussi d'une tentative visionnaire et ambitieuse de "sidérurgie au bord de l'eau", imaginée bien avant l'opération de Fos-sur-Mer mais rapidement avortée.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Les ouvrages devront conserver leur composition et leurs matériaux. Dans le cadre d'un projet de réhabilitation, seuls sont autorisés des aménagements permettant la mise en valeur des ouvrages.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EI3 - n°E-21
Nom	Citernes de la carrière du Picouveau
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Avenue Aristide Gambi - Le Picouveau
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Les citernes étaient autrefois nombreuses dans les carrières de la commune. La température à l'intérieur de celles-ci était constante en toute saison : elles assuraient ainsi une ressource aux travailleurs qui œuvraient à l'extérieur dans un environnement particulièrement chaud.</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : cuve / Structure : ouvrages réalisés en pierres sèches destinés à recueillir et conserver l'eau de pluie sur place afin de survenir aux besoins des carriers. Les citernes sont recouvertes par un important remblai (appareil cyclopéen provenant de la taille des pierres). Ces derniers faisant office de percolateur naturel. L'eau de pluie était ensuite acheminée par plusieurs drains taillés dans la roche vers l'impluvium étanche que constitue le sol de la citerne. Le fond a été rendu étanche.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation Les ouvrages témoignent du passé industriel de la commune et d'un savoir-faire et d'une prouesse technique (transport et stockage de plusieurs mètres cubes de matériaux provenant de la carrière, levage de pierres de taille et de poids considérables).</p>	<p>Prescriptions spécifiques Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs modénatures.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EK1 - n°E-17
Nom	Aire de foulage du Clos Saint-Michel
Type	Patrimoine de l'agriculture / de la viticulture / du pastoralisme
Adresse	Plan des Bassins
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Autrefois, en Provence, l'égrenage après la moisson se faisait surtout grâce au dépiquage obtenu par piétinement animal (<i>cauco</i>) sur des "places" de terre battue recouvertes de paille ou sur des aires pavées de pierres plus coûteuses mais dégageant moins de poussière et demandant moins d'entretien.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : aire de foulage caladée circulaire exposée au soleil et parcourue en permanence de légers courants d'air pour faciliter l'égrenage (séparation du grain et de l'épi) / Structure : "place" pavée de dalles de pierre irrégulières et de pierres plus petites, compartimentée par des raidisseurs, des rayons de pierre qui assurent la cohérence et la stabilité de l'ensemble (ils calent et maintiennent les pierres serrées entre elles), bordée en partie par des pierres posées de chant.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation Cette construction très bien conservée est un bon exemple des aires de dépiquage animal qui pouvaient être la propriété d'une seule famille ou partagées entre plusieurs propriétaires. Les aires étaient toujours installées en plein soleil car la chaleur et la sécheresse faisaient éclater les épis plus facilement.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Les deux arbres seront conservés.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EL1 et CAS-EL2 - n°E-21
Nom	Immeubles bourgeois
Type	Immeuble de logements
Adresse	4-7, rue Adolphe Thiers
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Deux immeubles bourgeois similaires accolés édifiés dans la première moitié du XVIII^e siècle.</p>	<p>Description des ouvrages Plan de masse : édifices rectangulaires, l'un plus étroit que l'autre / Façades ordonnancées, ① à 3 travées et porte décentrée, ② à 2 travées et porte latérale, percées de baies en arc plein cintre avec mascarons au RdC et au premier, de baies carrées au second (moins élevé) / Matériaux : appareil en moellon, enduits / Ornements : clefs, balustres engagées des allèges, corniches intermédiaires, grille de défense en fer forgé arquée / Couverture : toit à deux pentes, tuile ronde / Épannelage : R+2.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Les deux immeubles forment un ensemble très cohérent et les décors rococo des façades traitées de façon monumentale sont remarquables.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Les façades devront conserver leur composition, leurs matériaux, leur modénature et leurs décors : cadres de baies moulurés, conques et rinceaux des écoinçons, voussures à refends des portes, pilastres un sur deux ornés de festons et surmontés de chapiteaux plats corinthiens stylisés et concaves, panneaux des portes sculptés et fer forgé des baies d'imposte (feuillages, entrelacs, résilles, chiffres) de style rococo. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EL3 - n°E-21
Nom	Maison à l'arêtier sculpté
Type	Immeuble de logements
Adresse	Angle de la rue Adolphe Thiers (n°15) et de la rue Lamartine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Immeuble du XVIII^e siècle présentant un faux appareil, au premier et au second étage, et un about de poutre sculpté au motif tronqué.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire formant l'angle d'un îlot / Façades à deux travées rue Thiers et percée de fenêtres de façon irrégulière rue Lamartine / Matériaux : appareil en moellon, enduit lisse sur la façade donnant sur la rue Thiers, enduit imitant la pierre de taille (faux appareil) sur la façade donnant sur la rue Lamartine / Couverture : toiture à deux pentes, tuile ronde ; débord de toit, about de poutre amputé (un félin ?) / Épannelage : R+2.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation L'édifice ne se distingue pas des immeubles avoisinants par son architecture mais par un revêtement de façade rare dans la région et un about de poutre remarquable.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EL4 n°E-21
Nom	"Maison réclame" de Pierre Gémy dite "Maison des douanes"
Type	Immeuble de logements
Adresse	2, quai Calendal, place Mirabeau et rue du Jeune Anacharsis
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le menuisier d'origine irlandaise Pierre Gémy fonda à Marseille une grande entreprise de menuiserie décorative. Renommée, elle s'illustra dans divers édifices (palais du Pharo, église Saint-Vincent-de-Paul, Nouvelle Major, Maison Picon...). En 1904, il fit construire une gigantesque publicité in situ de ses produits et réalisations sur le quai Calendal.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice formant un rectangle irrégulier sur une parcelle isolée et présentant des petits pans coupés / Façades nues et lisses, présentant un décor à l'enduit bicolore (refends continus en tables en trompe l'œil) - façade principale ordonnancée, à cinq travées, une centrée et deux accouplées, avec, au premier, une galerie en fonte qui sert de balcon-terrasse / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toit à deux pentes, croupes ; tuile ronde / Épannelage : R+2.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice de style éclectique Belle Époque a été remanié (rez-de-chaussée, nouvelle fresque panoramique filant sous l'attique) mais il conserve son intérêt architectural. Avec sa galerie monumentale et ouvragée comme une dentelle qui constitue un avant-corps ajouré sur la quasi totalité de la façade, le bâtiment marque le paysage du port.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible. L'ouvrage ne devra pas être dénaturé et il devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor, en particulier, la galerie compartimentée par de fins piliers en fonte, avec ses garde-corps ajourés et ses grands lambrequins.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EM1 - n°E-26
Nom	Vestiges de l'enceinte du château de Cassis
Type	Patrimoine militaire
Adresse	Traverse du Vieux château
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La vocation militaire de l'éperon qui domine le port de Cassis a commencé au V^e siècle avec l'édification d'une tour d'observation. Au VIII^e siècle, une forteresse fut édifée pour résister aux incursions arabo-berbères. Aux XIV^e et XV^e siècles, les seigneurs des Baux bâtirent une nouvelle muraille pour renforcer les défenses contre la piraterie.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : vestiges d'une citadelle comprenant des bases de tour et des courtines, qui constituent le mur de clôture des jardins de la Villa Mauresque, demeure éclectique édifée en osmose avec l'une des tours dans le premier tiers du XX^e siècle, dans un style mauresque en vogue pendant les "Années Folles" / Matériaux : appareil en blocaille à joints vifs. N.B. L'enceinte du Bas Moyen Âge qui a remplacé la muraille carolingienne était dotée de quatre tours carrées de 8,5 m de haut.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>En 1524, les Impériaux, soldats de Charles Quint, pillèrent la ville et détruisirent la citadelle. Il n'en restait que des ruines quand l'architecte et amateur d'art américain Edouard-Antoine Montgomery y construisit une villa dans le premier tiers du XX^e siècle. Ces vestiges n'en constituent pas moins un témoignage de l'architecture militaire médiévale.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Les éléments subsistants de l'ouvrage médiéval devront conserver leur composition et leurs matériaux. Seuls sont autorisés des aménagements permettant leur mise en valeur.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EP1 - n°E-21
Nom	Hôtel Martin Sauveur
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	4, rue du Docteur Séverin Icard
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>L'Hôtel Martin Sauveur a été édifié au XVII^e siècle dans un nouveau quartier tracé entre la "Grand-rue" (avenue Victor Hugo) et la chapelle des Pénitents Noirs (actuelle église paroissiale), appelé "Mazarin" par analogie avec l'extension orthogonale d'Aix-en-Provence à la même époque. Il a abrité l'Hôtel de ville pendant deux siècles jusqu'en 1939.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade sur rue lisse et nue, à trois travées - la façade a été remaniée et simplifiée (suppression des fenêtres à croisées de meneaux), portes latérales sans cadre - le portail du XVIII^e siècle, postérieur à la construction de l'édifice, présente un encadrement en pierre de La Couronne / Matériaux : appareil en moellon, pierre froide, enduit / Couverture : toit à deux versants, passée de toit, tuile ronde / Épannelage : R+2+attique.</p>
---	--

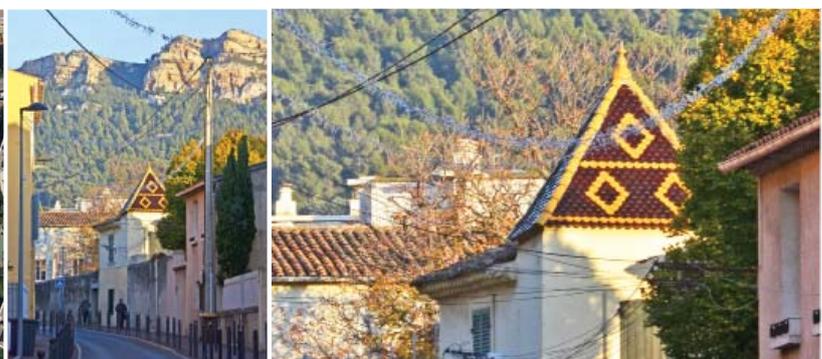
<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice est important pour l'histoire de l'art et l'histoire de l'architecture. Il possède un "escalier de vanité" dont on trouve d'autres exemples en Provence maritime, notamment à La Ciotat, animé par des niches en cul de four décorées à la coquille et orné de statues d'inspiration italienne.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux, ses modénatures (bandeaux filants, soubassement) et ses ornements (porte : moulure du chambranle, pilastres, architrave et entablement, vantaux en noyer de style classique ; blason de la ville en terre cuite). Le projet doit remplacer les persiennes à l'identique. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EP2 - n°E-21
Nom	Maison de maître "Le Prieuré"
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	18, rue de La Ciotat
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Maison de maître de dimensions modestes mais élégante édifiée au XVII^e siècle.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire prolongé par un grand avant-corps ❶ flanqué de deux tours carrées ouvertes sur une petite terrasse ❷❸ et, au sud, par un avant-corps semi-circulaire ❹ / Façades nues et lisses (façade Est aveugle) / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : ❶ toit à deux pentes, tuile ronde, génoise à deux rangs dont un inversé, croupe ; ❷ toit-terrasse ; ❸ toits en pavillon (quatre pans), tuile plate vernissée ; ❹ toit à pans rayonnant / Épannelage : R+1.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Belle gentilhommière qui se singularise par la couverture de ses deux toits en pavillon rare dans le sud de la France.</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : génoises, garde-corps en fer forgé, tuiles plates vernissées en forme d'écaille, multicolores à motifs losangés.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EU1 - n°E-21
Nom	Fontaine et monument à Pierre Baragnon
Type	Architecture commémorative / Architecture funéraire
Adresse	Place Baragnon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique La fontaine qui porte inscrite l'année MDCCCXIII (1913) rend hommage à Pierre Baragnon, littérateur et publiciste républicain, propriétaire du château de Fontcreuse au XIX^e siècle et conseiller général du canton qui œuvra pour réaliser l'adduction d'eau vers Cassis depuis le canal de Marseille en 1892.</p>	<p>Description de l'ouvrage Structure : fontaine composée de deux bassins semi-circulaires adossés à une stèle architecturée contenue par deux colonnes cannelées et baguées semi-engagées surmontées d'une tête grotesque superposant, côté face, une vasque, un tableau gravé surmonté des armes de la ville, un fronton brisé, reposant sur deux petits pilastres accostés chacun par une volute rentrante, interrompu par une niche ovale ; côté pile, trois becs, auge, tableaux, fronton brisé / Matériaux : pierre de taille.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Cette fontaine commémorative été conçue par l'architecte Ernest Hébrard et réalisée par l'entreprise Jermini frères. Errante - elle a été déplacée plusieurs fois : place de la mairie, jardin public près de l'actuelle poste, retour sur le site initial, la place Baragnon -, elle reste chère au cœur des Cassidens.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'un projet, il doit être conservé sur place. N.B. La niche ovale qui abritait le buste en bronze de Pierre Baragnon est actuellement vide.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EV1 - n°E-21
Nom	Villa posée sur un mur de plate-forme
Type	Villa
Adresse	23, rue de La Ciotat
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Villa édifiée dans la seconde moitié du XIX^e siècle à l'aplomb de la rue sur un remblai soutenu par un ouvrage de fondation volumineux dont la forme prend celle d'un mur de soutènement.</p>	<p>Description des ouvrages Plan de masse : édifice rectangulaire ❶ dont le soubassement est enerré dans un massif ❷ / Façade antérieure à 3 travées précédée par un escalier droit aménagé dans l'épaisseur de la plate-forme conduisant à une terrasse / Matériaux : ❶ appareil en moellon, enduit ❷ pierre de taille (chaînes, piédouches, piliers du portail), opus incertum à gros joint (parois), terre cuite (balustres) / Couverture : toit en pavillon, débord, tuile à emboîtement / Épannelage : R+1.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation Le mur de soutènement scandé par des chaînes harpées et surmonté de balustres en terre cuite forme un socle à la villa qui peut évoquer un petit temple antique sur son podium.</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3 Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs éléments de décor : ❶ corniche intermédiaire, cadres de baie vitruviens (double épaulement), imposte en fer forgé, persiennes, consoles en bois de la couverture, quatre souches de cheminée ; ❷ chaînes harpées qui compartimentent le mur de plate-forme, balustres, petits piliers d'angle des garde-corps supportant des vasques décoratives. La grille en fer forgé sera conservée.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CAS-EV2 - n°E-26
Nom	Clos de Sainte-Magdeleine
Type	Villa
Adresse	2-4, avenue du Revestel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le domaine fut créé à la fin du XIX^e siècle sur la plus ancienne terre à vigne de Cassis - l'Arène - par Jules Savon, ancien maire du village et artisan du renouveau du vignoble après son anéantissement par le phylloxera. Il a été racheté en 1920 par la famille Zafiropulo, industriels grecs arrivés à Marseille au XIX^e siècle. La villa date des années 1930.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire précédé d'un avant-corps à trois faces (perron formant terrasse) et prolongé, à l'arrière, par une terrasse couverte à colonnes (pergola) / Façade antérieure ordonnancée à 9 travées - au centre de la composition 3 baies regroupées en triplet accostées par deux baies latérales ; aux extrémités, deux baies jumelées / Matériaux : béton, enduit / Couverture : toit à deux pentes, croupes ; tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+1+étage d'attique bas.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Très colorée, la villa de style Art Déco constitue un élément architectural remarquable dans un paysage exceptionnel.</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : linteaux monolithes joignant les baies jumelées, tableaux en céramique vernissée, corniche à modillons arquée surmontant l'acrotère formant fronton, ligne de tuiles (perron), cadres des baies et fenestrons, arcs en plein cintre du perron soulignés par un enduit, persiennes. Le portail de forme parabolique sera conservé.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CAS-EH3, CAS-EV4, CAS-EV5, CAS-EZ1 et CAS-EZ2 - n°E-21
Nom	Fondation Camargo / The Camargo Foundation
Type	Patrimoine de l'hôtellerie, Villa et Autre type d'édifice
Adresse	1, avenue Maurice Jermini et 13-15 avenue Amiral Ganteaume
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Jerome Hill (1905-1972) était un réalisateur, producteur, scénariste, directeur de la photographie, compositeur, acteur et monteur américain. Ébloui par le paysage et la lumière de Cassis, il s'y est fixé. Grâce à la fortune familiale, il a acheté l'hôtel Panorama et les propriétés adjacentes et fait aménager une sorte d'"enclave culturelle américaine".</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : lieu de résidence dédié à l'art et aux sciences humaines et sociales, piloté depuis les États-Unis / Plan de masse : complexe architectural et paysager comprenant l'ancien Hôtel Panorama remanié ❶ (son fronton-pignon démolit marquait le paysage dans les années 1930), deux villas ❷❸, un jardin étagé en restanques - la "Terrasse chinoise" entourée d'un parapet ajouré et couverte par une pergola ❹ -, et "Campus Viviana" ❺, un théâtre en plein air qui se prolonge en belvédère.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'artiste mécène et philanthrope a d'abord imaginé les lieux pour y inviter ses amis poètes, compositeurs, cinéastes et peintres - ils ont accueilli Jonas Mekas, Olivier Messiaen et Silvia Monfort. Il a ensuite créé <i>The Camargo Foundation</i> qui accueille chaque année des pensionnaires américains mais tend désormais à s'ouvrir à l'international.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux, leurs modénatures et leurs décors.</p>
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EX1 - n°E-21
Nom	"Moulin de Marc"
Type	Patrimoine de l'énergie éolienne et de la meunerie
Adresse	Lieu-dit Le Moulin des Baux, Avenue du Moulin de Marc
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Moulin édifié dans la première moitié du XVII ^e siècle : la date de 1641 est gravée sur le linteau en pierre de la porte.	Description de l'ouvrage Typologie : moulin à vent de type "moulin-tour" / Plan de masse : tour de section tronconique / Matériaux : maçonnerie en pierres calcaires non appareillées liées par un mortier de chaux avec des vestiges de l'enduit à la chaux traditionnel d'origine.
---	---

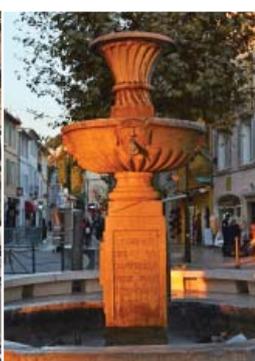
Justification de la préservation Malgré son délabrement, l'édifice conserve la mémoire des moulins à vent au cœur d'un quartier pavillonnaire.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de restauration, l'enduit à la chaux traditionnel sera restauré et sa couverture conique pourra être restituée.
--	--



Code et n° de la planche	CAS-EY1 - n°E-21
Nom	Fontaine des Quatre Nations
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Place de La République
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique La première fontaine des Quatre Nations fut construite en 1690. Elle reproduisait celle de la place des Victoires à Paris décorée de trophées par le Maréchal de la Feuillade en 1685 pour célébrer les victoires de Louis XIV. Elle a disparu à une date inconnue. La fontaine actuelle, plus modeste, intègre divers éléments de fontaine du XVIII ^e siècle.	Description de l'ouvrage Typologie : fontaine à quatre tuyaux composée d'une grande vasque octogonale, d'un piédestal supportant une vasque en corbeille occupée, en son centre, par une urne striée de cannelures évoquant une gerbe de blé / Matériaux : pierre de taille / Ornements : quatre têtes de satyre présentant de grandes yeux en amande, des oreilles velues et des cornes ; face portant la date de 1785 ; face portant l'inscription : "LE PRINCE DE BAUVEAU GOUVERNEUR ET MR DELATOUR INTENDANT".
--	---

Justification de la préservation En 2007, lors des travaux d'aménagement du centre historique, la fontaine a été réhabilitée. Nettoyée des mousses et des concrétions qui l'avaient recouverte au fil du temps, elle a retrouvé son lustre d'autrefois.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.
---	---



Code et n° de la planche	CAS-EY2 - n°E-21
Nom	Fontaine du square Gilbert Savon
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Square Gilbert Savon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique La fontaine a été élevée vers 1925 sur l'ancien lieu-dit "Les Aires".	Description de l'ouvrage Typologie : fontaine à bassin / Matériaux : pierre de taille calcaire.
--	---

Justification de la préservation La fontaine est un élément du paysage urbain.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.
--	--

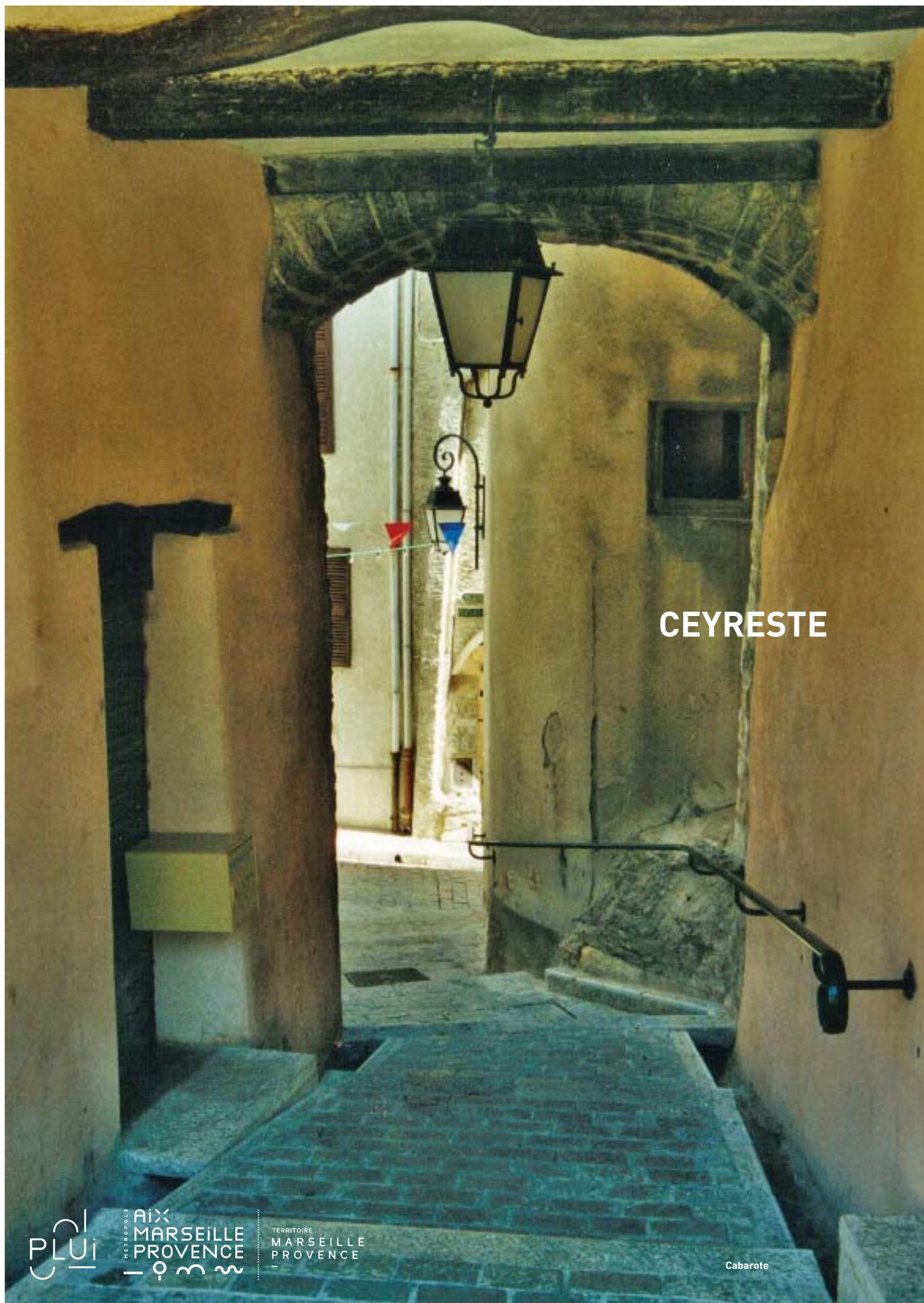


Code et n° de la planche	CAS-EZ4 - n°E-21
Nom	Façade d'une ancienne boulangerie-pâtisserie
Type	Autre type d'édifice
Adresse	7-9, rue Alexandre Gervais - Quartier du Saint-Esprit
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique Boutique de la fin du XIX ^e siècle. Revêtement de la première moitié du XX ^e siècle.	Description de l'élément Typologie : façade d'une ancienne boutique portant deux inscriptions peintes en lettres capitales : "BOULANGERIE MODERNE" et "BOULANGERIE PATISSERIE" / Matériaux : appareil de moellon, enduit à la chaux.
---	--

Justification de la préservation La façade témoigne de l'aspect d'une boulangerie du XIX ^e siècle et participe du paysage de la rue.	Prescriptions spécifiques La façade principale devra conserver sa composition et ses matériaux. Les panneaux de la porte tiercée, les volets pleins du rez-de-chaussée et les volets persiennés des baies de l'étage seront conservés. Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'un projet, l'enduit et les inscriptions seront restaurés à l'identique.
---	--





CEYRESTE

Code et n° de la planche	CEY-EA1 - n°E-24
Nom	Hôtel de ville
Type	Administration / Bureaux / Services
Adresse	Place du Général de Gaulle
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique L'Hôtel de ville fut édifié à l'emplacement du premier cimetière de la commune en 1884. Il a été remanié dans les années 1990 et en 2017.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade ordonnancée à 3 travées, avec perron et balcon centrés / Matériaux : pierre de taille calcaire ocre (parois), blanche (fronton), froide (soubassement), moellon / Ornements : pilastres d'angle, cadres de baie arqués dits rustiques (RdC) ou droits (étage), clef de voûte, balustres, double corniche intermédiaire, fronton cintré interrompu à volutes rentrantes / Couverture : toit à deux pentes, croupes, tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+1.
--	---

Justification de la préservation Le bâtiment de style néoclassique emprunte les proportions, la composition et les modénatures des bastides (seuil en degrés, balcon sur consoles, balustres, fronton composite).	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (porte de style corinthien : consoles à volutes rentrantes ornées de palmettes, rinceaux et rosettes des écoinçons, frise de denticules - tympan du fronton: rameaux, grande palmette surmontant le cartouche ; rosettes des pilastres d'angle, fer forgé de l'imposte). Les persiennes et la forme des menuiseries des fenêtres seront préservées.
---	--



Code et n° de la planche	CEY-ED1 - n°E-24
Nom	Crête de toit de la Maison des dragons
Type	Élément décoratif
Adresse	9, avenue Louis Julien et traverse des Dragons
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique Élysée Jeanselme était intendant à bord de l'Aramis, un bateau des Messageries maritimes qui desservait la Chine et le Japon. Les ornements insolites réalisés à la fin du XIX ^e siècle qui surmontent le fronton de la maison qu'il se fit construire vers 1935 à la sortie du village témoignent de sa passion pour la culture et l'art chinois.	Description de l'ouvrage Typologie : épis de faîtage composant comme une crête de toit sur un parapet arqué légèrement ondulant formant un fronton : deux dragons et un dauphin chimérique s'affrontant encadrés par deux monstres à gueule béante, placés sur un amortissement ourlé d'une ligne de brique / Matériaux : faïence colorée, ligne de brique, amortissement maçonné recouvert d'un enduit et orné de motifs découpés au ciseau, un losange accosté de deux rosettes.
--	--

Justification de la préservation Ce décor, jugé excentrique au moment de sa pose, qui devait avoir pour but de protéger la maison comme le font les dragons postés devant les temples Bouddhistes, rappelle les voyages des marins et capitaines de vaisseau qui partaient de La Ciotat pour toutes les mers du monde. Il fait désormais partie intégrante de l'histoire de Seyreste.	Prescriptions spécifiques L'élément décoratif devra conserver sa composition, ses éléments et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de rénovation/démolition qui ne permettrait pas son réemploi, il devra être déposé et conservé.
---	--



Code et n° de la planche	CEY-EG1 - n°E-24
Nom	Église Saint-Blaise
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Place Fernand Labrosse
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Bâtie au XII^e siècle, l'église Saint-Blaise est longtemps restée très modeste (l'église paroissiale de Ceyreste était Notre-Dame de Ceyreste, au château). Au début du XVII^e siècle cependant, pour faire face à l'augmentation de la population, elle fut agrandie pour accueillir la totalité des fidèles. La nouvelle église fut inaugurée en 1642.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : nef romane courte et étroite (amorce de croix grecque), flanquée d'un campanile, à laquelle on a juxtaposé, au XVII^e siècle, une nef prolongée par un chevet semi-circulaire / Façade : nue, percée d'un large portail et d'une haute baie en arc plein cintre / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (chambranle du portail, chaînes d'angle) / Ornements : corbeaux, corniche, horloge, cage en fer forgé du campanile / Couverture : toit à deux pentes ; tuile ronde.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation La base du clocher-tour de guet élevé au XII^e siècle engloberait les vestiges d'une première chapelle datant du XI^e siècle (les traces de la porte rectangulaire sont encore visibles de l'extérieur). ■ Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CEY-EG2 - n°E-24
Nom	Chapelle de (La) Sainte-Croix
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Chemin de Sainte-Croix puis sentier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique La confrérie des Pénitents blancs, installée à Ceyreste depuis le XIV^e siècle, a fait édifier cette chapelle au XVII^e siècle. Déclarée bien national en 1792, elle a échappé à la vente et elle est devenue propriété communale. Elle a été restaurée et dotée d'une abside au XIX^e siècle. Elle est désaffectée.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : petit édifice à nef unique prolongé par un chevet cintré / Longueur : 6,50 m / Largueur : 5,50 m / Façade nue et lisse, ouverte d'une étroite porte en arc plein cintre fermée par une grille, de part et d'autre, de deux baies rectangulaires sans cadre et, au-dessus, d'un oculus / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toit à deux versants, toiture rayonnante (chevet) ; tuile ronde.</p>
---	--

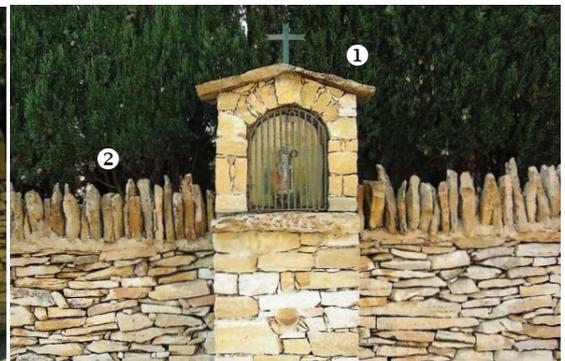
<p>Justification de la préservation Dans les années 1980, la municipalité, le syndicat d'initiative et des habitants bénévoles se sont associés pour sauver l'édifice de la ruine (réhabilitation, aménagement du terre-plein, nouvelle croix et remise en état des oratoires).</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CEY-EG3 et CEY-EK5 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de Saint-Gilles ❶ et pan de mur de clôture ❷
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive et Autre type d'édifice
Adresse	25, avenue Georges Métaireau - Font d'Amon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Cet édifice dédié à la prière atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés (la commune a compté 24 oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Blaise, Clair, Estève, Jérôme...). Il est adossé à un pan de mur qui évoque la mise en valeur de nouvelles terres aux marges du village au XIX ^e siècle.	Description des ouvrages ❶ Oratoire situé à une croisée de chemins, placé contre un mur de clôture / Structure : ouvrage constitué d'un soubassement, d'un fût carré, d'une corniche et d'une niche en arc plein cintre, terminée par un toit en bâtière (pierres plates) surmonté d'une croix en fonte, et fermée par une grille qui protège la statuette du saint / Matériaux : maçonnerie à joints vifs ; ❷ pan de mur de clôture en pierres plates dressées à sec, sans liant ni mortier. / N.B. L'ouvrage a été restauré en 1985.
---	--

Justification de la préservation L'édicule témoigne de la vie spirituelle des campagnes et marque le paysage du carrefour. C'est le premier de la série qui jalonne la voie qui mène à la chapelle de La Sainte-Croix. Le mur conserve la mémoire de la physionomie de l'ancien terroir Ceyresten et d'un art de bâtir millénaire.	Prescriptions spécifiques Les ouvrages devront conserver leur composition et leurs matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.
--	---



Code et n° de la planche	CEY-EG4 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de Sainte-Brigitte de Suède
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin de Sainte-Brigitte et chemin de Sainte-Catherine - Les Côtes
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Cet édifice dédié à la prière atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés. La commune de Ceyreste a compté jusqu'à vingt-quatre petits oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor...	Description de l'ouvrage Typologie : oratoire rustique situé à une croisée de chemins composé d'un pilon (fût carré) et d'une niche en arc plein cintre que termine un toit en bâtière (deux versants en pierre de taille), fermée par une grille et un grillage - la coquille qui sert de bénitier est conservée / Matériaux : maçonnerie de pierre, brique (banquet devant la niche, clef et claveaux de l'arc), enduit. N.B. La statuette de la sainte a disparu et elle a été remplacée par une petite plaque en email.
--	---

Justification de la préservation L'ouvrage témoigne de la vie spirituelle des campagnes et marque le paysage. Construit d'abord dans le quartier de Bagnols, au sud de la voie ferrée, il a été démolé vers 1976 puis reconstruit en 1988 en lieu et place d'un oratoire qui était consacré à Saint-Jérôme.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.
---	--



Code et n° de la planche	CEY-EG5 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de Saint-Antoine
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	18, chemin de Saint-Antoine - Quartier Saint-Antoine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Ce petit édifice religieux édifié en 1920 atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés. La commune a compté jusqu'à vingt-quatre petits oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor...</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : oratoire rustique adossé à un pan de mur en pierres sèches, composé d'un pilon (fût carré) et d'une niche en arc plein cintre surmontée d'un toit à quatre pentes maçonné et fermée par une grille (la statuette du saint a disparu) / Matériaux : maçonnerie à joints vifs (pilon) ; maçonnerie à joints vifs mêlant la pierre et la brique (niche, pyramidion), brique (composition en rayons du linteau en arc avec des claveaux longs et courts alternés).</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'ouvrage témoigne de la vie spirituelle des campagnes et marque le paysage. Il a perdu ses couleurs d'origine (peinture bleue et jaune) et la corniche qui sépare le socle de la niche a été restaurée en béton mais il conserve son intérêt architectural et historique (claveaux traités comme des rayons, pyramidion maçonné).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CEY-EG6 - n°E-24
Nom	Oratoire de Saint-Jean-Baptiste
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Angle rue des Frères Silvy et avenue Georges Métaireau
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Cet édifice dédié à la prière atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés. La commune a compté jusqu'à vingt-quatre petits oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor...</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : oratoire rustique situé à l'intersection de deux rues / Structure : niche murale encadrée dans le pan coupé d'une maison, présentant une base rectangulaire surmontée d'une niche en arc plein cintre (le toit ondulant épouse la forme de la niche) et fermée par une grille qui protège la statuette du saint (reconstituée).</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'ouvrage témoigne de la vie spirituelle des campagnes et marque le paysage du village.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CEY-EG7 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de Saint-Pierre
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin du Roulet - Vallon des Côtes
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Ceyreste a compté jusqu'à vingt-quatre oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor... La date de leur construction est très difficile à connaître mais on sait qu'il y en avait déjà au moins une dizaine vers 1730.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : oratoire rustique situé au bord d'un chemin / Structure : pilon (soubassement et fût carré) précédé d'un banquet maçonné, niche en arc plein cintre en retrait, surmontée d'un toit de même forme (un arc en plein cintre en pierre de taille enduit), et fermée par une grille - le bénitier qui se trouvait autrefois dans la base a disparu / Matériaux : maçonnerie de pierre, enduit.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation Cet édifice dédié à la prière atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés et il marque le paysage du chemin du Roulet.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CEY-EG8 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de Saint-Étienne
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	21B, chemin de Sainte-Croix
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Cet édifice dédié à la prière atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés (la commune a compté jusqu'à vingt-quatre petits oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor...)</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : oratoire rustique situé au bord de la route, faisant aujourd'hui partie d'une propriété privée / Structure : pilon (soubassement et fût carré) et niche en arc plein cintre surmontée d'un toit en bâtière (deux versants en pierre de taille) / Matériaux : maçonnerie de pierre blonde à joints vifs.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Longtemps abandonnés, les oratoires pilons de la commune sont désormais mieux entretenus et certains ont été restaurés ou entièrement reconstruits par les propriétaires ou par la commune. Cet ouvrage témoigne de la vie spirituelle des campagnes et marque le paysage. La base a conservé la petite niche qui abritait un bénitier.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CEY-EG9 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de La Pietà
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin Sainte-Catherine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Cet oratoire, édifié en 1821, atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés : la commune a compté jusqu'à vingt-quatre petits oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor...</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : oratoire pilon situé au bord de la route, près du cimetière, consacré à l'origine à Sainte-Catherine, dédié à la Vierge Marie en Mater dolorosa, pleurant son fils qu'elle tient sur ses genoux, descendu de la Croix avant sa mise au tombeau / Structure : bloc rectangulaire en maçonnerie avec une petite niche fermée par une grille, en arc plein cintre avec un toit de même forme ; sous la niche, le bénitier a disparu. / N.B. La petite sculpture en marbre a disparu.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation Restauré récemment avec un enduit, l'ouvrage témoigne de la vie spirituelle des campagnes et marque le paysage du carrefour. La base a conservé la petite niche qui abritait le bénitier.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CEY-EG10 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de Saint-André
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Boulevard Alphonse David
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Cet édifice dédié à la prière atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés : la commune a compté jusqu'à vingt-quatre petits oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor...</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : oratoire pilon / Structure : pilon rectangulaire en maçonnerie à joints vifs constitué d'une base, d'une niche en arc plein cintre, couverte par un arc en plein cintre en pierre de taille surmonté d'une croix en fonte, et fermée par une grille et un grillage ; sous la niche, la base a conservé la petite niche qui abritait un bénitier.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Même très restauré, cet oratoire à l'apparence "rustique" (il est sans enduit et il est recouvert de lierres) témoigne de la vie spirituelle des campagnes autrefois.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	---



© Éric Levalet

Code et n° de la planche	CEY-EG11 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de Saint-Jacques
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Route du Caunet et chemin du Ferrageon
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La commune de Ceyreste a compté jusqu'à vingt-quatre petits oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor... Saint Jacques le Mineur était le patron des Pénitents blancs de Ceyreste.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : oratoire pilon / Structure : bloc rectangulaire constitué d'un soubassement, d'un fût et d'une niche en arc plein cintre couverte d'une toiture arrondie à replats, fermée par une grille en fer forgé ouvragé ornée d'une croix en fer et un grillage (la statue est en pierre reconstituée) / Matériaux : pierres maçonnées à joints vifs.</p> <p>N.B. Frappé d'alignement, l'ouvrage a été démolé puis reconstruit à peu distance en 1988.</p>
---	--

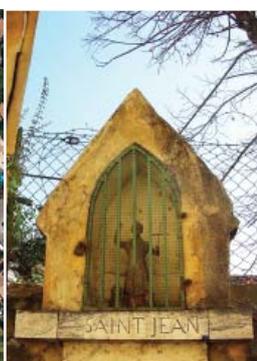
<p>Justification de la préservation</p> <p>Longtemps abandonnés, les oratoires pilons de la commune sont désormais mieux entretenus et certains ont été restaurés, parfois entièrement reconstruits par les propriétaires ou par la commune avec la collaboration de nombreux Ceyrestens dans le cas des constructions qui se trouvent sur le domaine public.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



Code et n° de la planche	CEY-EG12 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de Saint-Jean
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	9, rue Félix Nevière
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Cet oratoire atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés : la commune a compté jusqu'à vingt-quatre petits oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor... Il a été restauré en 1962 et en 1983.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : oratoire pilon / Structure : bloc constitué d'un fût carré, d'une corniche, et d'une niche ogivale fermée par une grille et un grillage terminée par un toit en bâtière en pierre de taille / Matériaux : appareil en pierres maçonnées, enduit ; statuette en bois sculpté.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édicule qui présente le type classique de l'oratoire de Ceyreste témoigne de la vie spirituelle des campagnes et marque le paysage du carrefour. La base a conservé la petite niche qui abritait le bénitier.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CEY-EG13 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de Saint-Clair
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	3, rue Nevière
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Ce petit édifice religieux atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés : la commune a compté jusqu'à vingt-quatre oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor... Il a été édifié en 1730.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : oratoire pilon adossé au mur d'une maison / Structure : bloc rectangulaire en maçonnerie, posé sur un socle, précédé d'un petit banquet caractéristique des oratoires de Ceyreste sous la niche en arc plein cintre, fermée par une grille et un grillage et couverte par une toiture de même forme, un arc en plein cintre en pierre de taille enduit. N.B. L'ouvrage a été restauré en 1962 et en 1983.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Restauré récemment avec un enduit, l'ouvrage qui présente le type classique de l'oratoire de Ceyreste (le fût a notamment conservé le petit banquet caractéristique) témoigne de la vie spirituelle des campagnes et marque le paysage du carrefour.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	--



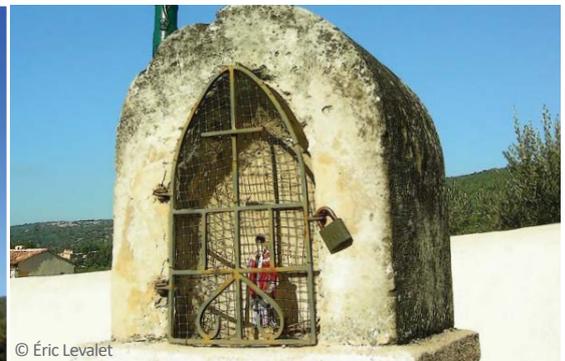
Code et n° de la planche	CEY-EG14 - n°E-24
Nom	Oratoire pilon de Saint-Estève
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Chemin du Valtendre
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Cet édifice consacré à Saint-Estève atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés : la commune a compté jusqu'à vingt-quatre petits oratoires. Il a été restauré en 1988. Saint-Estève (Saint-Étienne) était évêque d'Apt au début du XI^e siècle et, en Provence, il était invoqué comme saint guérisseur.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : oratoire pilon / Structure : pilon rectangulaire en pierres maçonnées à joints vifs, accolé à l'extrémité d'un petit mur de clôture privé, constitué d'un fût carré et d'une niche à quatre pentes rhomboïdales (quatre losanges en volume) surmontée d'une croix en fonte. N.B. L'ouvrage a été détruit lors d'un bombardement en 1944 et reconstruit en 1988.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édicule témoigne de la vie spirituelle des campagnes et marque le paysage du carrefour. La base a conservé la petite niche qui abritait le bénitier.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CEY-EG15 et CEY-EG16 - n°E-24
Nom	Oratoires de Saint-Blaise et de Saint-Nicolas
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	1827 et 1829, route du Caunet et chemin de Cascavelle
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique	Description des ouvrages
Ces oratoires identiques bâtis vers 1820 abritent les statues de Saint-Blaise, patron de Ceyreste, et de Saint-Antoine, patron de Cuges. Ce serait à cet endroit, le lieu-dit des Camegiers, que la procession de Ceyreste accueillait autrefois au mois d'août celle qui arrivait de Cuges. La rencontre des statues des deux saints devait amener la pluie.	Plan de masse : deux oratoires pilons identiques, positionnés de part et d'autre d'une voie récente ouverte pour desservir un lotissement pavillonnaire / Structure : bloc en maçonnerie constitué d'un fût carré, d'une corniche, et d'une niche ogivale couverte par un arc en plein cintre en pierre de taille enduit, fermée par une grille ogivale ornée d'une croix et de volutes et par un grillage, abritant une statuette en plâtre peint / Matériaux : appareil en pierres maçonnées, enduit.
Justification de la préservation	Prescriptions spécifiques
Les deux petits édifices témoignent de la vie spirituelle des campagnes et marquent le paysage de la route du Caunet.	Les ouvrages devront conserver leur composition et leurs matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas leur conservation à l'emplacement actuel, ils devront être démontés et rebâti à proximité.



Code et n° de la planche	CEY-EG17 - n°E-24
Nom	Oratoire de Sainte-Catherine d'Alexandrie
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	Avenue de L'Enclos et chemin de Sainte-Catherine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique	Description de l'ouvrage
... Sainte-Catherine était la patronne des jeunes filles et la protectrice des femmes enceintes.	Typologie : niche murale abritant une statuette de dévotion / Structure : emplacement rectangulaire avec une couverture en arc plein cintre, pratiquée en renforcement dans le mur de la façade d'une petite maison / Matériaux : entablement et arc en pierre de taille.
Justification de la préservation	Prescriptions spécifiques
L'oratoire marque le paysage du carrefour et témoigne d'une religiosité du quotidien.	L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.



Code et n° de la planche	CEY-EG18 - n°E-24
Nom	Oratoire de Saint-Hippolyte
Type	Patrimoine religieux / Architecture votive
Adresse	12, chemin des oliviers
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Ce petit oratoire atteste de la profonde dévotion populaire à Ceyreste dans les siècles passés : la commune a compté jusqu'à vingt-quatre oratoires consacrés aux saintes Anne, Brigitte et Catherine et aux saints Antoine, Blaise, Clair, Estève, Étienne, Hippolyte, Jacques, Jérôme, Louis, Victor...	Description de l'ouvrage Plan de masse : oratoire pilon reconstruit récemment au croisement de deux chemins / Structure : base en maçonnerie avec un bénitier en brique, ornée de chaînes d'angle harpées moulurées, corniche séparant le socle de la niche, toit et niche en arc plein cintre / Matériaux : pierre de taille maçonnée, grille (barreaux torsadés) en fer forgé. N.B. Frappé d'alignement, l'ouvrage a été démonté et reconstruit en 1984.
Justification de la préservation L'édicule qui présente le type classique de l'oratoire de Ceyreste témoigne de la vie spirituelle des campagnes et marque le paysage du carrefour. Le fût a conservé la petite niche qui abritait le bénitier.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre d'un projet de démolition qui ne permettrait pas la conservation de l'oratoire à l'emplacement actuel, celui-ci devra être démonté et rebâti à proximité.



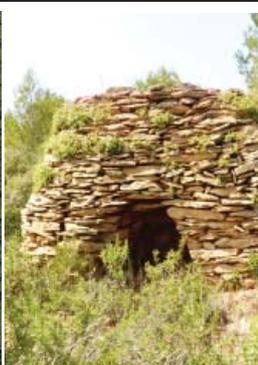
Code et n° de la planche	CEY-EI1 - n°E-25
Nom	Fours à cade de La Louisiane
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Lieu-dit La Louisiane
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Pendant près d'un siècle, dans des fours de pierres sèches apparentés aux bories (les <i>enguentières</i>), les <i>enguentiés</i> ont extrait par combustion incomplète du bois de genévrier Oxycèdre un goudron (huile de cade) utilisé par les éleveurs, les vétérinaires et les savonniers. Conurrencé par l'industrie, ce type d'extraction prit fin dans les années 1930.	Description de l'ouvrage Construction massive (5 à 7 m de long, 3 m de large, 2,50 à 3 m de haut) en dalles de pierre sommairement équarries parfaitement appareillées / Plafond : pierres plates montées en encorbellement, ouverture de 0,30 m au carré (la porte) où se trouvait l'orifice de la cornue / Intérieur : couloir (1,50 m de haut) conduisant à une fosse en forme de jarre renversée où s'effectuait la distillation ; chambre de chauffage où aboutissaient les tunnels latéraux d'alimentation (événets).
Justification de la préservation L'aire géographique principale des <i>enguentières</i> en France correspond essentiellement au massif de la Sainte-Baume. Sur les dix fours en pierre calcaire que compte le département des Bouches-du-Rhône, Ceyreste en concentre six : <i>La Louisiane, Le Verrier, La Font de Guiraud, Les Yssards, La Colle Noire et Le Fanéou.</i>	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. On préservera les faces latérales, constituées par un mur rectiligne et vertical et, au centre de la structure, le mur interne qui délimite la fosse grossièrement arrondie, allongée vers l'arrière pour faire place au foyer (entre les deux murs, un comblement de terre colmatait l'ensemble, assurant l'étanchéité et l'isolement thermique indispensable au maintien des hautes températures exigées par la distillation).



Code et n° de la planche	CEY-EI2 - n°E-25
Nom	Fours à cade du Verrier
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Lieu-dit Le Verrier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Pendant près d'un siècle, dans des fours de pierres sèches apparentés aux bories (les <i>enguentières</i>), les <i>enguentiés</i> ont extrait par combustion incomplète du bois de genévrier Oxycèdre un goudron (huile de cade) utilisé par les éleveurs, les vétérinaires et les savonniers. Concurré par l'industrie, ce type d'extraction prit fin dans les années 1930.	Description de l'ouvrage Construction massive (5 à 7 m de long, 3 m de large, 2,50 à 3 m de haut) en dalles de pierre sommairement équarries parfaitement appareillées / Plafond : pierres plates montées en encorbèlement, ouverture de 0,30 m au carré (la porte) où se trouvait l'orifice de la cornue / Intérieur : couloir (1,50 m de haut) conduisant à une fosse en forme de jarre renversée où s'effectuait la distillation ; chambre de chauffage où aboutissaient les tunnels latéraux d'alimentation (événets).
--	--

Justification de la préservation L'aire géographique principale des <i>enguentières</i> en France correspond essentiellement au massif de la Sainte-Baume. Sur les dix fours en pierre calcaire que compte le département des Bouches-du-Rhône, Ceyreste en concentre six : <i>La e, s P1 Le Verrier, La Font de Guiraud, Les Yssards, La Colle Noire et Le Fanéou</i> .	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. On préservera les faces latérales, constituées par un mur rectiligne et vertical et, au centre de la structure, le mur interne qui délimite la fosse grossièrement arrondie, allongée vers l'arrière pour faire place au foyer (entre les deux murs, un comblement de terre colmatait l'ensemble, assurant l'étanchéité et l'isolement thermique indispensable au maintien des hautes températures exigées par la distillation).
--	---



Code et n° de la planche	CEY-EK1 - n°E-24
Nom	Coopérative oléicole de Ceyreste
Type	Patrimoine de l'agriculture / de la viticulture / du pastoralisme
Adresse	5, boulevard David
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique L'architecte Hourst et l'entrepreneur Taparo construisirent ce bâtiment destiné à la réception des olives, la fabrication d'huile et l'entreposage de résidus solides résultant de l'extraction d'huile (les grignons) en 1926 (la date de construction figure sur le pignon). L'avent métallique et la plate-forme destinée aux livraisons (quai de béton) ont disparu.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire / Composition du bâtiment : au RdC, l'entrepôt pour stocker les olives ; au premier, la salle de presse, les cuves de décantation et les bureaux ; au dernier étage, l'entrepôt des grignons (sous-produit du processus d'extraction de l'huile d'olive) / Façade nord-ouest ouverte d'une grande porte centrale rectangulaire / Mériaux : béton, enduit / Couverture : charpente métallique à deux pans, tuile plate.
---	--

Justification de la préservation Cette coopérative fait partie des rares coopératives oléicoles de la région à avoir une organisation aussi rationnelle et aussi esthétique, proche de celle des coopératives vinicoles de la même époque avec une composition soignée de la façade principale. Cet architecte a construit par ailleurs de nombreuses coopératives vinicoles.	Prescriptions spécifiques La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : table moulurée à pans coupés, frise et festons cruciformes en céramique vernissée colorée, génoises soulignant les lignes de tuiles rondes des parapets et les rampants du fronton-pignon triangulaire. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.
---	---



Code et n° de la planche	CEY-EK2 - n°E-25
Nom	Aire de foulage du Verrier
Type	Patrimoine de l'agriculture / de la viticulture / du pastoralisme
Adresse	Le Verrier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Autrefois, en Provence, l'égrenage après la moisson pouvait être réalisé manuellement à l'aide d'un bâton ou d'un fléau sur une aire de battage mais le dépiquage animal (<i>cauco</i>, piétinement par les animaux de trait) était prédominant. Cette aire aurait avant tout servi pour le foulage de l'avoine, des pois chiches et des lentilles.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Structure : "place" de terre battue circulaire pavée de dalles de pierre irrégulières et bordée de pierres posées de chant. Les gerbes étaient disposées en cercles successifs, "tête en bas" pour que les épis reposent sur le sol. Le paysan, debout au centre, armé d'une longe et d'un fouet, faisait tourner les chevaux ou les mulets qui piétinaient ou tiraient le "barrulaire", un rouleau tronconique en pierre introduit au XIX^e siècle. Les paysans vendaient ensuite les céréales dans un tarare.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Cette construction très bien conservée est un bon exemple des aires de dépiquage animal en Provence. La plupart étaient circulaires. Celles qui étaient dallées étaient plus coûteuses mais dégageaient moins de poussière et demandaient moins d'entretien. Elles étaient la propriété d'une seule famille ou étaient partagées entre plusieurs propriétaires.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Seuls sont autorisés des aménagements permettant la mise en valeur de l'ouvrage.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CEY-EK3 - n°E-24
Nom	Aire de foulage Sainte-Catherine
Type	Patrimoine de l'agriculture / de la viticulture / du pastoralisme
Adresse	Sainte-Catherine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Autrefois, en Provence, l'égrenage après la moisson pouvait être réalisé manuellement à l'aide d'un bâton ou d'un fléau sur une aire de battage mais le dépiquage animal (<i>cauco</i>, piétinement par les animaux de trait) était prédominant. Cette aire aurait avant tout servi pour le foulage de l'avoine, des pois chiches et des lentilles.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Structure : place de terre battue formant un cercle parfait, pavée de dalles de pierre irrégulières et bordée de pierres posées de chant. Les gerbes étaient disposées en cercles successifs, "tête en bas" pour que les épis reposent sur le sol. Le paysan, debout au centre, armé d'une longe et d'un fouet, faisait tourner les chevaux ou les mulets qui piétinaient ou tiraient le "barrulaire", un rouleau tronconique en pierre introduit au XIX^e siècle. Les paysans vendaient ensuite les céréales dans un tarare.</p>
---	--

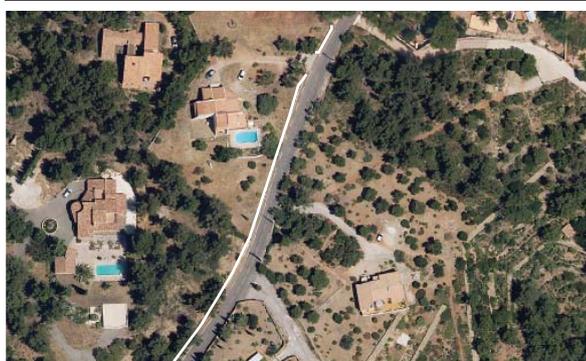
<p>Justification de la préservation</p> <p>Cette construction très bien conservée est un bon exemple des aires de dépiquage animal en Provence. La plupart étaient circulaires. Celles qui étaient dallées étaient plus coûteuses mais dégageaient moins de poussière et demandaient moins d'entretien. Elles étaient la propriété d'une seule famille ou étaient partagées entre plusieurs propriétaires.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Seuls sont autorisés des aménagements permettant la mise en valeur de l'ouvrage.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CEY-EK4 - n°E-24
Nom	Ensemble de murs de clôture en pierres sèches
Type	Patrimoine de l'agriculture / de la viticulture / du pastoralisme
Adresse	Chemin Charré
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Les murs en pierres sèches limitaient les lopins de terre et défendaient l'accès des cultures au bétail intrépide. Ils étaient surmontés de pierre posées de chant afin d'empêcher les bêtes, en particulier les chèvres, de pénétrer dans les terrains cultivés.	Description des ouvrages Typologie : murs de pierres plates, dressées à sec, sans utilisation de liant ou de mortier, pour éviter d'utiliser l'eau très rare, comprenant des boutisses parpaignes et des dalles de dessus, surmontés d'un couronnement constitué de pierres posées de chant / Matériaux : fourrure (bloccaille intermédiaire) entre deux parois en pierres de parement.
--	---

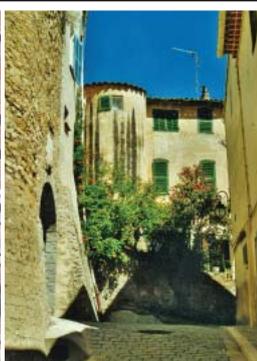
Justification de la préservation Même s'ils sont parfois très restaurés, ces longs murs qui marquent le paysage du Vallon de Juane témoignent d'un art de bâtir plusieurs fois millénaire, attesté à l'époque protohistorique (sites fortifiés de l'âge du bronze, oppida de l'âge du fer) et toujours employés aux XVIII ^e et XIX ^e siècles lors la mise en valeur de nouvelles terres aux marges du village.	Prescriptions spécifiques Pour préserver la mémoire de la trame du terroir, les ouvrages ceyrestens qui jalonnent la rive ouest du chemin Charré dans les secteurs Font de Guiraud, Moulin Mouriès et Vallon de Juane devront conserver leur intégrité. Le linéaire protégé impacte plusieurs propriétés (n°s 662, 699, 1041, 1099, 1141, 1185, 1312, 1327, 1417, 1419, 1451, 1523, 2102). Il est interrompu à plusieurs reprises : soit le mur est détruit ou en ruine, soit le mur a été reconstruit avec un autre type d'appareil.
--	---



Code et n° de la planche	CEY-EM1 et CEY-EM2 - n°E-24
Nom	Porte Notre-Dame dite Portail de Rompecul et Vieille tour ronde
Type	Patrimoine militaire
Adresse	Rue du château et place Paul Touache
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique La Porte Notre-Dame est l'une des deux portes de la muraille qui entourait la citadelle du XIII ^e siècle et le premier bourg. La tour voisine fut édifée pour renforcer la jonction entre le rempart primitif et un second édifié au XV ^e siècle (ils furent démantelés en 1592 sur ordre du duc d'Épernon en représailles contre la cité qui soutenait la Ligue).	Description des ouvrages Typologie : porte de la première enceinte du bourg de Ceyreste (paroi ouverte d'un large arc en plein cintre en pierre de taille) ❶ qui donnait accès à la rue qui montait vers le château ; tour circulaire ❷ intégrée dans l'angle d'une maison qui fut construite sur un pan de muraille de la seconde muraille / Matériaux ❶❷ : appareil en bloccaille / Ornement ❶ : reste d'un tableau en pierre qui devait porter les armes des seigneurs de Ceyreste / Couverture ❷ : toit rayonnant, tuile ronde.
---	---

Justification de la préservation Pour témoigner du dispositif défensif médiéval de Ceyreste qui comptait à la fin du Moyen Âge le château (<i>fortalium</i>) et quatre enceintes contenant les extensions successives, subsistent enserrés dans la forme du village des pans de muraille, la porte Rimée, un arc place Cupif et ces deux éléments. ■ Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs éléments de décor. Seuls sont autorisés des aménagements permettant leur mise en valeur.
---	--



Code et n° de la planche	CEY-EM3 - n°E-24
Nom	Vigie médiévale (dite "Moulin de Mouriès" ou "Moulin des Maures")
Type	Patrimoine militaire
Adresse	Chemin du moulin de Mouriès ou chemin Charré (Charret)
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique En 1303, Charles II d'Anjou (1254-1309), roi de Naples et comte de Provence, fit promulguer une ordonnance relative à l'établissement d'un cordon de vigies le long des côtes pour les prémunir des attaques par voie de mer. Deux tours de guet furent édifiées à Ceyreste : l'une sur le site du castrum, l'autre face au village, en position dominante.	Description de l'ouvrage Typologie : poste vigie - de jour comme de nuit, les guetteurs donnaient l'alerte pour chaque navire armé qui apparaissait à l'horizon et les autres vigies devaient répéter le signal, en une demi-heure au plus, pour faire connaître l'événement d'une extrémité de la Provence à l'autre / Structure : base de tour de section cylindrique présentant à nu le linteau de l'entrée, conservant à l'intérieur le départ d'un escalier à vis / Matériaux : maçonnerie en pierres liées par un mortier de chaux.
--	--

Justification de la préservation Cet édifice témoigne d'une série de "farots" (signaux par feux) mis en place au début du XIV ^e siècle depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à La Turbie. Il est appelé "Moulin des maures" en raison de sa forme qui rappelle celle d'un moulin-tour et de la tradition orale selon laquelle il aurait été pris par les Sarrasins au cours de l'une de leurs incursions.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Seuls sont autorisés des aménagements permettant la mise en valeur des vestiges de l'ouvrage.
---	--



Code et n° de la planche	CEY-EY1 - n°E-24
Nom	Font Dintre (dite "Fontaine romaine")
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Rue Louis Cruvellier (ancienne place du Pérussier)
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique La Font Dintre ("la fontaine de l'intérieur") existe depuis l'Antiquité mais la construction qui l'abrite serait contemporaine de l'église voisine. Elle est mentionnée pour la première fois dans un état descriptif du village de 1379 qui note l'existence d'un "puits au-dessous du château". L'appellation erronée "Fontaine romaine" pour romane est moderne.	Description de l'ouvrage Typologie : puits (jusqu'au début du XX ^e siècle, les Ceyrestens puisaient l'eau au moyen d'un seau fixé à une chaîne glissant sur une poulie scellée dans la voûte) / Plan de masse : construction de forme rectangulaire protégée par une couverture maçonnée à deux versants / Matériaux : appareil en moellon. L'abreuvoir en pierre qui porte des traces d'inscription latine n'a pas de lien avec le puits : il fut transporté du château à l'église puis de l'église à la fontaine.
--	---

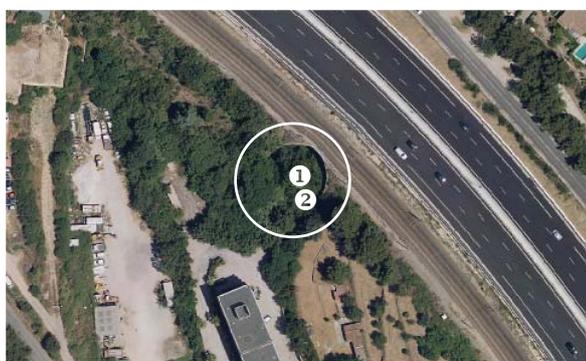
Justification de la préservation Ancien point d'eau du château, ce réservoir est sans doute à l'origine de l'implantation des premiers habitants sur le site. C'est l'un des trois puits alimentés par des eaux d'infiltration avec le Puits Neuf et le Puits du Verger (rue Marius Cruvellier). ■ Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.
--	--



Code et n° de la planche	CEY-EY2 - n°E-24
Nom	Font de Bagnols (abri de la source et petit lavoir)
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Chemin du Pareyraou (accès par l'hôtel) - Quartier Bagnols
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Un livre terrier de 1462 cite le site de "Banhols". Ce nom découle des travaux d'adduction d'eau effectués par les Romains au I^{er} siècle avant notre ère. Cette fontaine serait une fontaine thermale antique. Selon la tradition, Jules César aurait envoyé ses soldats blessés au cours du siège de Massilia se refaire une santé à Ceyreste.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>① Abri constitué de trois pans de mur adossés à la roche et voûté en arc brisé, qui protège une résurgence - l'un des pans est percé d'une ouverture en anse de panier fermée par une grille (plusieurs degrés ont disparu depuis le début du XX^e siècle) / Matériaux : appareil de gros moellon (parois), chaîne harpée en pierre de taille (arc de l'ouverture) ; ② Lavoir attenant constitué d'un bassin circulaire en pierre et d'un bloc en maçonnerie creusé de deux petits bassins aux bords inclinés.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Cette fontaine vénérable, aujourd'hui dissimulée par une abondante végétation, se trouve dans le talus de la voir ferrée. Lors de la construction de la ligne PLM en 1856, les constructeurs ont consenti des frais importants pour la conserver au moyen d'un mur de soutènement de plus de 30 mètres de haut et de forme semi-circulaire.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Les ouvrages ne devront pas être dénaturés. Ils devront conserver leur composition et leurs matériaux. Seuls sont autorisés des aménagements permettant la mise en valeur des ouvrages.</p>
---	--



Code et n° de la planche	CEY-EZ1, CEY-EZ2, CEY-EZ3, CEY-EZ4, CEY-EZ5 et CEY-EZ6 - n°E-24
Nom	"Cabarotes"
Type	Autre type d'édifice
Adresse	Place des Héros, rue Louis Cruvellier et place de la fontaine romaine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

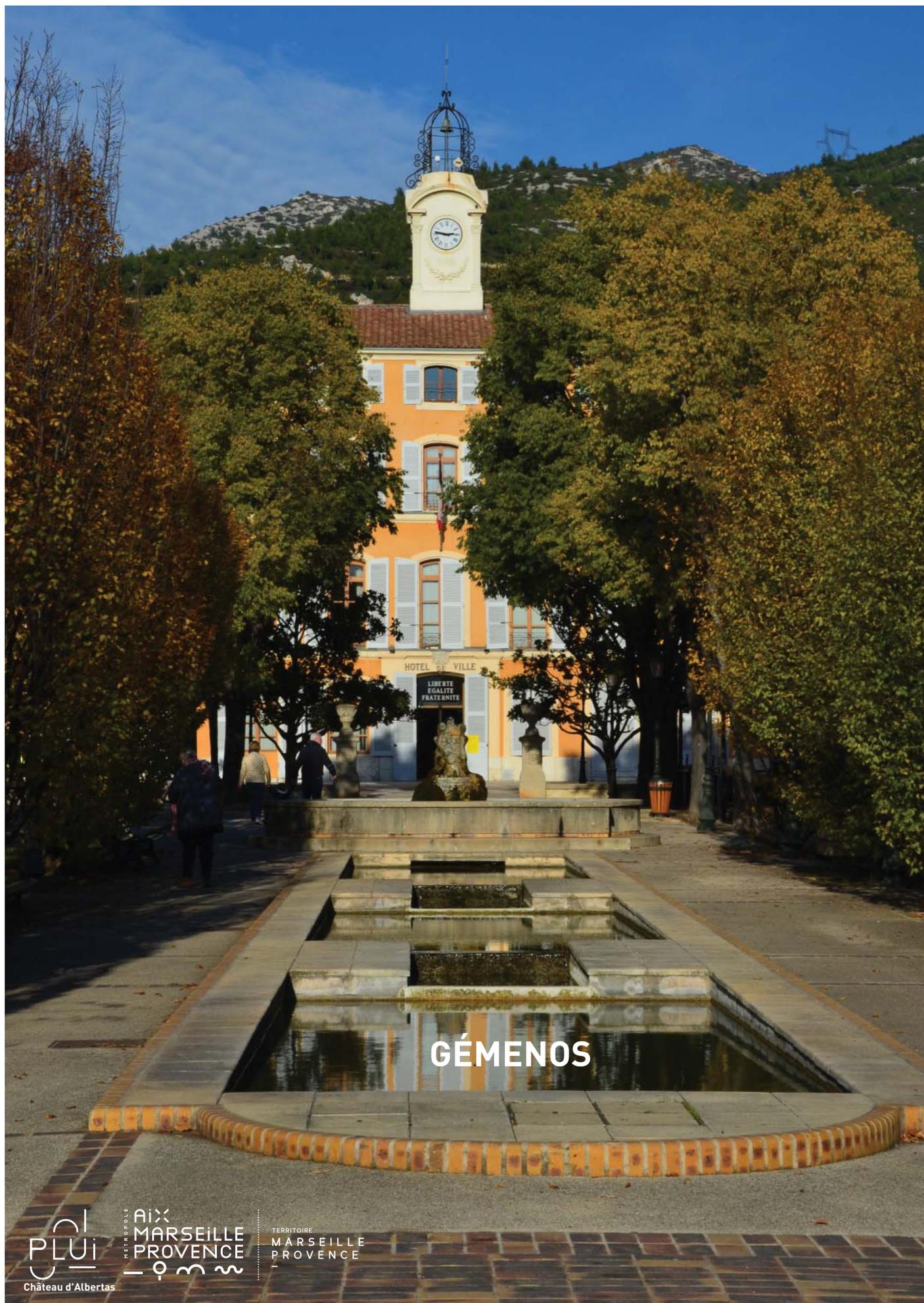
<p>Historique</p> <p>Le centre historique de Ceyreste possède un lacs de venelles médiévales tortueuses mais aussi quatre passages couverts, les "cabarotes" (ou "cabarottes"), des cheminements étroits pavés qui s'insinuent sous les maisons ou enjambent un ruisseau.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : passage couvert sous un immeuble / Matériaux : arche basse en gros appareil de pierre de taille ou plancher à grosses poutres apparentes, selon les cas.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Patrimoine de tissu. Sont protégés les passages sous les immeubles situés 6, place des Héros (EZ1) ①, 11B et 11C, place des Héros (EZ2 et EZ3) ②, 31, rue Louis Cruvellier et 14, rue Marius Cruvellier (EZ4 et EZ5) ③ et 5, place de la fontaine romaine (EZ6) ④.</p> <p>■ Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Sont interdits l'obturation des passages par construction, l'altération des revêtements de sol et de l'architecture du bâti en confront, et l'encombrement des passages par du mobilier fonctionnel tels que les conteneurs ou autres.</p>
--	---



Code et n° de la planche	CEY-EZ7 - n°E-25
Nom	Station-relais du télégraphe Chappe
Type	Autre type d'édifice
Adresse	Lieu-dit La Colle Noire, près de Mauregard
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
<p>Historique</p> <p>Claude Chappe mit au point son système de sémaphore en 1791. La ligne Paris-Toulon fut réalisée en 1821 et Ceyreste fut choisie pour être l'un des relais en raison de sa position géographique. La station fut bâtie sur le point culminant de 465 mètres déjà utilisé dans l'Antiquité pour allumer des signaux. Elle cessa de fonctionner vers 1850.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Structure : station de relais sémaphore bâtie sans fondations, à l'origine de 3 mètres de haut, couverte par une toiture pyramidale en maçonnerie, et surmontée de deux bras connectés par une traverse - chaque bras avait sept positions et la traverse quatre, soit un code total de 196 positions ; les bras étaient actionnés par deux stationnaires qui guettaient les messages codés émis par les autres stations / Plan de masse : édifice de section carrée / Matériaux : appareil en blocaille.</p>
<p>Justification de la préservation</p> <p>Même à l'état de ruine, cette construction est importante pour l'histoire des communications. Le procédé ingénieux de Chappe fut immédiatement envié par l'Europe entière malgré ses limites : un message pouvait parcourir les sept cents kilomètres qui séparent Paris et Toulon à vol d'oiseau en vingt minutes grâce à 108 stations.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Dans le cadre de travaux de réhabilitation, le soubassement et les pans de mur devront conserver leur composition et leurs matériaux. Seuls sont autorisés des aménagements permettant leur mise en valeur.</p>





GÉMENOS

Code et n° de la planche	GEM-CH1 - n°E-04
Nom	Noyau villageois de Gémenos
Type	Formes d'habitat spécifiques : centre historique
Quartier / Adresse	"Village central"
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le "village central" de Gémenos s'est constitué à la fin du Moyen Âge. Le village perché et fortifié originel, situé au-dessus de la vallée de Saint-Pons - "Castrum Gemini", mentionné en 1001 - fut abandonné dans la première moitié du XV^e siècle. Au même moment, la vallée de Saint-Pons - qui avait constitué le centre de vie principal du terroir pendant tout le Haut Moyen Âge - était désertée tandis que les habitants du quartier de Garguier, restés dispersés depuis le Bas Empire sur l'ancien domaine d'une villa gallo-romaine devenu, ensuite, le centre de la petite cité éphémère de Gargario, choisissaient de se déplacer vers un site plus approprié à l'est. La population se regroupa autour de la nouvelle église Saint-Martin, signalée comme étant de construction récente dans un document de 1494 puis le nouveau village se développa le long d'un axe Nord-Sud (actuelle rue de la République) jusqu'au château des marquis d'Albertas, achevé vers 1590, et le long des voies de communication (actuelles rue de Flore et de La Calade).</p>	<p>Description de l'ensemble bâti</p> <p>Typologie : ensemble de maisons implantées en rangs serrés sur une trame de parcelles étroites, adossées les unes aux autres, constituant des îlots pleins ("ville remplie"), caractérisées par la répétition d'un même volume, et créant une silhouette urbaine irrégulière mais contenue.</p> <p>Aspect du bâti : maisons de village et petits immeubles datant essentiellement des XVIII^e et XIX^e siècles mais aussi de la première moitié du XX^e siècle, architecturalement homogènes, constituant des fronts bâtis sur rue, caractérisés par des façades sobres, nues et lisses, enduites et peu ornées (nombre limité d'éléments de modénature), à deux ou trois travées, généralement ouvertes d'une porte latérale mais pouvant parfois présenter une porte centrée et une porte de remise en arc plein cintre sur le côté.</p> <p>Matériaux : appareil de moellon, pierre de taille (pierre froide pour les soubassements, pierre calcaire dure pour les chambranles et les linteaux), enduit.</p> <p>Couverture : toit à un pan ou toit à deux versants, présentant des angles arrondis, des génoises et couvert de tuile ronde.</p> <p>Épannelage : R+1 à R+3.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Le centre historique de Gémenos a conservé les caractéristiques de la petite ville du Moyen Âge tardif : compacité du tissu bâti, hauteurs et volumes homogènes, épannelage régulier. La silhouette urbaine donne une impression d'harmonie et d'équilibre.</p> <p>La définition d'une enveloppe globale des volumes susceptibles d'être construits permet de ne pas rompre l'équilibre général. Le maintien d'un épannelage médian doit contribuer à maîtriser les travaux de réhabilitation et les opérations plus importantes.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Toute surélévation destinée à créer un étage est interdite sauf à rejoindre les épannelages environnants et à harmoniser ainsi la silhouette du front bâti. ➔ En cas de démolition-reconstruction ou de réhabilitation lourde, la hauteur de façade des constructions nouvelles doit être inférieure ou égale à la hauteur de façade des constructions d'origine augmentée de 50 centimètres. ➔ Hors cas de démolition-reconstruction ou de réhabilitation lourde, la hauteur de façade des constructions nouvelles : <ul style="list-style-type: none"> - ne peut dépasser trois niveaux sur rez-de-chaussée (R+3, R+2+étage d'attique bas) et : - s'il existe des constructions mitoyennes, ne peut dépasser la hauteur de façade des dites constructions mitoyennes augmentée de 50 centimètres ; - s'il n'existe pas de constructions mitoyennes, doit être fixée de harmonie avec les hauteurs observées sur les constructions de la séquence architecturale, notamment afin de s'intégrer dans l'épannelage des immeubles de l'îlot. <p>Pour conserver l'harmonie des lieux, seule la tuile ronde (ou tuile canal) est admise pour la couverture des toitures.</p>
---	--



Code et n° de la planche	GEM-CI1 - n° E-04
Nom	"Quartier Versailles" ou "Petit Versailles"
Type	Formes d'habitat spécifiques : lotissement
Quartier / Adresse	N°1 + n°5 à n°25, rue de Versailles
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Ce petit quartier en belvédère tire l'origine de son nom des jardins du château d'Albertas. Le maître des parcs du roi Louis XIV, André Le Nôtre (1613-1700), serait venu en personne à Gémenos pour tracer le parc à la demande du marquis d'Albertas. En souvenir de son œuvre, les Gémenosiens ont baptisé "Petit Versailles" l'un des quartiers les mieux abrités du village.</p> <p>Ce petit quartier est encore réputé pour son ensoleillement et son art de vivre dans de petits jardins situés en face des maisons, de l'autre côté de la rue.</p> <p>La séquence comprend aussi, à l'ouest, l'ancienne Maison de la Dîme ♦ (n°1, rue de Versailles). Sous l'Ancien Régime, dans les villages, les entrepôts aux dîmes permettaient de stocker l'impôt qui portait sur les revenus agricoles collectés pour le compte de l'Église. La dîme correspondait à une part de la récolte. Elle variait d'un évêché à l'autre mais aussi d'une paroisse à l'autre. La perception de cet impôt était confiée à un fermier.</p>	<p>Description de l'ensemble bâti</p> <p>Typologie : cité-jardin avant l'heure constituée par un rang de maisons de village sans vis-à-vis, exposées au sud, chacune possédant un petit jardin-belvédère clos par des murets sur la rive Sud de la rue.</p> <p>Nombre de logements : 17 maisons.</p> <p>Aspect du bâti : façades nues et lisses, enduites, à deux ou trois travées (sauf le bâtiment situé à l'extrémité Est comporte 5 travées), toutes ouvertes d'une porte latérale, à deux exceptions près, caractérisées par des modénatures peu nombreuses et sobres (cadres de baie arqués).</p> <p>Matériaux : appareil de moellon, enduit.</p> <p>Couverture : toit à deux versants, tuile ronde.</p> <p>Épannelage : R+1 à R+2.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Rang très homogène de maisons de village, caractérisé par la répétition d'un même volume et un épannelage régulier, et offrant une large gamme chromatique.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>→ Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une opération de rénovation d'ensemble, les travaux sur les constructions existantes et les constructions nouvelles doivent prendre en compte le parti d'aménagement qui a présidé à la construction de l'ensemble : plan de masse, distribution des habitations, espaces semi-privés, espaces publics.</p> <p>→ La hauteur de toute façade à l'alignement doit être en continuité avec les façades voisines afin de conserver le gabarit de l'ensemble bâti. Dans le cas d'une restructuration partielle ou complète, les hauteurs doivent être composées en fonction des perspectives, des vues et du caractère des immeubles environnants.</p> <p>→ La surélévation d'une construction est admise dans les limites de la hauteur autorisée dès lors qu'elle ne porte pas atteinte à la qualité de la construction et de l'ensemble des constructions dans lequel elle est insérée.</p> <p>→ Les toitures des nouvelles constructions doivent contribuer à l'insertion du bâtiment dans l'ensemble bâti existant et à la valorisation de celui-ci.</p> <p>→ Sont interdits : les balustres, les éléments architecturaux disproportionnés, les façades à nu, les caissons de volets roulants à l'extérieur et les toitures métalliques.</p>
---	---



Code et n° de la planche	GEM-EB1 - n°E-04
Nom	Château d'Albertas
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Rue du Maréchal des Logis Planzol
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Nicolas et Gaspard d'Albertas, héritiers d'une riche famille de négociants marseillais, ont acheté le marquisat de Gémenos en 1563. Le château fut édifié entre 1579 et 1590 au centre d'un vaste domaine constitué de parcs, de jardins et de diverses résidences. Il a été remanié aux XVII ^e et XVIII ^e siècles. L'Hôtel de Ville s'y est installé en 1893.	Description de l'ouvrage Plan de masse : rectangle cantonné de quatre tours d'angle semi-circulaires / Façade principale ordonnancée, avec une diminution progressive des hauteurs d'étage, à 7 travées, percée de baies arquées / Matériaux : pierre de taille, pierre froide (soubassement), moellon ; enduit / Ornements : corniches, cadres de baies plats, tour d'horloge au centre de la toiture / Couverture - corps de logis : toit à deux pentes, croupes - tourelles : toit rayonnant, tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+3.
---	--

Justification de la préservation Partie intégrante de l'histoire du village, tour à tour transformé en école, en mairie, hôpital militaire, réhabilité une première fois en 1921, redevenu Hôtel de ville, le château est le symbole de la commune. La restauration de 2002 (façades, charpente, menuiseries et toiture) a permis de se rapprocher de l'aspect d'origine.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : la clef de voûte de la porte qui reprend les armes de Gémenos ("D'argent, à un arbre de sinople, planté au milieu d'une terrasse du même et au pied de l'arbre, deux petits enfants, d'or, assis et s'entretenant"), les garde-corps en fer forgé, les faces moulurées de l'horloge surmontées de frontons semi-circulaires et le campanile en fer forgé.
---	--



Code et n° de la planche	GEM-EB2 et GEM-EB3 - n°E-04
Nom	Orangerie, pigeonnier et potager du château d'Albertas
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Les Granges, rue Massilie
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique Dans la seconde moitié du XVIII ^e siècle, le marquis Jean-Baptiste d'Albertas et sa femme, passionnés par l'art des jardins, l'horticulture et les animaux exotiques, firent bâtir près de leur château une ménagerie, une pépinière, et deux bâtiments aux façades ouvertes de baies vitrées : une serre et une orangerie qui abrita jusqu'à 1 250 arbustes.	Description des ouvrages Typologie : serre ❶, pigeonnier ❷ et jardin / Plan de masse : long bâtiment de forme rectangulaire ❶ irrégulière formant une aile étroite en oblique accolé à un petit édifice heptagonal ❷ délimitant un cœur d'îlot de forme triangulaire aménagé en potager ❸ / Façade sur jardin de la serre présentant vingt arches en arc plein cintre / Matériaux : blocage de moellon, enduit (cintres) / Couverture : ❶ toit à deux pans, charpente ; tuile ronde ; ❷ toit à sept pans ; tuile ronde.
---	--

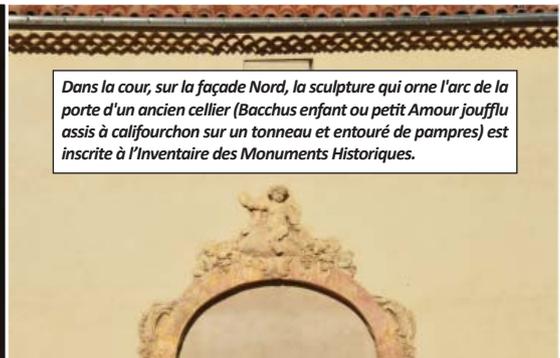
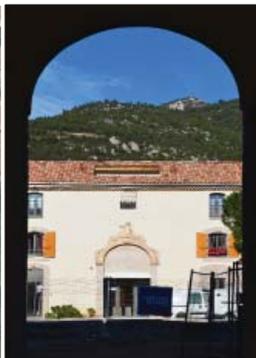
Justification de la préservation Depuis la destruction en 1826 de la serre par la famille d'Albertas, suite à une demande de la municipalité, l'orangerie est le seul bâtiment qui témoigne de l'ensemble architectural et paysager conçu pour Jean-Baptiste d'Albertas. Elle passait pour être le plus grande du royaume et elle n'a pas subi de modification majeure depuis sa construction.	Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P1 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs modénatures.
--	---



Code et n° de la planche	GEM-EB4 - n°E-04
Nom	Granges du château d'Albertas
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Rue de la République et boulevard Vessiot
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Les Granges furent édifiées à partir de 1754. Reliées au château par un souterrain, elles regroupaient en un seul lieu toutes les activités de transformation et de stockage des produits finis du domaine : logements du personnel, ateliers, grenier à blé, remises, colombier, glacière, cellier avec sa cuve à écraser le raisin (<i>tino</i>), cabaret, écuries et chapelle.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : "usine agricole" / Plan d'emasse : quatre ailes autour d'une grande cour / Plan de masse : bâtiment formant un quadrilatère presque carré de 4000 m², ouvert de grandes portes cochères en arc plein cintre, implanté autour d'une cour pourvue d'un bassin circulaire / Façades nues et lisses percées de baies arquées / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toits à deux pentes imbriquées, tuile ronde, génoises à trois rangs / Épannelage : R+2.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Le bâtiment a récemment fait l'objet d'un important projet d'aménagement. Il a été remanié mais il permet toujours d'évoquer la splendeur du domaine d'Albertas au XVIII^e siècle. Chaque terminaison d'aile est encore soulignée par un fronton inscrit dans l'aile suivante et la symétrie voulue à l'origine est préservée.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Dans le cadre de travaux ponctuels ou d'un nouveau projet global, l'édifice doit conserver son plan rectangulaire, sa volumétrie générale, la cour et les trois passages. Toute nouvelle construction doit respecter un prospect suffisant pour préserver les abords et maintenir l'édifice visible depuis la rue.</p>
--	---



Dans la cour, sur la façade Nord, la sculpture qui orne l'arc de la porte d'un ancien cellier (Bacchus enfant ou petit Amour joufflu assis à califourchon sur un tonneau et entouré de pampres) est inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques.

Code et n° de la planche	GEM-EB5 et GEM-EB6 - n°E-04
Nom	Bastide ❶ et orangerie ❷ du Relais de La Magdeleine
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	40, avenue du 2 ^e cuirassier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La propriété de La Magdeleine fut aménagée pour le troisième fils du marquis d'Albertas, Jean-Baptiste d'Albertas (1747-1829), président de la cour des comptes de Provence de 1775 jusqu'à la Révolution. Elle a abrité un hôpital militaire auxiliaire HA 226 en 1915, une maison de famille, <i>Le Bercaïl</i>, puis un hôtel à partir de 1932 (<i>L'Hôtellerie du Parc</i>).</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Plan de masse : ❶ corps de logis composé de trois bâtiments de longueurs différentes accolés précédé par une terrasse et un escalier ; ❷ orangerie composée en L / Façade : ❶ nue et lisse présentant un corps central à 3 travées (R+3), encadré par deux ailes moins élevées (2 et 7 travées, R+2) ; ❷ ouverte de grandes arches en plein cintre / Matériaux : ❶ appareil en moellon, pierre de taille (degrés, cadres), enduit ; ❷ brique / Couverture : toits à deux pentes ; tuile ronde.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Réquisitionné, l'hôtel servit de Poste de Commandement au général Sudre lors du débarquement en Provence en 1944 (De Lattre de Tassigny, de Larminat, de Monsabert et Guillaume y mirent au point la libération de Marseille). Malgré les détachements de parcelle, l'esprit de l'immense domaine originel est préservé (orangerie, allée, bassin).</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les ouvrages ne devront pas être dénaturés. Ils devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs éléments de décor : ❶ cadres des baies, chambranle de la porte ; ❷ baies et impostes vitrées, corniche intermédiaire à double rangée de modillons. Le bassin circulaire et la sculpture posée en son centre sur un piédestal (un putto tenant un dauphin par la queue) seront préservés.</p>
---	---



Code et n° de la planche	GEM-EB7 - n°E-04
Nom	Château de Magny ou château De Latil ou château Dumon
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Domaine de Magny, avenue de la Deuxième Division blindée
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique L'immense domaine de Magny fut créé en 1670 pour un notable aixois. Le cardinal De Latil (1761-1839), apparenté aux propriétaires par sa mère née De Magny, qui cumula fonctions et titres (comte, duc, évêque, archevêque, Pair de France, Chevalier commandeur du Saint-Esprit, cardinal) y séjourna souvent et y mourut en 1839.	Description de l'ouvrage Plan de masse : corps de logis en U ❶ avec une tour rectangulaire au centre de la façade nord ❷, cantonné d'une tour carrée au sud ❸ et flanqué de dépendances / Façade sud : 5 travées, fronton brisé à jour - latérales : 5 travées / Matériaux : pierre de taille, opus incertum (soubassement), enduit / Couverture : ❶ toit à deux pentes, croupettes, tuile ronde ❷ toit à deux pentes, croupes ❸ toit en pavillon - ❷ et ❸ égout retroussé, tuile en écaille vernissée / Épandage : R+2.
--	--

Justification de la préservation L'intérêt de la gentilhommière (remaniée à la fin du XIX ^e siècle) est architectural, paysager - malgré des détachements de parcelles, le domaine reste remarquable - et historique : elle fut la résidence d'un personnage singulier, prélat émigré entré au service de Charles X qui fut le dernier archevêque à avoir sacré un roi de France, en 1825.	Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P2 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses ornements : pilastres à refends, cadres de baie vitruviens, cadres arqués des soupiraux, corniches saillantes, grilles en fer forgé du portail de Victor Viriot (monogramme et volutes), persiennes. Les piliers et les chasse-roues du portail et le mur de clôture (couronnements en pierre de taille et appareil en opus incertum) seront conservés.
---	---



Code et n° de la planche	GEM-EB8 - n°E-07
Nom	Pavillon de chasse du Marquis d'Albertas (Château de Jouques)
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Chemin de Font Sereine
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique Pour pouvoir se détendre à l'écart du village de Gémenos, le Marquis d'Albertas fit édifier un pavillon de chasse dans la plaine de Jouques. L'édifice fut achevé en 1772. Un grand parc à la française fut aménagé tout autour avec des parterres aux motifs géométriques, des topiaires, des bosquets, des bassins, des terrasses ombragées et des fontaines.	Description de l'ouvrage Plan de masse : corps de logis rectangulaire flanqué de dépendances (communs) / Façade principale sur jardin ordonnancée, nue, à huit travées (trumeaux irréguliers), ouverte d'une porte centrée accessible par un double escalier, et percée de baies arquées (arc surbaissé) / Ornements : cintres des baies, rampes en fer forgé de l'escalier / Matériaux : appareil en moellon, crépi / Couverture : toit à deux pentes, croupes ; tuile ronde ; génoise à trois rangs / Épandage : RdC surélevé+1.
--	--

Justification de la préservation Il ne reste rien aujourd'hui du célèbre parc ni de l'allée de platanes qui précédait la cour et la façade principale mais la demeure, bien que ceinturée par la zone d'activités de Gémenos, conserve son intérêt architectural et historique et le jardin qui subsiste conserve des platanes bicentennaires.	Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P1 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux, ses modénatures et ses éléments de décor, notamment, les deux escaliers en équerre à deux volées perpendiculaires tournant sur un repos qui animent la façade et se rejoignent au rez-de-chaussée surélevé pour former le perron d'entrée au-dessus d'une porte qui donne accès aux offices.
--	--



Code et n° de la planche	GEM-EB9 - n°E-01
Nom	Château de Saint-Jean de Garguier
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	2710-2712, route de Saint-Jean de Garguier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le château de Saint-Jean a été bâti au XVIII^e siècle et remanié au XIX^e siècle dans le style gothique troubadour. Il est établi contre la pente et sur un remblai soutenu par un mur de plate-forme, un ouvrage de fondation volumineux dont la forme prend celle d'un mur de soutènement.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : corps de logis ❶ rectangulaire cantonné de trois tourelles d'angle circulaires et flanqué par des communs ❷ / Façade principale ordonnancée à 5 travées / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille, enduit / Ornements : chaînes harpées, larmiers arqués ornés d'une clef de voûte en forme d'écu, mâchicoulis, merlons des tours et du parapet / Couverture : ❶ toit à deux pans, deux croupes ; ❷ toit à deux pentes, tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+3 (tours : R+4).</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Le château et son domaine ont rejoint le patrimoine communal en 2002. Le corps de logis menaçait de s'effondrer : il a été édifié sur un terrain argileux et il présentait d'importants désordres et des fissures. Pour le préserver, d'importants travaux ont été entrepris en 2015 : les fondations ont été stabilisées et l'édifice a été consolidé.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux, ses modénatures et ses éléments de décor.</p>
---	---



Code et n° de la planche	GEM-EG1 - n°E-02
Nom	Prieuré de Saint-Jean de Garguier
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Saint-Jean de Garguier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La localité de <i>Gargaria</i> s'est formée à partir d'une villa gallo-romaine et d'un lieu de culte à Bacchus et Diane. Elle a accueilli un marché au grain réputé, accédé au rang de cité au IV^e siècle et brièvement à celui d'évêché au V^e siècle. Elle a ensuite vécu à l'ombre de l'abbaye de Saint-Pons. Le prieuré édifié du XVII^e siècle a accueilli un hôpital et une infirmerie.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Victor centré sur une cour en enclos ❶, comprenant quatre ailes de largeur différentes et un petit oratoire, accolé à une chapelle ❷ / Façades nues et lisses, percées de fenêtres de tailles et de formes variées (droites, arquées) (la galerie double de la cour présente des arches en anse de panier) / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (cadres des baies), enduit / Couverture : toit à deux pentes ; tuile ronde / Épannelage : R+2.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>La chapelle de 1646 ♦ dédiée à Saint-Jean-Baptiste est inscrite sur la liste supplémentaire des Monuments historiques depuis 1927 mais le prieuré permet lui aussi de témoigner de l'ancienneté de la présence religieuse sur le site. La qualité architecturale des bâtiments a été mise en valeur en 2005. ● Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures. Les deux petits oratoires placés devant l'entrée - l'un dédié à Saint-Benoît Joseph Labre, l'autre à Saint-Clair qui indique le point de départ du chemin qui mène à la chapelle Saint Clair - seront conservés.</p>
---	---



Code et n° de la planche	GEM-EG2 - n°E-01
Nom	Chapelle Saint-Clair
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Colline Saint-Clair - Saint-Jean-de-Garguier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La chapelle Saint-Clair a été édifée aux X^e-XI^e siècles, peut-être sur l'emplacement d'un temple dédié au soleil. Elle jouxte une citerne romane dont l'eau passait pour guérir les yeux et s'adosse à la base d'une tour carrée qui faisait partie d'un fort édifié au moment des invasions sarrasines. Elle a été abandonnée à la fin du XVIII^e siècle.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : petite chapelle de pèlerinage aujourd'hui de dimensions réduites et ouverte à tous les vents / Plan de masse : dernière travée d'un édifice à nef unique prolongé par un chevet plat (voûte en arc brisé) / Matériaux : pierre de taille (voûte, angles) et appareil en blocaille (Des fouilles menées dans les années 1960 ont permis de consolider l'abside et les restes de mur en les fixant au mortier) / Couverture : dalles de pierre cimentées.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>La chapelle fait toujours l'objet d'un pèlerinage annuel, le 2 janvier, le jour de la fête du saint patron des tailleurs et des couturières. L'édifice fait partie intégrante du paysage grandiose du Massif de la Sainte-Baume. La dernière travée et le chevet ont été récemment restaurés.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Dans le cadre d'un nouveau projet de restauration, l'ouvrage devra conserver sa composition d'ensemble et les matériaux reprendront ceux de l'existant (le principe d'une toiture en dalles de pierre doit être conservé).</p>
---	---



Code et n° de la planche	GEM-EI1 - n°E-05
Nom	Site du Paradou : fabrique de papier à cigarette "Paradou"
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Prairie des Tompines, Vallée de Saint-Pons
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>L'industrie papetière apparut à Gémenos au XVIII^e siècle sous l'impulsion du marquis d'Albertas. Elle fut relancée par son fils en 1808 mais déclina vite notamment à cause de la hausse du prix du chiffon. Elle fut réactivée en 1863 par Messieurs Ancy. La production du papier à cigarette de la marque "Paradou" prit ensuite le relais. Elle cessa en 1927.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Typologie : murs de soubassement et cheminée en brique intacte de section carrée d'une ancienne fabrique de production de papier / Structure : murs de soutènement en appareil en blocaille, murs de cellules rectangulaires organisées autour d'une rue intérieure et murs de soutènement en appareil en blocaille (moellons plus réguliers pour les contreforts).</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>La valeur historique du site est reconnu (mécénat de la fondation Total, subvention de la Fondation du Patrimoine pour la mise en sécurité et l'aménagement paysager, chantiers d'insertion de l'association Acta Vista depuis 2010, relèvement d'un bâtiment).</p> <p>■ Protection en complément du Site inscrit.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Dans le cadre de la poursuite d'un projet global, les murs et la cheminée seront conservés et réemployés.</p>
--	--



Code et n° de la planche	GEM-EI2 - n°E-05
Nom	Site du Paradou : Vieux moulin dit "Moulin de la cascade"
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Prairie de La Saint-Éloi, Vallée de Saint-Pons
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Un premier moulin fut bâti par les moines victoriens au XI^e siècle. La famille d'Albertas l'obtint au XVI^e siècle du roi Charles IX. Il fut rebâti au XVI^e ou XVII^e siècle. La communauté de Gémenos racheta la banalité en 1794. Au XX^e siècle, l'ouvrage fut utilisé pour produire de l'électricité puis à nouveau de la farine de la marque "L'épervier" de 1962 à 1967.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : moulin à blé hydraulique qui possédait trois tournants (le canal des Arrosants qui capte les eaux du Fauge et l'alimentait autrefois est encore en activité pour l'arrosage des cultures) / Plan de masse : édifice rectangulaire comprenant la roue à aubes, le local de travail et l'habitation / Façade principale : mur avec fruit percée de petites baies rectangulaires, seuil en degrés / Matériaux : appareil en blocaille / Couverture : toit à un pan ; tuile ronde / Épannelage : R+2.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Le moulin fut capital pour l'économie locale pendant plusieurs siècles : les habitants de Cuges, de Gémenos et de Riboux apportaient leur récolte en empruntant le sentier dit "du blé".</p> <p>■ Protection en complément du Site inscrit.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Dans le cadre d'un projet de réhabilitation, la composition d'ensemble et l'aspect de la toiture seront conservés.</p>
---	---



Code et n° de la planche	GEM-EP1 - n°E-04
Nom	Résidence du frère du marquis d'Albertas (Maison Berlioux)
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	15, rue de Flore et allée de Flore
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>C'est dans cette maison de maître du XVIII^e siècle aux allures de "bas-tide urbaine", située à l'angle de l'allée de Flore et de la rue de Flore, que résidait le frère du marquis Jean-Baptiste d'Albertas.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice en forme de trapèze rectangle implanté dans l'angle d'un îlot / Façade sud nue et lisse, percée de baies arquées - nord et ouest présentant une paroi infléchie, nue et lisse, à 6 travées, percée de baies sans cadre, ouverte d'une porte décentrée en arc surbaissé / Matériaux : appareil de moellon, pierre froide (piédroits), enduit / Ornements : cadres de baie, génoise à trois rangs / Couverture : toit à longs pans ; tuile ronde / Épannelage : R+1+étage d'attique.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>La protection porte sur le bâtiment et le jardin régulier, comprenant des garnitures et des agréments classiques. L'ensemble témoigne de l'aspect de Gémenos au XVIII^e siècle et du rôle majeur qu'a eu la famille seigneuriale d'Albertas dans la constitution de la forme urbaine de la commune.</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : sur la façade nord, chambranle de la porte, imposte en fer forgé, linteau orné d'une clef de voûte plate, surmonté d'une corniche ondulante formant larmier ; sur la façade sud, cadres moulurés des baies arquées. Le jardin devra conserver sa composition et ses éléments (parterres, buis taillés, bassin ovale).</p>
---	--



Code et n° de la planche	GEM-EU1 - n°E-04
Nom	Monument aux morts des guerres de 1914-1918 et de 1939-1945
Type	Architecture commémorative / Architecture funéraire
Adresse	Place Charles de Gaulle
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le monument aux morts de Gémenos a été élevé par souscription publique et inauguré le 20 juillet 1947 par le maire Maxime Culié, avec le concours de prisonniers de guerre allemands que l'on allait chercher chaque matin au "Camp d'aviation" où ils étaient internés. Les statues et le bas-relief sont l'œuvre de l'un d'entre eux, Wolfgang Müller.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : monument portant des plaques et des figures en haut relief / Plan de masse : mur semi-circulaire / Face antérieure concave : deux poilus et un soldat et un résistant, de part et d'autre d'une plaque qui porte la liste des morts du conflit de 1939-1945 - face postérieure convexe : allégories - Victoire, travailleurs, famille, armée / Matériaux : pierre de taille calcaire jaune (parois, pilastres cannelés, soubassement), marbre (dalles du couronnement), béton moulé (figures).</p>
--	---

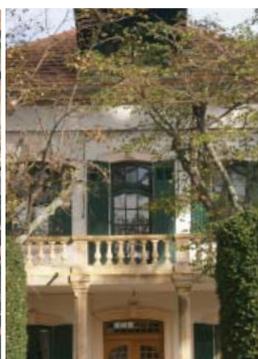
<p>Justification de la préservation</p> <p>L'emphase des scènes qui valorisent le héros, les ouvriers et la famille peut paraître désuète mais le monument demeure un témoin historique, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités ou de l'histoire de l'art. C'est aussi le symbole d'une époque où Gémenos était une commune ouvrière. Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (face antérieure : soldats et résistant - face postérieure : au centre, les armes de Gémenos ; de part et d'autre, les allégories de la Victoire et du héros ; à gauche, un ouvrier et un mineur avec, en arrière plan, des cheminées, des sheds et le chevalement d'un puits de mine ; à droite, une famille d'agriculteurs se tenant devant un champ moissonné ; en symétrie, deux drapeaux entrecroisés et un casque ailé.</p>
---	---



Code et n° de la planche	GEM-EV1 - n°E-04
Nom	Villa "Marietta"
Type	Villa
Adresse	N2 dite route d'Aubagne
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Villa édifiée autour de 1900.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade principale ordonnancée, à 5 travées, nue et lisse, précédée par un grand balcon clôturé par une balustrade, supporté par une série de piliers présentant des chanfreins / Matériaux : appareil de moellon, enduit / Couverture : toit à deux pentes, croupes ; tuile à emboîtement (la lucarne retroussée - dite aussi "lucarne demoiselle" ou "vrai chien-assis" - semble avoir été réalisée postérieurement) / Épannelage : R+1.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice a conservé ses caractéristiques d'origine et son intérêt architectural.</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : chaînes d'angle en faux appareil (enduit strié de refends), bandeaux et clefs de voûte en bossage des baies en arc surbaissé, appuis moulurés, bandeau soulignant l'étage, corniche, menuiseries (dont des impostes ondulantes de style Art Nouveau inspirées des fenêtres baroques flamandes).</p>
---	--



Code et n° de la planche	GEM-EY1 - n°E-04
Nom	Fontaine du marquis d'Albertas
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Rue du château
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique La fontaine a été construite au XVIII^e siècle devant la façade est du château d'Albertas.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : fontaine publique composée d'un bassin circulaire, d'un fût dont les faces sont ornées de têtes de faune portant de longs cheveux bouclés, et d'un amortissement, et d'une vasque ornée de quatre festons agrafés / Matériaux : pierre de taille calcaire.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Élément décoratif de l'ancien parc du château et élément de composition et d'agrément de l'espace public.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
--	---



Code et n° de la planche	GEM-EY2 - n°E-04
Nom	"Fontaine de la pigne"
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Rue Massilié
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Cette fontaine qui appartenait à l'ancien domaine du château d'Albertas est la plus ancienne de la commune. Elle est adossée au mur extérieur de l'orangerie du château.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : fontaine constituée d'un pilier surmonté d'une abaque supportant une pomme de pin prolongé par un petit bassin / Matériaux : pierre de taille calcaire.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation Outre son intérêt historique, cet édicule évoque l'histoire du cinéma : Marcel Pagnol l'a utilisé comme décor pour tourner certaines scènes de son film <i>Regain</i> (1937) d'après le roman éponyme de Jean Giono (1930).</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'un projet, il doit être conservé sur place.</p>
--	--



Code et n° de la planche	GEM-EZ3 - n°E-04
Nom	Lavoir public
Type	Autre type d'édifice
Adresse	Rue Saint-Pons
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Construit en 1869, le lavoir remplace un ouvrage plus ancien déjà mentionné sur le plan terrier de 1773. La façade sur rue a été reculée en 1910 et il a été restauré en 1946 et 1985. Au cours de la première restauration, le tracé du canal des Arrosants qui le desservait a été modifié pour séparer les eaux de lavage des eaux de rinçage.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : bassins publics couverts / Façade principale compartimentée par des pilastres et une corniche d'acrotère, surmontée d'un large parapet, ouverte d'un portail arqué centré accessible par un seuil en degrés, et de deux baies arquées jumelées de part et d'autre / Matériaux : appareil en moellon polygonaux à gros joints - laissé apparent au niveau du soubassement -, pierre de taille apparente (pilastres et bandeaux), enduit / Couverture : toit-terrasse / Épannelage : RdC surélevé.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation En 2005, l'aménagement du lavoir en salle d'exposition a respecté la physionomie du lieu en conservant un bassin d'eau qui coule en son centre. Cette réhabilitation a été récompensée par le prix départemental des Rubans du Patrimoine 2006.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (clefs hautes, larges cadres de baies plats, tablettes de l'attique).</p>
--	--

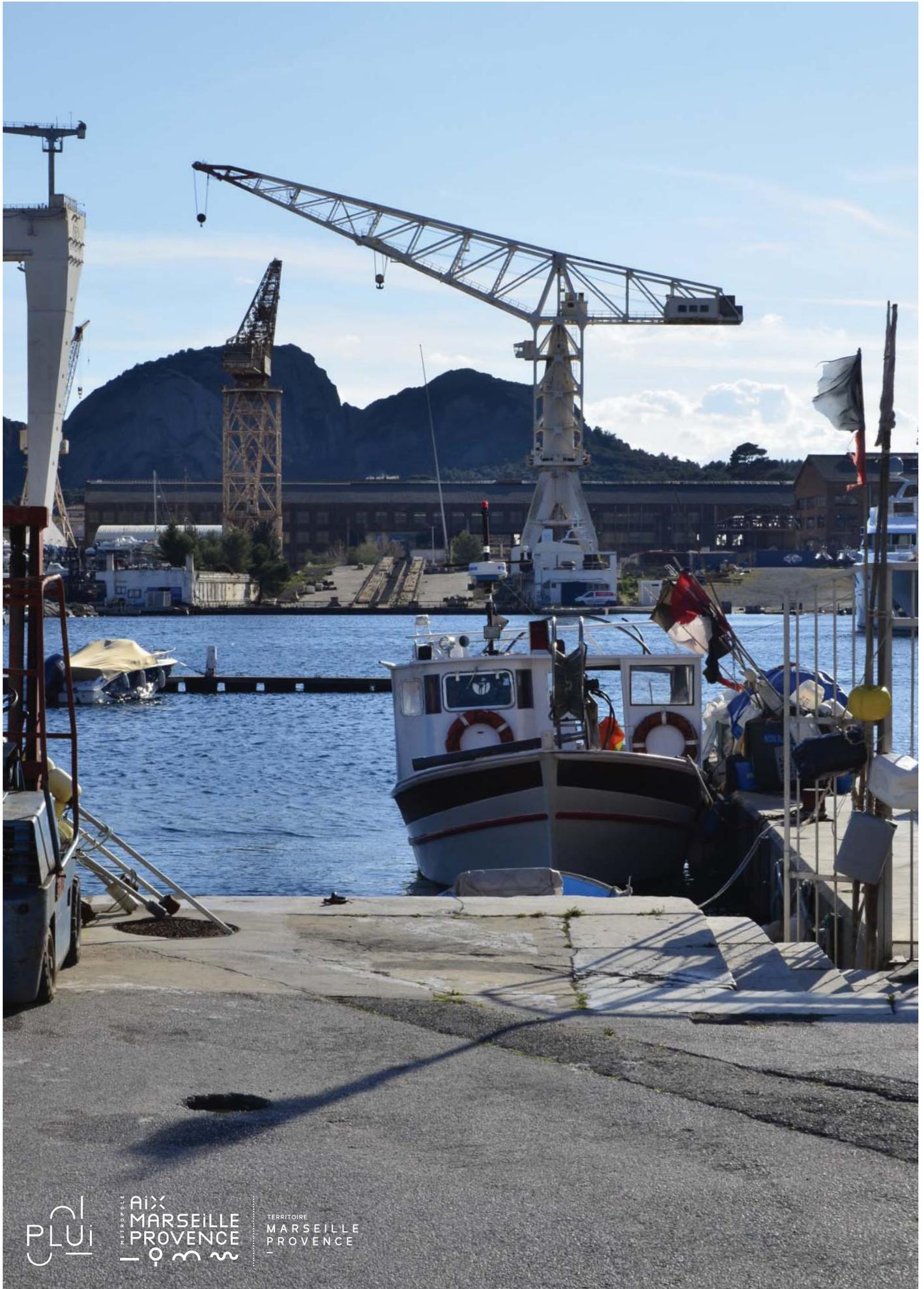


Code et n° de la planche	GEM-EZ4 - n°E-03
Nom	Glacière ou Puits de Bertagne
Type	Autre type d'édifice
Adresse	Pic de Bertagne
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Inventées par les Romains et redécouvertes sous le règne d'Henri III, les glaciers permettaient de stocker la glace récupérée l'hiver. Gémenos en comptait quatre et celle de Bertagne était la plus importante. La glace était acheminée à partir du mois d'avril dans des sacs de toile de jute mouillés vers Aix, Toulon et Marseille. Elle a été fermée en 1912.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : glacière d'altitude / Structure : puits circulaire de 10 m de diamètre et de 30 m de profondeur (autrefois surmonté d'une voûte dite en "cape de four") dans lequel on entassait la glace qui avait été récoltée dans des bassins gelés (la glace était découpée en pains au ciseau et isolée du sol par de la paille et des branchages, et l'eau de fonte en surface était éliminée par une rigole) / Matériaux : cavité chemisée en pierres de taille régulières maçonnées surmontée des bases de la voûte.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation L'ouvrage est très ancien (vers 1710). Même s'il a perdu sa voûte en tuf en forme de coupole (qui était surmontée d'une couche de terre et de sable sur laquelle reposait une toiture de tuiles rondes fixées avec du mortier à la chaux), il impressionne par ses dimensions et la grande qualité de la conception de la chemise et des murs de soutènement.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux.</p>
--	--





Code et n° de la planche	LCT-CC1 - n° E-35
Nom	Résidence Notre-Dame de La Garde
Type	Formes d'habitat spécifique : habitat méditerranéen
Quartier / Adresse	Traverse de La Garde, Le Cannier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique

La Résidence Notre-Dame de La Garde a été imaginée par Fabien Vienne et l'agence SOAA pour le compte de deux maîtres d'ouvrage, la COPROGI-Marseille et la SEMIC-La Ciotat. Les logements, sociaux à l'origine, étaient destinés aux ouvriers du chantier naval. Le chantier s'est échelonné de 1967 à 1971.

Né en 1925, diplômé des Arts appliqués à l'Industrie, Fabien Vienne est l'auteur d'une œuvre multiforme portant sur l'urbanisme, l'architecture, la conception de systèmes constructifs (béton préfabriqué, ossature bois, structure tridimensionnelle...), et la création de mobiliers urbains.

Sa démarche s'inscrit dans une période de questionnements et de rejet des grands ensembles et des "machines à habiter" des années 1950-1960. La résidence illustre sa recherche de nouveaux modes d'habiter ("habitat agrégé", habitat intermédiaire, assemblage de modules, maison-appartement avec terrasse-jardin, jeux de construction...) à l'instar des expériences menées par les architectes Jacques Bardet (Val d'Yerres) et Jean Renaudie (Ivry).

Description de l'ensemble bâti

Typologie : habitat agrégé "cubique" édifié sur un terrain escarpé, contre la pente et face à la mer, selon une organisation modulaire, formant un ensemble architectural complexe, "proliférant" et varié malgré la répétition des mêmes modules.

Plan de masse et composition :

- trame en grille caractérisée par un réseau de voie ramifié refendu de ruelles intérieures et recoupé d'escaliers ;
 - organisation des logements en lanière selon la ligne de la plus grande pente ;
 - combinaisons de modules en forme de cubes distribués par une chaussée depuis le haut ou à partir d'une ruelle de bas de pente, formant un ensemble de "gradins".
- Un "motif" se reproduit en longeant les courbes de niveaux : d'un côté de la ruelle, on trouve une rive haute constituée d'une "pile de duplex géminés [...] couverte par un appartement à terrasse auquel on accède par une coursive du côté rue", et en face, une "maison organisée sur double niveau" (T. Durousseau). Quelques surprises (une ruelle recoupée par un mur de soutènement longitudinal, une ruelle franchie par une partie des logements de la rive haute) permettent d'éviter la monotonie que pourrait créer la répétition de ce motif.

Façades : nues et lisses (l'enduit blanc originel a laissé la place à un enduit beige rosé), percées de larges baies (donnant sur les terrasses aménagées sur terre-plein) et de baies rectangulaires sans cadre et pourvues d'un garde-corps métallique.

Matériaux : béton.

Couverture : toit-terrasse (la terrasse des duplex est constituée par le toit-terrasse des logements situés en dessous).

Épannelage : R+1 à R+3.

Nombre de logements : 170.

Superficie du terrain d'assiette : 48 910 m².

Densité : 35 logements à l'hectare.

Justification de la préservation

La Résidence surplombe la ville et s'appuie contre le rocher du Bec de l'Aigle est remarquable. Elle présente une grande unité formelle malgré la combinaison de plusieurs types de logements. Fabien Vienne s'est inspiré des petits marchés à ciel ouvert qui aèrent le tissu urbain très compact des médinas du Maghreb.

Les volumes géométriques forment un "jeu de construction en terrain escarpé", "une promenade architecturale" au cours de laquelle le piéton perçoit le paysage "tantôt en plongée, tantôt en contre-plongée", et où alternent ombre et lumière, espaces couverts et ciels ouverts (source : Fichaffiche "Résidence Notre-Dame de La Garde - La Ciotat", Thierry Durousseau, Jean-Christophe Léon, Nicolas Mémain, Éd. CAUE 13, 2015).

Prescriptions spécifiques

→ Dans le cadre d'une réhabilitation, d'une restructuration partielle ou complète ou d'une opération de rénovation d'ensemble, les travaux sur les constructions existantes et les constructions nouvelles doivent prendre en compte le parti d'aménagement qui a présidé à la construction de l'ensemble urbain : plan de masse, agencement des modules, espaces semi-privés, espaces publics, perspectives et vues.

→ Sont interdits : les surélévations, les toitures en pente, les éléments architecturaux disproportionnés, les auvents, les façades à nu, les murs de clôture et la fermeture des rues.



Code et n° de la planche	LCT-EA1 - n°E-32
Nom	Ancien Hôtel de ville
Type	Administration / Bureaux / Services
Adresse	1, quai Ganteaume et rue Adolphe Abeille
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique L'ancien Hôtel de ville fut édifié en 1864 sous la municipalité d'Antoine Chabaud. Il fut dessiné par l'architecte départemental Auguste Martin dans un style néo-Renaissance en vogue sous Napoléon III. Il abrite le Musée ciotaden depuis 1992. Sur la façade, une inscription commémore l'escala de Lamartine à La Ciotat.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice de forme rectangulaire irrégulière, constitué d'un bâtiment en L flanqué d'un beffroi octogonal (26 m de haut) avec l'entrée dans un pan coupé / Façades sud et est à trois travées / Matériaux : fer forgé (campanile) / Ornements : pilastres ioniques, frontons triangulaires des oculi, acrotères, frise pourtourante, modillons, corbeaux, corniches, garde-corps ajouré (tour) / Couverture en L : toit à deux pentes, croupes ; tuile ronde / Épannelage : R+2.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Pour la tour de l'horloge, l'architecte s'est manifestement inspiré de la "tour des Vents", appelée aussi horloge d'Andronicos, une horloge hydraulique monumentale en marbre située sur l'Agora romaine à Athènes.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (figures en haut-relief du beffroi représentant les vents ; de part et d'autre du balcon qui surplombe l'entrée, deux bas-reliefs qui célèbrent l'industrie, au sud, et la navigation, à l'est).</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EB1 - n°E-28
Nom	Bastide "De Pins de Caucaïères-Boîteux" (dite "Bastide des Pins")
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Garoutier, chemin des Severiers
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Maison de maître campagnarde édifiée au XVIII^e siècle dont les façades simples et dépouillées reprennent la composition standard de la bastide provençale, constituée de deux corps de logis juxtaposés (le principal, orienté vers l'est, est un peu plus large mais moins élevé).</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : deux édifices rectangulaires adossés / Façade Ouest ① à 5 travées, nue et lisse, sans porte, avec un balcon centré - façade Est ② à 5 travées, percée de baies arquées, ouverte d'une porte décentrée précédée d'un seuil en degré / Matériaux : appareil en moellon, brique (souches), enduit / Modénatures : chambranle, cadres, appuis / Couverture : deux toits à deux pentes et croupes ; tuile ronde / Épannelage : ① R+3 ; ② RdC surélevé+1+étage d'attique.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Au même titre que la préservation des parcelles qui subsistent de l'immense domaine agricole, la sauvegarde de la demeure est primordiale pour garder la mémoire de la richesse du terroir de La Ciotat sous l'Ancien Régime. ● Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures : ① cadres de baie plats en légère saillie, garde-corps en fer forgé, persiennes ; ② chambranle de la porte en pierre dure, cadres de baie plats, appuis de baie en pierre blanche, large bandeau filant sous l'égout. Un terrain d'assiette suffisant doit être préservé pour ne pas amoindrir encore davantage la qualité paysagère de la bastide.</p>
---	---



Code et n° de la planche	LCT-EB2 - n°E-24
Nom	Château "Le Delta"
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Chemin des Tilleuls, Le Val-Tendre
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Cette demeure de villégiature, au style composite inspiré du néo-clacisisme, a été construite pour l'armateur Jeanselme à la fin du XIX ^e siècle. Le propriétaire l'a équipé d'un lanteron, placé au centre de la toiture et coiffé d'une flèche en charpente, qui servait de tour d'observation et lui permettait de voir l'arrivée et le départ de ses navires.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire flanqué de deux tourelles d'escalier heptagonales au sud, avec un avant-corps à l'arrière / Façade principale ordonnancée - 5 travées, porte et balcon centrés - tourelles percées de meurtrières / Matériaux : appareil en moellon, enduit imitant un appareil de pierre de taille - lanteron : ossature en bois / Couverture - corps de logis : toit à deux pans, tuile ronde - lanteron : toit à facettes pointues et égout retroussé ; zinc / Épannelage : RdC surélevé+1.
---	---

Justification de la préservation À l'exception de quelques interventions (menuiseries des fenêtres), la demeure a conservé son intérêt architectural (proportions homogènes, composition de façade équilibrée, modénatures raffinées) et son intérêt paysager (bosquet, grand espace ouvert, édifice en position de sentinelle à l'entrée du village).	Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses ornements : lignes de refend, cadres vitruviens, clefs de linteau, consoles à volutes rentrantes, corniche intermédiaire denticulée, corniche d'attique à modillons ornés de volutes doublée d'une frise de denticules, parapet percé d'ouvertures en mitre, garde-corps en fer forgé, pinacle. Le portail et le mur de clôture seront conservés.
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EB3 - n°E-28
Nom	Bastide "La Campanelle"
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Garoutier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Maison de maître campagnarde édifée dans la seconde moitié du XIX ^e siècle.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire formant un plan en L avec une aile en retour d'équerre, flanqué d'une aile composée de divers corps de bâtiment (communs) / Matériaux : appareil en moellon, brique (cintre des baies, souches), enduit / Ornements : cadres de baie, en arc segmentaire au premier étage, en arc plein cintre au second étage / Couverture : toits à deux pentes, croupes ; rive de toit et poinçon en brique ; tuile ronde / Épannelage : R+2 (corps principal).
---	--

Justification de la préservation La propriété a été réduite suite à un détachement de parcelle sur le devant : la sauvegarde de la demeure et des terrains agricoles qui l'entourent est primordiale : l'ensemble conserve la mémoire de la richesse du terroir de La Ciotat et constitue avec le domaine de la bastide Marin contigu un ensemble paysager et historique remarquable. ●	Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures (encadrements, impotes en bois ajouré, volets persiennés, rives de toit). Un terrain d'assiette suffisant doit être préservé pour ne pas amoindrir la qualité paysagère de la bastide.
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EC1 - n°E-32
Nom	Tribunal de pêche - Prud'homie de La Ciotat (Maison Faure)
Type	Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation
Adresse	8, rue Adolphe Abeille et quai Ganteaume
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Une confrérie du Saint-Esprit regroupant les pêcheurs est attestée à La Ciotat au XIV^e siècle. Un premier règlement écrit de prud'homie est établi en 1459. En 1747, les administrateurs et juges des patrons-pêcheurs s'installent au premier étage d'une étroite maison de pêcheur située entre la rue de La Tasse (actuelle rue Abeille) et <i>La Ribo</i> (le rivage).</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : tribunal où les prud'hommes pêcheurs exercent le droit de police et jugent en dernier ressort les différends entre pêcheurs français ou étrangers, sans écritures, sans frais et seulement le dimanche / Plan de masse : bâtiment rectangulaire étroit / Façade du quai nue et lisse, à deux travées, percée de deux baies au premier qui éclairent la pièce où siège le Tribunal / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toits à un et deux pans, tuile ronde / Épannelage : R+3.</p>
--	--

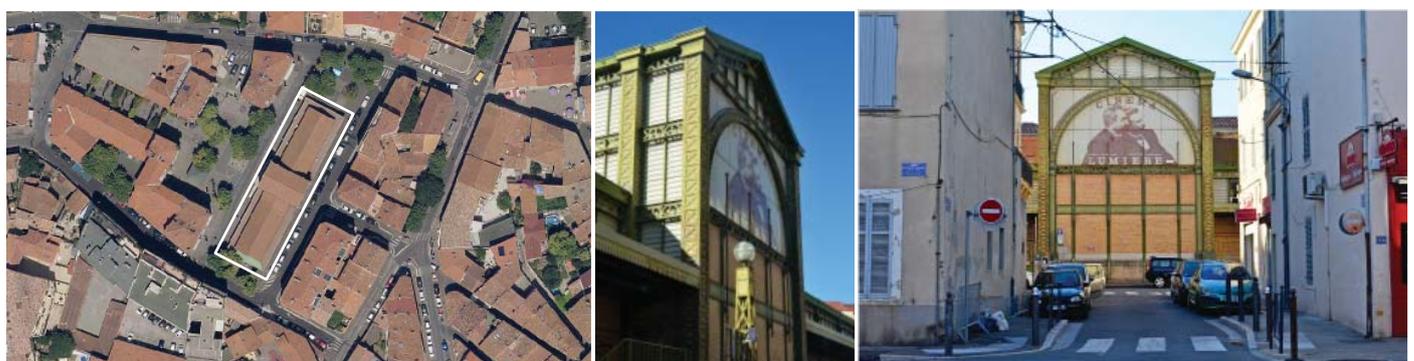
<p>Justification de la préservation Les prud'homies de pêche constituent un système d'organisation de droit coutumier unique sur les côtes méditerranéennes françaises. Issues des corporations de l'Ancien régime et visant le partage équitable des ressources de la mer, elles ont été consacrées au niveau juridique au XIX^e siècle. Celle de La Ciotat est très ancienne.</p>	<p>Prescriptions spécifiques La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux, sa modénature (tablette moulurée à pans coupés, cintres des baies du premier étage), et son élément de décor : la statue en bois de Saint-Pierre, le patron des pêcheurs, une œuvre du sculpteur ciotaden Joseph Lieutaud placée dans une niche moderne au cadre mouluré (voussure en boudin) sur un petit socle saillant légèrement.</p>
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EC2 - n°E-32
Nom	Ancien marché couvert ou Halles de La Ciotat
Type	Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation
Adresse	Place Évariste Gras, rues Michel Simon et Emmanuelle Taurel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Le marché couvert de La Ciotat fut édifié en 1892 sur les plans de l'architecte marseillais Delestrade. Les bâtiments s'étant avérés trop ambitieux, une partie fut louée en 1913 pour y installer une salle de cinéma, le "Kursaal". La partie sud-ouest abrite le cinéma "Lumière" et la partie nord-est abrite la "Bibliothèque municipale".</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : deux nefs de longueurs et de hauteurs différentes se recoupant sur un plan en croix / Matériaux : structure en acier (poutrelles, consoles, croisillons, marquises...), éléments en fer boulonné ; parois en brique sur deux niveaux / Ornements : séries d'épis de faîtage, galons de tôle découpée en forme de <i>ptéruques</i> (lanières de protection en cuir que portaient les soldats de l'antiquité romaine), rosettes sur les rives de toit / Couverture : toits à deux pentes, tuile à emboîtement.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation Les halles métalliques figuraient au XIX^e siècle parmi les principaux monuments publics qui organisaient l'espace social de la cité. Celles de La Ciotat sont particulièrement imposantes surtout si le gabarit est rapporté à la taille de la ville au moment de sa construction.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (lambrequins, croisillons, rosettes...).</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EC3 - n°E-32
Nom	Grand magasin "Aux Galeries Modernes"
Type	Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation
Adresse	5, rue du Maréchal Foch
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique La Société des Galeries Modernes acheta "l'Hôtel du Soleil Levant" à la fin du XIX ^e siècle. L'hôtel fut démoli en 1920 et la Société niçoise des "Grands Bazars du Sud-Est" racheta les maisons attenantes pour y établir une succursale. L'immeuble garde encore aujourd'hui l'empreinte de cette vocation commerciale de prestige.	Description de l'ouvrage Typologie : grand magasin / Plan de masse : bâtiment d'angle en L / Façade principale à cinq travées présentant une grande corniche à gros modillons et larges métoches reposant sur des consoles à volutes qui forme un arc bombé autour du tableau qui orne la travée centrale et porte le nom du magasin / Matériaux : appareil de moellon, enduit / Couverture : toit-terrasse / Épannelage : soubassement pour rattraper la pente-R+2.
---	--

Justification de la préservation L'édifice est remarquable pour sa façade atypique. Il garde aussi la mémoire des grands magasins du début du XX ^e siècle.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux, ses éléments de décor : bandeaux, cadres des tableaux placés sur les trumeaux, consoles à volutes, pilastres d'angle, modillons, larmier monumental).
---	--



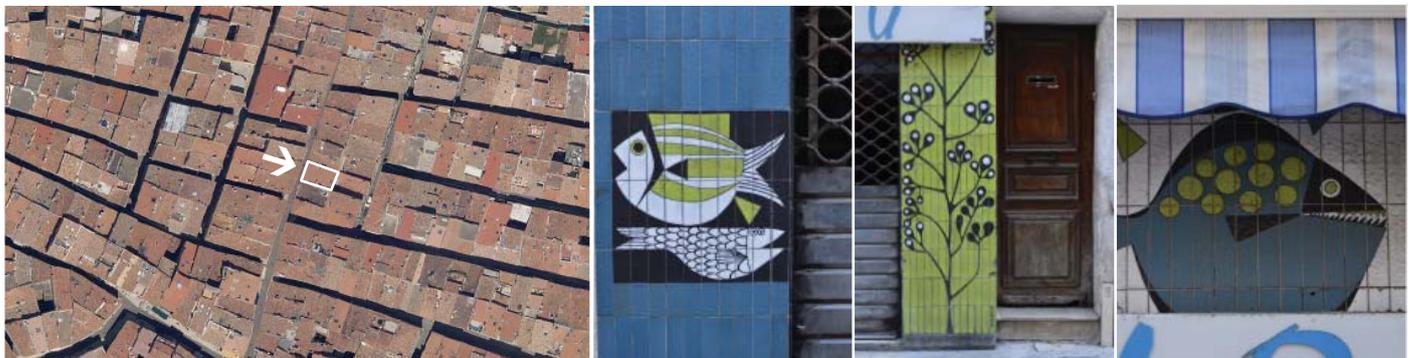
Code et n° de la planche	LCT-EC4 - n°E-35
Nom	Môle et phare Bérourard (feux du môle de La Ciotat)
Type	Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation
Adresse	Quai Ganteaume, poste à quai 5
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Le môle Bérourard fut construit de 1837 à 1840 dans le prolongement d'un terre-plein où s'est tenu un fort du XVI ^e siècle jusqu'en 1895. Il permit de protéger la cale de halage du chantier de construction navale Louis Benet et d'englober les écueils. À son extrémité, en 1840, on érigea un petit phare à feu alternatif blanc (vert depuis 1960).	Description de l'ouvrage Plan de masse : digue ❶ construite sur une jetée d'environ 80 m de long et presque 60 m de large qui protège le Port-vieux des vents d'est et phare ❷ de forme cylindrique (déplacé de 11 mètres vers le nord en 1972) / Matériaux : ❶ appareil rectangulaire à gros joints (les parois de la courtine arquée sont percées de hautes meurtrières maçonnées en pierre calcaire blanche) ; face Est en enrochement, face Ouest est un quai avec des blocs en pierre de taille et béton ; ❷ pierre de taille.
---	--

Justification de la préservation Érigés sur le site d'un ancien "baloard" - plate-forme de terre occupée par un bastion -, la digue qui suit la courbure de la jetée et le phare font partie intégrante du paysage du Port-Vieux. ● Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques Les deux ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs éléments de décor. Les bornes d'amarrage en pierre ou bollard en acier qui sont impantées sur le quai du môle doivent être conservées.
---	---



Code et n° de la planche	LCT-ED1 - n°E-32
Nom	Devanture de la poissonnerie "Lou Pescadou"
Type	Élément décoratif
Adresse	20, rue des Poilus
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Décor de devanture commerciale réalisé dans les années 1960.	Description de l'ouvrage Typologie : décor d'un rez-de-chaussée commercial / Matériaux : carrelage mural peint / Motifs : algues ascophylles et poissons stylisés.
Justification de la préservation Les décors de devantures en céramique disparaissent peu à peu.	Prescriptions spécifiques Le rez-de-chaussée commercial devra conserver son élément de décor.



Code et n° de la planche	LCT-EE1 - n°E-32
Nom	Ancienne école maternelle
Type	Équipement public
Adresse	9, place Évariste Gras et avenue Géry
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique L'école fut inaugurée en 1905. Elle fut ensuite transformée en mairie annexe. Elle abrite aujourd'hui la "Maison des Associations".	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice en L formant un angle de la place / Façades compartimentées par des pilastres harpés, présentant un seuil en degrés - façade principale ① à 3 travées, ouverte d'une porte monumentale ; aile en retour ② plus longue à 3 travées, ouverte d'une porte à imposte / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille jaune, brique, enduit / Couverture : toit à deux pans, tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+2.
Justification de la préservation L'édifice traité en angle est remarquable pour sa composition et son ornementation. Il forme une cour sur l'arrière avec les anciens bâtiments d'enseignement qui font aussi l'objet de la protection au titre du PLUi.	Prescriptions spécifiques L'édifice devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : portail corinthien surmonté d'un fronton cintré reposant sur des consoles, tympan du fronton orné d'un écu et de festons, clefs hautes, linteaux en brique et pierre, droits au rez-de-chaussée et arqués aux étages, corniches intermédiaires formant les appuis des baies, allège de la travée centrale en pierre portant un tableau gravé, fronton-pignon brisé qui surmonte la travée centrale du corps principal.



Code et n° de la planche	LCT-EE2 - n°E-32
Nom	Ancien collège Jean Jaurès
Type	Équipement public
Adresse	Rue Jean Jaurès
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le collège Jean Jaurès fut édifié en 1870. Les locaux étant devenus vétustes, il fut décidé de relocaliser l'établissement sur le site des anciens chantiers navals. La réhabilitation du bâtiment, conduite pour le compte de la SOGIMA et achevée en 2014, a permis de requalifier l'ensemble d'un îlot et de créer des logements sociaux.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : ensemble de bâtiments organisés autour d'un corps principal de plan rectangulaire encadré par deux ailes dont l'une le relie à un second bâtiment en saillie et moins élevé / Façades nues et lisses, à 7 et 4 travées, surmontées de frontons brisés - le rez-de-chaussée de la façade principale est en retrait, derrière une arcade composée de 7 arches / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toits à deux pentes, tuile ronde / Épannelage : R+1 à R+2.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice est caractérisé par un style néoclassique très dépouillé mais il présente une façade sur rue équilibrée et monumentale : c'est l'un des ensembles architecturaux les plus remarquables de la ville, notamment du fait de ses proportions.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : corps principal : cadres, pilastres, clefs, voussures moulurées, frontons brisés, bandeaux filants - corps latéral : chaînes d'angle harpées, fronton à jour.</p>
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EE3 - n°E-32
Nom	Bureau de Poste et centre de tri
Type	Équipement public
Adresse	30, avenue du Maréchal Gallieni
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le Bureau de Poste et centre de tri de La Ciotat a été édifié dans les années 1930 dans le style Art Déco. Il est caractérisé par des façades "filantes" et un angle traité en rotonde. Les deux retours de façade en arrondi sous la casquette d'angle, de part et d'autre de la porte, forment une entrée majestueuse.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : immeuble d'angle organisé en L autour d'un noyau circulaire, adossé à un corps de bâtiment en U qui forme une petite cour intérieure avec un troisième bâtiment trapézoïdal / Façades percées de triplets rectangulaires - entrée dans l'angle accessible par un perron, encadrée par deux retours de façade tournants / Matériaux : béton, enduit / Couverture : toit-terrasse, toit à plusieurs pans, toit rayonnant ; tuile ronde ; génoises à deux rangs / Épannelage : soubassement, R+2.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Le bâtiment est un bon exemple de l'architecture civile éclectique des années 1930. Il est adossé à une extension des années 1950 en forme de trapèze rectangle qui fait elle aussi l'objet de la protection au titre du PLUi.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : panneau de carreaux en ciment de l'attique de l'entrée, revêtement en terre cuite vernissée des colonnes des baies et de la rive de l'auvent, deux jarres en symétrie de part et d'autre de l'entrée, claustras en tuiles échafaudées (penchées l'une contre l'autre et formant des arches en forme de A).</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EE4 - n°E-32
Nom	École de filles puis école maternelle Romain Rolland
Type	Équipement public
Adresse	21, boulevard Guérin
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Le boulevard Guérin fut le premier à être tracé à l'emplacement du rempart démolé en 1836 entre le quai de la Consigne et la Porte des Fainéants. Sous le Second Empire, on y édifia le "Casino des Champs Élysées" ; il fut remplacé en 1881 par un complexe scolaire regroupant école maternelle, école de filles et cantine.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire accosté d'ailes perpendiculaires en retrait / Façade principale ordonnancée, à 3 travées, ouverte d'une porte corinthienne et surmontée d'un fronton / Matériaux : pierre de taille, pierre froide (soubassement) ; enduit (lignes de refends, linteaux arqués des baies) / Ornements : frontons brisés et fronton arqué / Couverture : toit à deux versants, toits à croupes ; tuile ronde, zinc / Épannelage : R+1 (ailes) à R+2 (corps principal).</p>
--	--

<p>Justification de la préservation Ce bâtiment est un bel exemple de l'architecture civile néo-classique caractéristique du Second Empire et des premières décennies de la Troisième République.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (porte : rinceaux des écoinçons, pilastres, consoles à volutes rentrantes gainées de feuillages ; corps principal : bandeau denticulé filant, pilastres d'angle, tablettes des linteaux, balustres des garde-corps, cadres de baie vitruviens, agrafe, corniche d'attique à modillons).</p>
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EE5 - n°E-32
Nom	École élémentaire Louis Marin (actuellement collège Louis Marin)
Type	Équipement public
Adresse	Place Louis Marin et rue Jules Guesde
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique La "nouvelle école de filles" fut édifée en 1932 dans un style composite, à l'emplacement d'un grand lavoir communal qui occupait l'angle nord-est de la place. Le bâtiment abrite aujourd'hui le collège Louis Marin.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice en T / Façade principale ordonnancée en symétrie autour d'un avant-corps (4 travées, portail en anse de panier précédé d'un seuil en degrés et protégé par un balcon supporté par deux colonnes bombées, baies jumelées au premier), surmontée d'un parapet et d'un fronton ondulant - ailes : porte centrée - façade Nord : 4 travées, baies en escalier compensant la pente / Matériaux : béton, brique, enduit / Couverture : toit-terrasse / Épannelage : soubassement-R+2.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Le bâtiment est un bel exemple de l'architecture civile des années 1930.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (chapiteaux du porche à face taillée en pointe de diamant, jambages en brique des baies, linteaux monolithes aux épaulements ornés de cabochons en pointe de diamant, piliers du garde-corps, frise au premier, corniche d'attique à débord, fronton-pignon portant l'inscription "ÉGALITÉ, LIBERTÉ, FRATERNITÉ" et le blason de la ville).</p>
---	---



Code et n° de la planche	LCT-EE6 - n°E-32
Nom	Ancien théâtre Saint-Jacques
Type	Équipement public
Adresse	Rue de l'Hôpital et place du Théâtre
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Le Théâtre de La Ciotat fut inauguré en 1883. Il a été édifié sur les ruines de la chapelle Sainte-Barbe, troisième chapelle des Pénitents Blancs (débutée en 1599 et jamais achevée). Il a servi durant près de soixante ans de salle de réunions politiques, de bal, de spectacles et, enfin, de cinéma. Il doit abriter une extension de la Médiathèque.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice de plan rectangulaire à 6 travées / Façade principale percée de trois porches plein cintre surmontés d'un triplet de baies rectangulaires et d'un fronton brisé / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : pilastres surmontés de chapiteaux composites ornés de mascarons, balustres des garde-corps, festons de la corniche du fronton, blason de La Ciotat sur le tympan du fronton / Couverture : toiture à deux versants, tuile romaine / Épannelage : R+1.
--	--

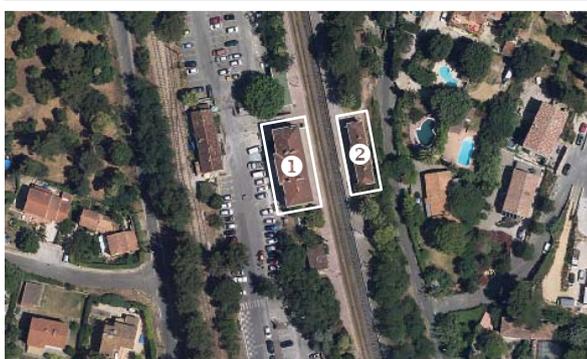
Justification de la préservation Avec la façade de l'ancien hôpital Saint-Jacques voisin, l'ancien théâtre municipal compose un espace urbain remarquable. C'est un bel exemple de l'architecture civile néo-classique caractéristique du Second Empire et des premières décennies de la Troisième République.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (enduits : refends, faux appareil, pilastres, chaînes d'angle harpées ; moulures : triglyphes, métopes ornées de guirlandes de fruits, masques du théâtre grec).
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EF1 et LCT-EF2 - n°E-29
Nom	Gare de La Ciotat : gare et halte ferroviaire
Type	Patrimoine ferroviaire / Ouvrage d'art
Adresse	Chemin du Pareyraou, Le Haut Pareyraou
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique L'installation en 1891 de l'industriel lyonnais Antoine Lumière dans le quartier de la Plage est un événement majeur de l'histoire de La Ciotat. Il y investit une partie de sa fortune en créant un grand domaine de 80 hectares avec château, villas, port privé, fermes, vignobles...). Ses fils, Louis et Auguste, y mettent au point le cinématographe.	Description des ouvrages Plan de masse : de part et d'autre de la voie, la gare ❶ et son annexe ❷ / ❶ Façade antérieure percée de 7 baies plein cintre au RdC, composée en symétrie autour d'un avant-corps peu saillant à 3 travées, rythmée par des pilastres et des corniches - façade postérieure similaire sans saillie, protégée par une marquise ; ❷ Halte ferroviaire de même facture présentant des piliers / Matériaux : appareil en moellon, pierre / Couverture : toit à deux pans, croupes, tuile ronde / Épannelage : R+1.
---	---

Justification de la préservation C'est à La Ciotat que les frères Lumière tournent les films les plus célèbres des débuts du cinéma (<i>L'Arroseur arrosé</i> , <i>La Mer...</i>) mais c'est en particulier <i>L'Entrée du train en gare</i> qui va être pour beaucoup dans la notoriété de la ville.	Prescriptions spécifiques Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs éléments de décor - bâtiment principal : pilastres d'angle en pierre calcaire blanche, corniche intermédiaire double, corniche d'attique à modillons espacés groupés deux par deux, grandes consoles ajourées en fer boulonné de la marquise métallique - halte : pilastres d'angle, piliers, corniche à modillons espacés groupés deux par deux.
---	---



Code et n° de la planche	LCT-EG1 - n°E-32
Nom	Église Notre-Dame de L'Assomption
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Quai Ganteaume
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique L'édifice fut construit dans un style roman de 1603 à 1626 par l'architecte Nicolas d'Aix et son fils Balthasar en agrandissant une chapelle. Il fut consacré en 1678. Les travaux n'ayant pas été achevés, il y manque deux travées sur le côté ouest. La façade dégradée par l'érosion et l'intérieur ont été restaurés de 1971 à 1975.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : large nef à quatre travées, voûtées de croisées d'ogives, flanquée de chapelles latérales / Longueur : 44 m / Largeur : 25 m / Hauteur : 22,5 m / Façade Sud ... / Matériaux : pierre de taille de Bandol et de la Couronne / Couverture : toit à deux pentes ; tuile ronde.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation Emblématique du port de La Ciotat, très sobre, massive, très identifiable grâce à ses arcs-boutants massifs, l'église est remarquable pour la couleur de la pierre, la porte de style classique de la façade Sud par où entraient les maires-consuls, et le grand clocher coiffé d'un toit en pavillon qui fut rehaussé à plusieurs reprises. Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux, ses éléments de décor - notamment l'encadrement de la Porte Consulaire en pierre de La Couronne, sculpté par Jean Lenfant vers 1616 et la statue en marbre de Notre-Dame de Bon Voyage qui surplombe le portail et provient de l'ancien couvent des Capucins.</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EG2 - n°E-32
Nom	Première chapelle des Pénitents Noirs puis chapelle Sainte-Anne
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Place Esquiros
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique La première chapelle des Pénitents Noirs (Notre-Dame de La Miséricorde) fut bâtie de 1630 à 1656. La confrérie la vendit en 1693 aux Pères Servites qui l'agrandirent et la consacrèrent à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Vendue comme bien national en 1791, elle devint un hôpital puis fut réaffectée au culte en 1843 pour la congrégation de Sainte-Anne.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : chapelle de confrérie / Façade tripartite, moins élevée que l'église, comprenant une travée centrale surmontée d'un grand panneau et percée d'un grand oculus et des travées latérales présentant une niche et un aileron qui masque le nu de la façade / Matériaux : pierre de taille, appareil en moellon / Ornements : refends, cadres, bossages, pilastres, volutes rentrantes des attiques des travées latérales, corniche / Couverture : toit à deux pentes ; tuile ronde.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation La chapelle présente une façade très structurée caractéristique de l'architecture de la Contre-Réforme (façade compartimentée, volutes sortantes...). Elle a été récemment réhabilitée.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (bossages des pilastres et de l'oculus, encadrement mouluré du porche et des niches de la façade, frontons semi-circulaires...).</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EG3 et LCT-EG4 - n°E-32
Nom	Chapelle Notre-Dame du Bon-Secours et couvent des Minimes
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Place Guibert, square de Verdun et rue des Capucines
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le couvent des Minimes fut fondé grâce à un legs d'Antoine Martin comme marque de sa dévotion à Saint-François de Paule, le fondateur de l'Ordre. La chapelle fut bâtie en 1633. Le couvent devint très vite la maison religieuse d'enseignement la plus importante de la ville profitant de la déchéance des ordres concurrents, Servites et Oratoriens.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Plan de masse : édifice à nef unique (32 m de long, 6 m de large) ❶, flanqué de chapelles latérales, articulé à un grand bâtiment rectangulaire perpendiculaire ❷ / Façades ❶ nues et lisses, avec de rares ouvertures sans cadre (baies cintrées, oculus vitré) ❷ alternance de baies arquées et de fenestrons / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille, enduit / Couverture ❶ toit à un pan - rampants du pignon : lignes de tuiles ❷ toit à deux pans, tuile ronde / Épannelage ❷ R+entresol+2.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Pendant la période révolutionnaire, le couvent devint une caserne et la chapelle abrita en 1791, le jour, le siège du Club des Antipolitiques de La Ciotat, affilié au centre de la rue Thubaneau de Marseille et, la nuit, l'office des prêtres réfractaires (abandonnée après la Seconde Guerre mondiale, elle a été réhabilitée et affectée au culte protestant en 2012).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs ornements : ❶ chambranle sculpté du portail, porte à deux battants et imposte sculptés, niche au-dessus du portail ; ❷ cadres et appuis des baies arquées et des fenestrons, génoise à trois rangs formant corniche.</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EG5 - n°E-32
Nom	Chapelle Saint-Joseph (ou seconde chapelle des Pénitents Noirs)
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Place Esquiros
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Cette chapelle très modeste fut bâtie entre 1697 et 1698, en seulement six mois, pour les Pénitents Noirs, à cinquante mètres de leur premier lieu de culte (la chapelle Sainte-Anne), sur un terrain attenant au rempart de la Porte de Cassis. À la Restauration (1819), une congrégation de Saint-Joseph succéda aux Pénitents.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice à nef unique / Façade principale lisse, encadrée de chaînes harpées, percée d'une porte arquée surmontée d'une niche (occupée par la "Vierge à la Médaille miraculeuse" depuis 1950), de deux baies cintrées protégées par un larmier, d'un oculus cerné d'une chaîne harpée, et surmontée par un clocheton - façade sur rue percées de quatre baies au cintre ondulant / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toit à deux pentes, tuile ronde.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice a été restauré vers 1900 et, à cette occasion, la façade a été dénaturée par un crépi de ciment gris strié de refends. Néanmoins, avec la chapelle Sainte-Anne, il compose un cadre urbain très caractéristique de l'époque de la Contre-Réforme en Provence. La porte, de style rococo, est remarquable.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor, notamment les chaînes d'angle harpées et les lésènes moulurées de style néo-roman qui soulignent les rampants de l'attique ; les battants et l'imposte en bois sculpté de la porte de style baroque.</p>
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EG6 - n°E-32
Nom	Maison des Pénitents (dite aussi "Maison des Pères Servites")
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Boulevard de la République
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La maison des pénitents fut édifée à l'emplacement du jardin des Révérends Pères Servites, connu aussi sous le nom de "Jardin des Noirs" en souvenir des Pénitents Noirs, les premiers propriétaires de la chapelle Sainte-Anne (Notre-Dame des Neiges).</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade sur rue à quatre travées, porte latérale / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : bandeaux filants interrompus pour former des larmiers en forme de mitre au-dessus de la porte et des baies, rosettes découpées au ciseau dans l'enduit, corniche à modillons, petits corbeaux plats des appuis des fenêtres du premier étage, imposte en fer forgé (porte murée) / Couverture : toit à deux versants, tuile ronde.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Patrimoine religieux.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>La façade sur rue devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.</p>
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EG7 - n°E-32
Nom	Chapelle de l'Œuvre de Jeunesse
Type	Patrimoine religieux
Adresse	192, boulevard Michelet
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>En 1864, les responsables de l'Œuvre de Jeunesse de Marseille fondèrent une succursale à La Ciotat. La chapelle fut construite entre 1866 et 1871 et elle fut inaugurée en 1872. Les vitraux d'une très belle facture ont été réalisés par Alphonse Didron, grand verrier qui a également créé des vitraux pour les cathédrales de Troyes et de Soissons.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>① Vaisseau de 26 m de long, 9 m de large et 14 m de haut, à 6 travées, présentant un fronton de façade, un chevet à 5 faces et des façades latérales scandées par des contreforts plats ; ② annexe composée de deux corps identiques aux façades nues et lisses, chacune percée d'une paire de baies géminées en arc brisé et d'un oculus / Matériaux : ① ② appareil en moellon, pierre de taille, enduit / Couverture ① ② : toit à deux versants, toit à 5 pans (chevet) ; tuile ronde.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Patrimoine religieux.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. La chapelle et le bâtiment annexe devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs éléments de décor : ① quatorze contreforts plats, deux séries de baies ogivales encadrées de chaînes harpées, remplies de lancettes géminées et de petites rosaces quadrilobées en pierre calcaire, voussures et larmiers moulurés, corniche d'attique.</p>
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EG8 - n°E-35
Nom	Chapelle Notre-Dame de La Garde
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Traverse Notre-Dame de La Garde, Le Cannier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Construite par les Pénitents bleus (confrérie composée de marinières et navigateurs), près d'une vigie, consacrée en 1613, la chapelle est dédiée aux gens de mer. Après un incendie en 1957, elle a été restaurée grâce à la municipalité, la paroisse et les Chantiers navals. Un pèlerinage y a toujours lieu chaque année pour la fête de l'Immaculée Conception.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : chapelle de pèlerinage / Plan de masse : nef unique de 22 m de long sur 6 à 10 m de large, précédée par un grand porche rajouté en 1864 à l'occasion d'une restauration de la chapelle accessible par un seuil en degrés, poursuivie par un bâtiment rectangulaire accolé au chevet / Façades : nues et lisses, sans ouverture (le jour entre par l'oculus) / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toit à deux versants, tuile ronde.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Longtemps repère pour la navigation des marins, cette "chapelle-vigie" est l'objet d'une dévotion à la Vierge de La Garde depuis le XIX^e siècle : elle contient le plus grand nombre d'ex-votos des Bouches-du-Rhône. Vu depuis le chemin, l'enchaînement des pignons des trois bâtiments de hauteurs différentes est harmonieux. Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (porche : voussure de l'arc ogival du porche, corniche qui souligne les rampants du toit du porche, pilastres d'angle en pierre apparente ; chapelle : clocheton pyramidal).</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EI1 - n°E-35
Nom	"Halle de la mécanique" ("La Chaudronnerie")
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Avenue Maurice Sandral et rue Bouronne
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>La "Halle de la mécanique" témoigne d'un complexe industriel disparu qui était deux fois plus vaste et comprenait quatre ateliers spécialisés affectés à la mécanique, à la chaudronnerie, à l'électricité et à la menuiserie. La municipalité l'a rénovée et reconvertie en théâtre : "La Chaudronnerie" a été inaugurée en octobre 2017.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : nef industrielle conçue sur le modèle d'une basilique civile romaine qui abritait deux ateliers : l'atelier chaudière et l'atelier mécanique / Façades à 13 travées soulignées par des pilastres, ouvertes de grands arcs plus ou moins larges, en arc cintré ou en arc semi-circulaire selon les travées, et de baies de forme segmentaire (arc surbaissé), au-dessus / Matériaux : appareil en moellon, brique apparente (arcs de décharge) / Épannelage : R+1.</p>
--	---

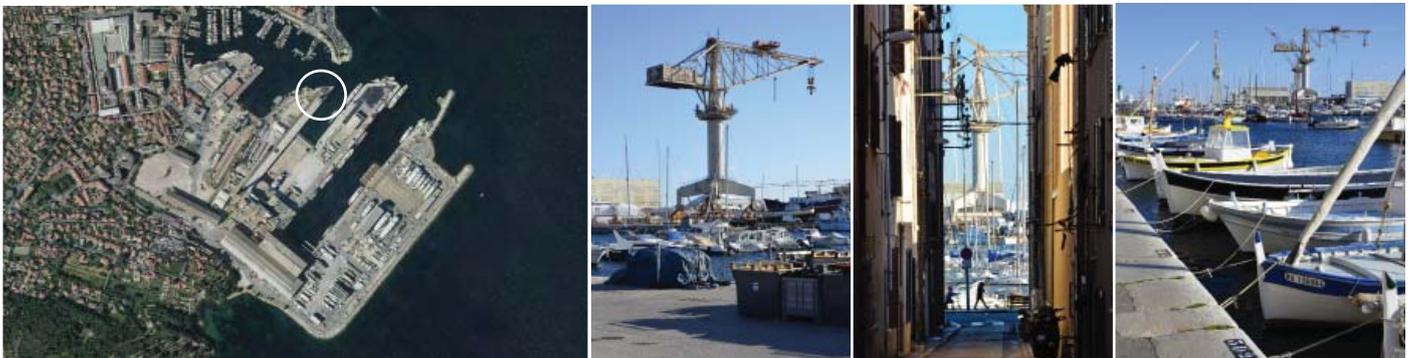
<p>Justification de la préservation</p> <p>Autrefois relié au secteur sud par une passerelle métallique et deux voies traversières, l'ouvrage fut l'un des principaux bâtiments du secteur nord du site de la S.P.C.N. C'est aujourd'hui un lieu majeur de la mémoire collective et un symbole du passé industriel. Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Dans le cadre de travaux d'extension ou de modernisation de l'équipement, les volumes de la halle d'origine, les parois en maçonnerie et les arcs de décharge en brique devront être conservés et mis en valeur.</p>
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EI4 - n°E-35
Nom	Grue roulante Krupp-Ardelt 170/250 t
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Tribord Grande Forme - Chantiers navals
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Les chantiers de la S.P.C.N. ont été modernisés dans les années 1950 puis à nouveau entre 1960 et 1970 avec la construction d'une grande forme, de deux grands portiques et d'une grue de 250 tonnes. Fabriquée par les usines Krupp-Ardelt et mis en service en 1969, elle reste la plus puissante de l'histoire des chantiers navals de La Ciotat.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : grue roulante sur rails à flèche horizontale composée d'une colonne cylindrique de 4,5 m de diamètre terminée par un cône allongé qui sert de pivot à une flèche tournante à crinoline, avec une plate-forme comprenant trois moteurs de giration / Hauteur totale : 56,30 m / Poids total à vide avec lest : 988 tonnes / Levage : 250 tonnes à 30 m, 170 tonnes à 42,50 m - levage auxiliaire : 20 tonnes de 8 à 42,50 m / Hauteur de levage maximum sur rail du terre-plein : 45 m.</p>
--	--

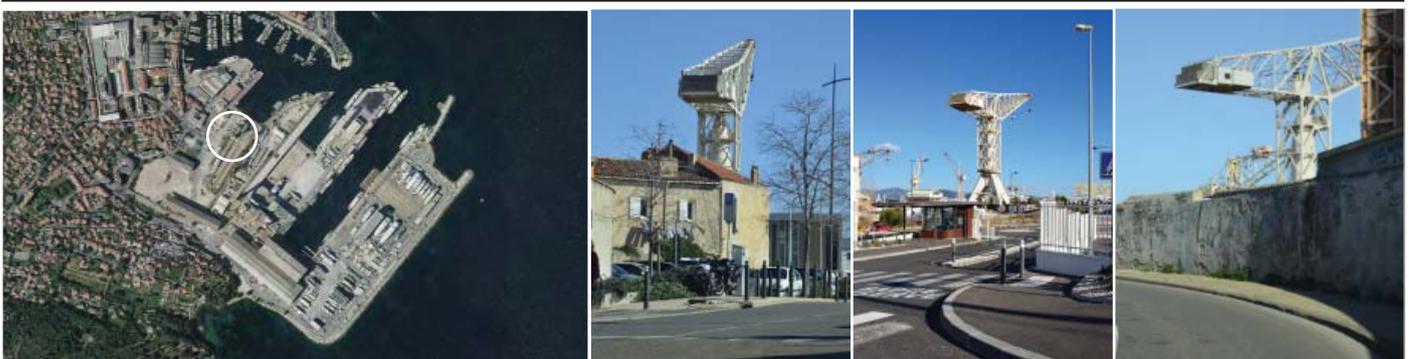
<p>Justification de la préservation</p> <p>Depuis que plusieurs machines à lever obsolètes (grue roulante Krupp-Ardelt 20 tonnes de 1969, grue Wisbech 16/40 tonnes de 1975) ont été démontées au cours de la modernisation de la grande forme dans les années 2013-2015, cet ouvrage constitue l'un des derniers témoignages du second apogée des chantiers navals. ◆ Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Il est situé sur un chemin de roulement qui longe la grande forme. Dans le cadre de travaux d'extension ou de modernisation des chantiers qui nécessiterait sa démolition, l'ouvrage sera démonté puis déposé et conservé ou remonté et repositionné sur un autre emplacement des chantiers navals.</p>
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EI5 - n°E-35
Nom	Grue Titan 50/120 t ou "Grue de type cocotte"
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Secteur 1 - Chantiers navals
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Les chantiers de la Société Provençale de Constructions navales ont été modernisés dans les années 1950 puis, à nouveau entre 1959 et 1970 avec la construction d'une grande forme, de deux portiques de 500 et 660 tonnes, d'une grue Krupp-Ardelt de 250 tonnes et de cette grue Titan 50/120 tonnes construite par Titan de France en 1959.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : engin de levage roulant sur rails à flèche orientable sur fût fixe et crinoline (emplacement d'origine sur rail entre les cales n°1 et n°2) caractéristique de la manutention lourde ; deux points de levage : un au milieu de la flèche pour les charges lourdes et un au bout pour les charges "légères" ; le pied de fût cylindrique se termine en fusée pour supporter les girations / Poids à vide avec lest : 580 tonnes / Levage : 50 à 50 m, 120 t à 25 m / Matériaux : structure métallique.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Depuis que plusieurs machines à lever obsolètes (grue roulante Krupp-Ardelt 20 tonnes de 1969, grue Wisbech 16/40 tonnes de 1975) ont été démontées au cours de la modernisation de la grande forme dans les années 2013-2015, cet ouvrage constitue l'un des derniers témoignages du second apogée des chantiers navals. ◆ Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Dans le cadre de travaux d'extension ou de modernisation des chantiers navals qui nécessiteraient sa démolition, l'ouvrage sera démonté puis déposé et conservé ou remonté et repositionné sur un autre emplacement des chantiers navals.</p>
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EI6 - n°E-35
Nom	Grue du chantier de L'Escalet / Grue du Pont de fer
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Quai François Mitterrand
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique La grue marteau Titan de 5/20 T, anciennement appelée grue du pont de fer, assurait autrefois le transfert des marchandises entre la voie de chemin de fer et le pont de fer qui desservait les chantiers. Elle a été édifiée sur l'ancien glacis de l'Escalet qui servit de chantier de construction jusqu'à la fin du XIX ^e siècle.	Description de l'ouvrage Typologie : machine à lever à bâti fixe, scellée sur embase en maçonnerie, à flèche horizontale orientable, repositionnée sur le quai / Matériaux : structure en treillis métallique fixée sur une pile maçonnée.
Justification de la préservation Totémique, cet ouvrage métallique participe au paysage exceptionnel du site des chantiers navals et contribue à la silhouette urbaine de la ville. Il fait partie du patrimoine vivant de La Ciotat. C'est une œuvre de l'art de l'industrie. ◆ Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses modénatures. Dans le cadre de travaux d'aménagement de l'espace public qui nécessiterait son déplacement, l'ouvrage sera démonté et repositionné sur un autre site du port ou de la commune.



Code et n° de la planche	LCT-EL17 - n°E-32
Nom	Immeuble aux cadres traités en bossages
Type	Immeuble de logements
Adresse	3, rue Canolle
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Cette demeure qui a conservé un très beau rez-de-chaussée de style classique fut édifée en 1726.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice en forme de rectangle irrégulier / Façade étroite à deux travées présentant au RdC une porte tiercée et une baie rectangulaire / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : cadres traités en bossages, entablement surmonté d'une maçonnerie formant un large larmier à un pan ; imposte de forme rectangulaire ornée d'une ferronnerie (entrelacs et monogramme) / Couverture : toit à deux versants, tuile ronde / Épannelage : R+2+étage d'attique.
Justification de la préservation Les éléments de décor sont remarquables.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade. Le rez-de-chaussée devra conserver sa composition, ses matériaux et ses décors.



Code et n° de la planche	LCT-EP1 - n°E-32
Nom	Hôtel particulier du XVIII ^e siècle
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	18, rue du Maréchal Foch
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Cette demeure à la façade sobre et élégante fut édifée dans la première moitié du XVIII ^e siècle.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade sur rue à cinq travées présentant deux étages nobles de même hauteur, un étage d'attique, un seuil en degrés / Matériaux : appareil en moellon, enduit, crépi / Ornements - façade : bandeaux filants, cadres, corniche - porte : linéau à métopes surmonté d'un entablement à denticules relié par une maçonnerie à un œil-de-bœuf, imposte / Couverture : toit à deux versants, tuile ronde / Épannelage : soubassement rattrapant la pente, R+2.
Justification de la préservation Les éléments de décor sont remarquables.	Prescriptions spécifiques La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux et ses décors : triglyphes, métopes (boucliers et éléments d'armure), denticules, faux appareil rustique, imposte en fer forgé (spiraux, entrelacs de volutes, monogramme), œil-de-bœuf de forme mixte (carré et demi-lunes) accosté de volutes, englobé dans un larmier en maçonnerie couvrant l'entablement, panneaux en bois (écoinçons, pointes de diamant). Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.



Code et n° de la planche	LCT-EP2 et LCT-EP3 - n°E-32
Nom	Maison du Viguier Antoine Marin
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	19 et 21, rue des Poilus
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique L'avocat Antoine Marin, fondateur des Minimes et viguier (magistrat qui rendait la justice) de 1636 à 1654, fit construire sa demeure urbaine dans la rue la plus longue et la plus commerçante de la ville, qui conduisait du "Portal d'amont" de l'ancienne enceinte à la "Porte Réale" de la nouvelle enceinte.	Description des ouvrages Plan de masse : immeuble d'angle en L, divisé en deux lots / Façades ordonnancées présentant des séries de pilastres accouplés sur deux étages et compartimentées par des corniches / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille (pilastres, corniches), crépi / Ornements : corbeaux à volute ornés d'un feuillage et groupés quatre par quatre sous la corniche intermédiaire du deuxième étage, génoise / Couverture : toit à deux pentes, tuile ronde / Épannelage : R+2+étage d'attique.
Justification de la préservation Bien qu'en partie altéré (les baies et les trumeaux ont été remaniés) et partagé en deux lots, l'ensemble bâti conserve son unité de façade, les ordres architecturaux superposés sur plusieurs niveaux selon une gradation du lourd au délicat (le corinthien au-dessus de l'ionique), et un décor sculpté remarquable.	Prescriptions spécifiques La protection concerne les deux bâtiments issus du découpage de l'hôtel particulier. Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les façades devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs éléments de décor : pilastres jumelés surmontés de chapiteaux ioniques au premier étage et de chapiteaux corinthiens au deuxième étage, corniches intermédiaires, génoise tournante à trois rangs.



Code et n° de la planche	LCT-EP4 - n°E-32
Nom	Hôtel particulier
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	4, place Esquiros
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Cet hôtel particulier du XVII ^e siècle a été édifié sur la rive nord d'une place triangulaire ouverte dans les remparts du XVI ^e siècle à l'emplacement de la porte de Cassis qui permettait de sortir de la ville en direction de Cassis.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade principale ordonnancée, nue et lisse, à 5 travées, avec une diminution progressive des hauteurs d'étage, ouverte d'une porte centrée dont le chambranle d'encadrement droit est traité en bossages, surmontée par un entablement composite, et précédée par un seuil en degrés / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toit à deux longs pans ; tuile ronde / Épannelage : RdC rampant+2.
---	---

Justification de la préservation L'édifice, sobre et élégant, est remarquable - malgré un déséquilibre créé par l'aménagement d'un rez-de-chaussée commercial - et il compose le troisième côté de la place Esquiros de forme triangulaire. Avec les chapelles Sainte-Anne et Saint-Joseph, il forme un ensemble architectural à la fois harmonieux et suggestif.	Prescriptions spécifiques La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : appuis des baies, larges corniches intermédiaires moulurées, deux lignes de tuile sous l'égout, persiennes. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible.
---	---



Code et n° de la planche	LCT-ES1 - n°E-32
Nom	Ancien hospice Saint-Jacques
Type	Patrimoine de la santé et de l'assistance
Adresse	Rue de l'Ancien Hôpital et rue Lucien Martin
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique L'hôpital a été fondé en 1617 à l'instigation d'Anthoine Gueymard, marinier, armateur et commerçant, à l'emplacement d'un premier établissement construit en 1598 par la famille Marin. Il était géré par quatre consuls sortant de charge, dirigé par un hospitalier, et un aumônier faisait fonction d'économe. Il a fonctionné jusqu'en 1972.	Description de l'ouvrage Plan de masse : longue nef flanquée de deux ailes de même longueur mais moins élevées / Façade antérieure : corps principal ouvert d'un portail cintré accosté de deux grandes baies de même forme, ouvert à l'étage de deux baies géminées rectangulaires, surmonté d'un fronton brisé orné ; ailes surmontées d'un demi-fronton / Matériaux : appareil en moellon, enduit ; impostes vitrées / Couverture : toiture à deux versants, toits latéraux à un pan, dôme ; tuile ronde / Épannelage : R+1.
---	--

Justification de la préservation Le bâtiment principal, dit "hôpital neuf", a été remanié et agrandi au XVIII ^e siècle par Jacques de Matignon, Abbé de Saint Victor et seigneur de La Ciotat. Il comporte encore des éléments architecturaux remarquables : un dôme elliptique d'une forme peu usitée qui surmontait autrefois la chapelle et un escalier à double volée.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : bandeaux, chambranles d'encadrement des baies, rampants et corniches, blason représentant un pélican nourrissant ses petits (le pélican étant le symbole de l'amour paternel et de la charité, l'une des trois vertus théologales du christianisme avec la foi et l'espérance, il est devenu l'emblème des Maisons de Charité et des hospices).
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EU1 - n°E-33
Nom	Monument aux frères Lumière
Type	Architecture commémorative / Architecture funéraire
Adresse	Boulevard Beau Rivage
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager
Historique Le monument a été édifié à proximité du domaine des frères Lumière grâce à une souscription. Il a été conçu par l'architecte Gaston Castel et le sculpteur Louis Botinelly et inauguré le 10 août 1958.	Description de l'ouvrage Typologie : architecture commémorative / Façade antérieure côté mer présentant deux inscriptions gravées en creux : "Auguste et Louis Lumière" et "Inventeurs du cinématographe" - face postérieure côté boulevard présentant les profils des frères Lumière en bas-relief et, pourtourant un disque légèrement bombé représentant la carte de l'Europe, l'inscription "Le cinématographe fait connaître le monde" / Matériaux : pierre de taille (soubassement, piliers et entablement).

Justification de la préservation Conçu comme à la fois comme un petit mausolée et une porte ouverte sur la mer, le monument des frères Lumière, pionniers de la photographie et du cinéma, rappelle une phrase dite un jour par Auguste Lumière : "Vous aurez là, toujours, le film naturel et mouvant de la mer".	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EU2 - n°E-32
Nom	Monument à Eugène Mouton
Type	Architecture commémorative / Architecture funéraire
Adresse	Square Eugène Mouton
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input checked="" type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager
Historique Ce monument édifié par l'architecte Georges Raymond et orné d'un buste sculpté par Auguste Cornu, rend hommage à Eugène Mouton (1863-1928), maire et conseiller général de La Ciotat mort en fonction. Il est représenté de profil sur la face antérieure sur un médaillon en bronze.	Description de l'ouvrage Typologie : monument commémoratif / Matériaux : pierre de taille calcaire ; bronze (médaillon) ; fer forgé (clôture) / Sculptures en ronde-bosse : sur la face postérieure, un paysan en sabots avec une pioche à la main et une houe aux pieds, sur les faces latérales, un pêcheur qui porte des cordages et des filets, et un ouvrier métallurgiste du chantier naval debout, qui tient à ses pieds une hélice à trois pales.

Justification de la préservation Le monument demeure, à plusieurs titres, un témoin historique, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités, de l'histoire de l'art (magnifiques sculptures en ronde-bosse) ou, tout simplement, de l'histoire de la commune. Voir Préambule du volume N1	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.
---	---



Code et n° de la planche	LCT-EV1 - n°E-32
Nom	"Villa d'Arcy" ou villa de Victor Delacour
Type	Villa
Adresse	1, avenue F. Mistral et avenue V. Hugo, quartier des Célestins
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Victor Delacour (1826-1864), ingénieur en chef des ateliers des Messageries nationales et directeur des travaux de 1853 à 1864, conçu et dirigea la construction de 23 navires et fut à l'origine de la première cité ouvrière de France, entre 1855 et 1858. La cité Notre-Dame-des-Victoires s'étendait sur 21 000 m² et pouvait accueillir 800 personnes.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice de plan rectangulaire précédé de trois porches à arcades formant une terrasse au premier étage / Façade principale de style néo-classique, ordonnancée, à 6 travées, avec une diminution progressive des hauteurs d'étage, couronnée par un garde-corps ajouré / Matériaux : pierre de taille / Ornements : frontons, refends, bandeaux, agrafes, corniches / Couverture : toit à deux pentes et deux croupes ; tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+2.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation Imposante, équilibrée, traitée en symétrie et rythmée par des frontons, la villa monumentale est un exemple exceptionnel d'architecture bourgeoise composite, mêlant le style Renaissance et le style classique du XVIII^e siècle. Le parc remarquable qui lui sert d'écrin a été conservé. ● Voir Préambule du volume N1</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (refends du premier niveau, pilastres d'angle bagués traités en chaînes harpées, agrafes à volutes des arcades du rez-de-chaussée, panneaux des allèges, colonnes toscanes doubles engagées dans les angles des porches, frontons brisés, balustres des terrasses des perrons, métopes, garde-corps ajouré du parapet).</p>
---	---



© DRAC PACA

Code et n° de la planche	LCT-EV2 - n°E-32
Nom	"Villa des Tours"
Type	Villa
Adresse	12, avenue du Président Wilson
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Le tourisme commença à se développer à La Ciotat dans les années 1860 à partir de l'élan donné par Victor Delacour (Villa d'Arcy). Le port des Capucins fut ensuite aménagé en 1870, un établissement de bains de mer fut créé en 1873, et de belles villas apparurent le long du front de mer, notamment la "Villa des Tours", en 1887.</p>	<p>Description des ouvrages Plan de masse : corps de logis rectangulaire ❶ cantonné d'une tourelle ❷ et d'une tour carrée ❸ flanquée d'une échauguette face à un bâtiment en L (communs) ❹ / Façade sud ordonnancée, précédée d'un perron, couronnée d'une grande lucarne à jouées / Matériaux : appareil en moellon (❹ à gros joints sur le pignon), pierre de taille, enduit / Couverture : ❶ toit à deux pans, croupes, tuile ronde ; ❷ toit en pavillon à égout retroussé, tuile vernissée / Épannelage : RdC surélevé+2.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation La façade sud flanquée de tourelles d'angle de formes différentes, sertier dans un bouquet de pins parasols ou la vue depuis le débarcadère sur les chantiers navals sont deux cartes postales de La Ciotat. Avec ses parterres et ses fabriques, la villa témoigne du raffinement de la station de villégiature à la fin du XIX^e siècle.</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P1 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs modénatures (❶ angles harpés des souches, ❷ crénelage, mâchicoulis et enduit imitant un appareil de pierre de taille, ❸ corniche à modillons, ❹ cadres moulurés, festons, bandeaux en céramique blanche dessinant un fronton sous le débord de toit du pignon. La tour crénelée ❷ intégrée au mur de clôture sera conservée.</p>
---	--



© Alain Meier

Code et n° de la planche	LCT-EV3 - n°E-32
Nom	"Villa Le Toit"
Type	Villa
Adresse	1, avenue de Clavel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Le tourisme commença à se développer à La Ciotat dans les années 1860 à partir de l'élan donné par Victor Delacour ("Villa d'Arcy"). Le port des Capucins fut aménagé en 1870, un établissement de bains de mer fut créé en 1873, et les premières villas apparurent.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice organisé en L monorioenté (façade nord aveugle) / Façade principale orientée au sud (mur aveugle au nord) / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille, enduit / Ornements : petites rosettes sur la rive métallique du toit / Couverture : grand toit à deux longs pans et croupes, à égout retroussé, chevrons débordant sur des consoles de bois sculpté (cabochons en forme de pommes de pin) ; bardeau / Épannelage : R+2.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation Caractérisée par un toit majestueux, la villa est visible de loin. Elle témoigne du raffinement de la station de villégiature à la fin du XIX^e siècle.</p>	<p>Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P2 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor. Le mur de clôture (appareil en moellon irréguliers et à gros joints) et le portail (piliers en pierre de taille) seront conservés. Le jardin sur le devant, étendu tout le long de la parcelle en lanière, sera préservé.</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EV4 - n°E-32
Nom	"Villa Maria"
Type	Villa
Adresse	2, avenue de Clavel et avenue du Président Wilson
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Le tourisme commença à se développer à La Ciotat dans les années 1860 à partir de l'élan donné par Victor Delacour (Villa d'Arcy). Le port des Capucins fut aménagé en 1870, un établissement de bains de mer fut créé en 1873, et de belles villas apparurent sur le littoral, notamment la "Villa Maria" vers 1900.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire / Façade ① principale côté mer sans entrée, asymétrique, présentant une avancée flanquée de baies en quart de cercle sur les deux étages et une baie géminée ② sud : doublet et triplet au RdC, baies jumelées et simple à l'étage ③ nord : triplet surmonté d'une fenêtre thermale / Matériaux : appareil en moellon, pierre, brique, enduit / Couverture : toit à deux pans, croupes, tuile ; pans bombés (écailles en terre cuite) / Épannelage : RdC surélevé+1.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation Cette majestueuse villa de style éclectique, à la façade très étudiée et au large débord de toit présentant des chevrons et des consoles de bois sculptées, témoigne de l'élégance de la station de villégiature à la fin du XIX^e siècle.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : corniches, corbeaux, carreaux en céramique vernissée et lignes de festons pyramidaux sur l'attique et les allèges, fer forgé ; ① linteaux arqués en pierre (deux sont plein cintre et jumelés) soulignés par un larmier ou un liseré en céramique bleue ② ③ linteaux arqués en brique ; amortissements des piliers du portail (boutons).</p>
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EV5 - n°E-35
Nom	"Villa Les Pins"
Type	Villa
Adresse	18, avenue du Cardinal Maurin
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Cette villa de style composite "Belle Époque" a abrité une école publique. Elle est aujourd'hui affecté à l'école de musique municipale et au conservatoire "Zino Franciscatti".	Description de l'ouvrage Plan de masse : corps principal rectangulaire ❶, flanqué de deux ailes parallèles ❷ et cantonné de tourelles octogonales ❸ au sud / Façade principale donnant sur un grand perron, présentant un portique arqué à quatre colonnes toscanes soutenant le balcon d'un triplet de baies surmonté d'un larmier ondulant / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille, enduit / Couverture : ❶ toit à deux pentes, croupes ❷ pans ❸ toit rayonnant à 8 pans, tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+2.
---	---

Justification de la préservation L'édifice marque le paysage et témoigne de l'élégance de la station de villégiature à la fin du XIX ^e siècle.	Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : ❶ portique, corniche intermédiaire ondulante, œils de bœuf ovales du mur de soubassement, linteaux droits, larmier interrompu par un médaillon accosté de festons, triglyphes du dernier étage ; ❷ clefs passantes des linteaux ébrasés, tableaux moulurés et consoles striées à gouttes de l'attique, persiennes.
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EV6 - n°E-35
Nom	Villa de l'anse du Mugel n°1
Type	Villa
Adresse	12, avenue du Mugel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Le cadastre napoléonien révèle qu'en 1805 trois propriétés agricoles constituaient le site du Mugel-Bec de l'Aigle. Le site était encore en grande partie sauvage (parcelles incultes, quelques vignes et oliviers) et ne comptait que quelques cabanons pour ranger les outils quand la villa a été édifée à la fin du XIX ^e siècle.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice en L constitué d'une aile étroite, à l'alignement sur la rue, et peu saillante, articulée à une aile plus importante / Façade est donnant sur la mer à deux travées - pignon brisé ouvert de baies jumelles à trumeau / Matériaux : appareil en moellon, brique, enduit / Ornements : chaînes harpées, lignes de tuiles maçonnées soulignant l'égout / Couverture : toits à deux longs pans ; tuile à emboîtement / Épannelage : soubassement-R+1.
---	--

Justification de la préservation L'édifice marque le paysage et témoigne de l'élégance de la station de villégiature à la fin du XIX ^e siècle.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : linteaux droits en pierre reliés par des bandeaux en brique laissée apparente, bandeaux en brique filants formant un ensemble de rayures au premier étage, chaînes harpées en brique des baies, lignes de tuile.
---	---



Code et n° de la planche	LCT-EV7 - n°E-35
Nom	Villa de l'anse du Mugel n°2
Type	Villa
Adresse	Avenue des calanques, Anse du Mugel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le cadastre napoléonien révèle qu'en 1805 trois propriétés agricoles constituaient le site du Mugel-Bec de l'Aigle. La villa a été édifiée à la fin du XIX^e siècle dans un lieu à l'écart encore en grande partie inculte et où les cabanes à outils étaient les seules constructions.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice en L, orienté au sud, implanté sur le haut de la parcelle, avec un jardin sur le devant / Mur pignon du corps principal ouvert d'une large baie et présentant un faux hourdage (les deux fenestrons sont postérieurs) / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : toits à deux longs pans surbaissés, passée de toit, chevrons débordant sur consoles de bois ; tuile à emboîtement / Épannelage : RdC surélevé +2.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>L'édifice marque le paysage et témoigne de l'élégance de la station de villégiature à la fin du XIX^e siècle. Son style "régionaliste" est une réinterprétation assez libre de l'architecture "vernaculaire" des villes balnéaires des Landes et du Pays basque (imitation d'un pan de bois courts).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : faux boisages en ciment moulé, cadres de baie.</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EV8 - n°E-35
Nom	Villa Jauffret
Type	Villa
Adresse	Parc du Mugel
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Au terme d'achats successifs, Charles-Emile Robert, négociant à Calcutta, parvient en 1870 à constituer l'actuel domaine du Mugel. En 1888, le négociant marseillais Augustin Bourgogne achète la propriété pour l'offrir à ses filles qui épousent les frères Jauffret, des entrepreneurs qui font construire la villa et installer le premier grand système d'irrigation.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice en H composé d'un corps principal étroit ❶ précédé de degrés latéraux menant à un perron arqué couvert ❷, avec un auvent au premier ❸, flanqué d'ailes perpendiculaires ❹ présentant des pignons identiques à 4 travées ; celui de gauche est prolongé par un avant-corps à 5 faces ❺ / Matériaux : appareil en moellon, pierre froide, enduit / Couverture : ❶❹ toit à longs pans, noues, tuile à emboîtement ❷❸ tuile ronde ❺ tuile plate / Épannelage : RdC surélevé+1+comble.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>La villa est remarquable pour son architecture (style éclectique Art Nouveau, beau péristyle, toiture imposante) et sa situation dans le paysage (position dominante sur un magnifique domaine de 17 hectares, échelonné sur un site escarpé et peu à peu embelli par ses propriétaires successifs, belvédère face au golfe de La Ciotat et à l'île Verte).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : ❶ portique de huit colonnes toscanes en pierre calcaire blanche, pilastres d'angle en pierre apparente, garde-corps en bois, souches de cheminée à mirandes ; ❷ piliers, poutres, chevrons et consoles en bois sculpté ; ❺ tuiles faitières retroussées.</p>
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EV9 - n°E-32
Nom	"Villa Bizalion"
Type	Villa
Adresse	393, avenue du Président Wilson et traverse Bizalion
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le 7 avril 1861, l'ingénieur ciotaden Louis Payan et son associé le négociant arlésien Honoré Bizalion créèrent une usine de gaz d'éclairage dans la propriété Payan (à l'emplacement actuel d'EDF, en face de la Poste centrale). Enrichi, Honoré Bizalion fit édifier sa demeure près de la plage dans un style inspiré du classicisme.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : corps principal rectangulaire, adossé à un corps latéral carré, et se prolongeant au sud par un avant-corps arqué formant une terrasse / Façade sud-ouest : 2 + 5 travées, baies en arc plein cintre, loggia vitrée / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Ornements : cadres, bandeau filant, corniche intermédiaire, balustres (loggia, terrasse), festons (avant-corps) / Couverture : toits à deux versants et croupes, toit à trois pans ; tuile ronde ; toit-terrasse / Épannelage : R+2 et R+4.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>La propriété Bizalion a été réduite - le terrain a été urbanisé, le jardin a disparu - et la villa a été très remaniée (création d'une terrasse à la place d'une toiture, enduits, garde-corps) mais celle-ci conserve, néanmoins, son intérêt historique. Elle marque le paysage du littoral de La Ciotat.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux, ses modénatures et ses éléments de décor.</p>
---	---



Code et n° de la planche	LCT-EV10 - n°E-32
Nom	Villa des Fauvettes dite "Bastide Fauvette"
Type	Villa
Adresse	10T, rue Vence
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Villa édifiée à la fin du XIX^e siècle.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice rectangulaire implanté sur une parcelle en lanière / Façade principale à 4 travées marquée par deux pilastres surmontés d'un fronton curviligne surbaissé, précédée d'une véranda / Matériaux : appareil en moellon, brique (souches), enduit / Ornements : corniche de couronnement doublée qui souligne une frise en céramique vernissée interrompue par le fronton arqué / Couverture : toit en pavillon, tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+1.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>La façade principale est précédée par un avant-corps en partie vitré postérieur à la construction mais la villa demeure remarquable pour sa composition et ses décors ainsi que pour son jardin sur le devant bien visible depuis la rue.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : cartouches et cadres vitruviens des baies (deux épaulements), cartouches des cintres des baies, tympan du fronton reposant sur deux consoles et orné d'instruments de musique et de rameaux moulurés, carreaux de céramique vernissée représentant des feuilles de marronnier, garde-corps arqués en fer forgé du balcon centré à l'étage, persiennes. La rocaille du bassin sera conservée.</p>
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EV11 - n°E-32
Nom	"Villa au décor de hachures et damiers"
Type	Villa
Adresse	88, rue Pasteur et 10, rue Parmentier
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Villa édifiée à la charnière entre le XIX^e et le XX^e siècles.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice constitué de deux corps de bâtiment juxtaposés, l'un rectangulaire ❶, l'autre carré et en retrait par rapport au plan de façade principal ❷, au fond d'une grande parcelle qui forme l'angle d'un îlot / Façade asymétrique : ❶ 2 travées, ❷ composition ascendante 1 puis 2 puis 3 baies -, précédée d'un perron / Matériaux : appareil en moellon, enduit / Couverture : ❶ toit à deux versants et une croupe, ❷ toit en pavillon ; tuile ronde / Épannelage : ❶ R+1 ; ❷ R+2.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation La villa est remarquable pour ses décors de façade.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : linteaux monolithes plats des baies ; bandeaux en brique filant sur l'attique et striant le trumeau ❶ ; corniche intermédiaire ❷ ; panneaux en céramique vernissée : ❶ damier de carreaux rouges et blancs, ❷ hachures diagonales descendant de gauche à droite bleues et blanches ; garde-corps en fer forgé ❶ ; épis de faîtage en terre cuite au sommet des deux toitures.</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EV12 - n°E-33
Nom	"Villa du Golfe"
Type	Villa
Adresse	2, avenue d'Aquitaine et boulevard Beau Rivage
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Villa balnéaire construite dans les années 1930.</p>	<p>Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire avec une partie saillante en demi-cercle qui forme une rotonde / Façade sur jardin doublée par une galerie sur deux niveaux démarqués par un mur plein formant le garde-corps de la terrasse au premier étage / Matériaux : béton, parements de pierres grossièrement taillées (soubassement apparent), pierre irrégulière (piliers) / Ornements : lignes de tuiles / Couverture : toit en pavillon et toit rayonnant, avant-toits ; tuile ronde / Épannelage : R+1.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation Atypique avec une abside scandée par huit piliers, cette demeure est un bon exemple d'architecture balnéaire Art Déco.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux, ses modénatures et ses éléments de décor.</p>
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EV13 et LCT-ER1 - n°E-29
Nom	Villa de style éclectique et grotte en rocaïlle
Type	Villa et Art rustique - Rocaïlle
Adresse	33B, avenue Mireille
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Cette petite villa insolite dont le style composite mêle des influences architecturales africaines et mexicaines a été édiée autour de 1900.	Description des ouvrages Plan de masse : édifice carré ❶ précédé d'un perron à double rampe maçonné autour d'une grotte en rocaïlle ❷ / Façade à 5 travées (avant-corps : 3 travées) présentant une composition pyramidale : le parapet en escalier accompagne le rétrécissement de la façade à l'étage d'attique percé de baies géminées (arc plein cintre) et surmonté d'un fronton accosté d'ailerons / Matériaux : ❶ appareil en moellon, enduit ❷ ciment moulé / Couverture : toit à deux pans, tuile / Épannelage : RdC+combe.
---	---

Justification de la préservation Atypique, la villa témoigne de la diversité architecturale de la station de villégiature à la fin du XIX ^e siècle. Visible depuis l'avenue, elle marque le paysage du littoral de La Ciotat.	Prescriptions spécifiques ❶ La façade principale devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : tableaux de ciment vernissé carrés inscrits dans des cadres moulurés, bandeaux sous les corniches composés de carreaux de ciment vernissé (motifs de fleurs stylisées), parois du parapet creusées de deux lignes d'arcs en mitre superposées, fronton cintré. Aucune modification d'aspect de toiture n'est possible. ❷ L'escalier et la rocaïlle devront conserver leur composition et leurs matériaux.
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EV14 - n°E-35
Nom	Villa de Michel Simon
Type	Villa
Adresse	263, chemin du Sémaphore
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input checked="" type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique L'acteur suisse Michel Simon (1895-1975) qui tourna sous la direction des plus grands cinéastes de son époque (Jean Renoir, Sacha Guitry...) fit l'acquisition en 1946 d'un bastidon du XVIII ^e siècle situé dans la garrigue, aux portes de La Ciotat, pour y aménager une résidence secondaire rustique et insolite où il séjourna pendant 25 ans.	Description de l'ouvrage Plan de masse : villa constituée de deux habitations, la principale en galets - édifice plan rectangulaire flanqué d'une tourelle circulaire rajoutée et réalisée sans fil à plomb à la demande de l'acteur - et celle du gardien / Façades percées de petites ouvertures sans cadre ni appui de fenêtre / Matériaux : appareil en blocaille et de galets, enduit / Couverture : toits à un pan, toiture rayonnante (tour) ; tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+1/+2.
--	--

Justification de la préservation La Ville de La Ciotat a racheté le domaine il y a vingt ans pour la transformer en résidence d'écriture pour le cinéma et l'audiovisuel et c'est l'association des Amis de Michel Simon qui en avait la garde. La villa est actuellement fermée pour des raisons de sécurité.	Prescriptions spécifiques Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Des extensions sont admises si elles ne dénaturent pas l'édifice.
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EV15 - n°E-28
Nom	Villa "La Tèse"
Type	Villa
Adresse	262, chemin de Roumagoua
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Cette maison de maître campagnarde traitée comme une villa urbaine monumentale a été édifée à la fin du XIX^e siècle. Le rôle de résidence de villégiature est notamment signifié par les deux avant-corps qui cantonnent la façade Sud et forment, chacun, une grande terrasse d'agrément. Les grotesques sgraffités sont exceptionnels.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : quadrilatère rectangle flanqué par un corps perpendiculaire saillant au sud (plan en L) et une tourelle carrée, prolongé par un avant-corps au sud / Façade antérieure à 6 travées (l'une sur le plan de façade en avancée), précédée d'un perron et d'un auvent d'angle / Matériaux : appareil en moellon, pierre dure, enduit / Couverture - corps de logis : toit à deux pentes, croupes, débords - tourelle : toit en pavillon, tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+1+étage d'attique.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>La villa est remarquable d'un point de vue architectural et historique. Un programme récent de résidences haut de gamme "Le Parc de La Tèse" (2010) a amoindri le parc à l'ouest mais celui-ci conserve son intérêt historique et paysager (arbres de haute tige, allée de platanes, bassins).</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : pilastres, linteaux monolithes, chaînes harpées des baies surmontées d'un linteau arqué formant larmier, bandeau de moellons en bossage sous la corniche intermédiaire, tableaux de céramique vernissée et sgraffites couvrant l'attique, balustres (avant-corps gauche), piédouches, fer forgé (avant-corps droit).</p>
--	--



Code et n° de la planche	LCT-EX1 - n°E-33
Nom	Moulin de Saint-Jean
Type	Patrimoine de l'énergie éolienne et de la meunerie
Adresse	Impasse des vieux moulins - Presqu'île Saint-Jean
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le moulin de Saint-Jean faisait partie d'une batterie de moulins édifés au XVI^e siècle au bord de la mer et c'était l'un des trois du Cap des moulins (on en trouvait 4 à La Bourgade, 2 à la villa des Tours, 2 à Peymian, et 4 dans les propriétés des Terres-Rousses, de Picoussin, du Vallat de Roubaud et de la villa des Pins). Il a cessé de fonctionner en 1908.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Typologie : moulin à vent de type "moulin-tour" / Plan de masse : tour de section légèrement tronconique avec quatre ailes ajustables à barreaux se présentant face au vent (ici, contrairement à l'usage, la porte d'entrée n'est pas du côté opposé et l'arbre moteur, le support des ailes, est prolongé vers l'avant pour renforcer celles-ci) / Matériaux : moellons calcaires liés par un mortier de chaux, enduit à pierres vues / Couverture : charpente en bois, tôle ; ossature et escaliers en bois.</p>
---	---

<p>Justification de la préservation</p> <p>Comme les autres ouvrages de la presqu'île, ce moulin est atypique car il n'a pas été construit sur une crête mais au bord du rivage. Autrefois "fanal" au milieu d'une prairie, aujourd'hui caché par un quartier pavillonnaire qui a modifié l'aspect du littoral, il reste le dernier témoignage entièrement conservé de l'histoire de la meunerie à La Ciotat.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. Aucune modification de forme de toiture n'est possible. Lors de travaux de réhabilitation, la couverture en lamelles de bois et l'enduit à la chaux traditionnel pourront être restaurés.</p>
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EX2 et LCT-EX3 - n°E-32
Nom	Moulins de l'ancienne batterie du littoral
Type	Patrimoine de l'énergie éolienne et de la meunerie
Adresse	26 ❶ et 34 ❷, rue Victor Hugo
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Les deux moulins faisaient partie d'une batterie de quinze moulins bâtis au XVI^e siècle le long du littoral et qui scandaient le paysage côtier. À l'origine, ils étaient postés sur une ligne de crête déserte au-dessus de la mer. L'extension urbaine du XIX^e siècle les a englobés dans la ville et ceux qui ont subsisté ont été englobés dans les constructions.</p>	<p>Description des ouvrages Typologie : deux moulins à vent de type "moulin-tour" distants l'un de l'autre de quelques mètres / Plan de masse : tour de section cylindrique, légèrement galbée / Matériaux : maçonnerie en pierres non appareillées et liées par un mortier de chaux, enduit, lignes de tuile ❷ / Couverture : ❶ toit-terrasse (la toiture originelle a disparu) ; ❷ toit rayonnant à un pan ; tuile ronde (la charpente originelle a été remplacée).</p>
---	--

<p>Justification de la préservation Même remaniés et étêtés, ces édifices figurent parmi les derniers témoins de l'histoire de la meunerie à La Ciotat. On trouve un autre moulin intégré dans un front bâti au n°12, avenue Frédéric Mistral.</p>	<p>Prescriptions spécifiques Tous travaux sur les façades et la toiture devront respecter l'aspect de l'existant. Les ouvrages devront conserver leur composition et leurs matériaux.</p>
---	--



Code et n° de la planche	LCT-EX4 et LCT-EV16 - n°E-32
Nom	Moulin et villa "à deux nefs"
Type	Patrimoine de l'énergie éolienne et de la meunerie et Villa
Adresse	12, avenue Frédéric Mistral et 57, chemin de l'abreuvoir
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Le moulin faisait partie d'une batterie de quinze moulins bâtis au XVI^e siècle tout le long du littoral et qui scandaient le paysage côtier. À l'origine postés sur une ligne de crête déserte au-dessus de la mer, ceux qui ont subsisté sont aujourd'hui intégrés dans des constructions : cet ouvrage fait partie intégrante d'une villa du XIX^e siècle.</p>	<p>Description des ouvrages Plan de masse : moulin à vent de type "moulin-tour" ❶ encastré dans un édifice rectangulaire composé de deux longères accolées ❷ construites à flanc de coteau (le terrain d'assiette est contenu par un mur de soutènement) / Matériaux : ❶ maçonnerie en pierres non appareillées liées par un mortier de chaux, enduit à la chaux ; ❷ appareil de moellon, enduit / Couverture : toit-terrasse ; ❷ toits à deux pentes, croupe ; tuile ronde / Épannelage : soubassement+R+1.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation Même remanié - il est percé d'ouvertures et présente un petit balcon ce moulin demeure remarquable : c'est l'un des derniers témoins de l'histoire de la meunerie à La Ciotat et il marque le paysage urbain. La protection comprend aussi la villa et le jardin en terrasse attenant.</p>	<p>Prescriptions spécifiques ❶ L'ouvrage devra conserver sa composition et ses matériaux. ❷ Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor (acrotère représentant une palmette, tuiles et about de rives de toit en brique et lambrequin de toit du pignon de droite ; frise en carreaux de céramique vernissée filant à l'étage des deux pignons ; appui de baie en brique, cadres des baies en arc segmentaire de la façade ouest).</p>
---	---



Code et n° de la planche	LCT-EY1 - n°E-32
Nom	Fontaine aux dauphins
Type	Patrimoine hydraulique
Adresse	Place Sadi Carnot
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Cette place faisait partie de l'ancien cimetière, qui entourait l'église. Utilisée un temps pour le marché aux fruits, elle devint place de la Liberté à la Révolution, puis place de la Poissonnerie lorsque y fut édifiée une halle pour la vente du poisson. Le marché couvert a été démoli en 1947 et il a été remplacé par cette petite fontaine.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : fontaine publique constituée d'un bassin circulaire en pierre dure, d'un piédestal en pierre calcaire, formé d'un massif renflé, orné de dauphins sur ses quatre faces, et surmonté d'un amortissement pyramidal couronné par une sphère / Matériaux : pierre calcaire de Rognes.</p>
---	--

<p>Justification de la préservation La fontaine peut évoquer la fontaine aux Quatre Dauphins d'Aix-en-Provence.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'élément devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
--	---



Code et n° de la planche	LCT-EZ1 - n°E-32
Nom	Kiosque de jardin
Type	Autre type d'édifice
Adresse	16, avenue Frédéric Mistral
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique Cette gloriette en forme de lanterne, conçue dans un style éclectique aux réminiscences orientales, est insolite dans la séquence architecturale du littoral dans laquelle elle s'inscrit aujourd'hui. C'est le vestige d'une villa balnéaire cossue construite à la fin du XIX^e siècle.</p>	<p>Description de l'ouvrage Typologie : cage de verre occupant l'angle d'un mur de soutènement / Matériaux : verre, bois, zinc / Couverture : charpente en ogive aplatie, toiture à courbe et contre-courbe de section carrée et fortement surbaissée (sorte de dôme en bulbe) ; tuile métallique en écaille ; épi pinnacé / Ornements : écailles, liseré de rosettes.</p>
--	---

<p>Justification de la préservation La villa a disparu et la fabrique, aujourd'hui bien isolée, pourrait paraître anachronique voire anecdotique dans le paysage mais elle est précieuse car elle conserve la mémoire de la physionomie du rivage à la Belle Époque. C'est un exemple rare de gloriette en bois.</p>	<p>Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.</p>
---	---



ROQUEFORT-LA-BÉDOULE



Code et n° de la planche	RLB-EB1 - n°E-11
Nom	Château de Julhans
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	D1 (route du col de l'Ange) - Quartier Les Bastides, Roquefort
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Le Vicomte de Marseille reçut les terres de Julhans en 973 du comte de Provence Guillaume II en remerciement pour le rôle joué dans l'expulsion des Sarrasins de la place forte de La Garde-Freinet. Il fit édifier un premier château en 1030. En 1583, la famille de Garnier obtint la seigneurie par mariage et Esprit de Garnier bâtit le château actuel en 1639.	Description de l'ouvrage Plan de masse : vaste quadrilatère flanqué de quatre pavillons d'angle, organisé autour d'un noyau central carré éclairé de mirandes carrées et couvert d'un toit en pavillon surbaissé, entouré d'un corps de ferme en L / Façades nues et lisses, à trois ou quatre travées / Matériaux : appareil en moellon, pierre de taille apparente (chaînes d'angle harpées), enduit / Couverture : toit à quatre eaux (corps de logis), toits en pavillon (tours, attique) ; tuile ronde / Épannelage : R+2.
--	--

Justification de la préservation Le château a été remanié (les toitures étaient différentes au XIX ^e siècle) mais il reste remarquable pour son architecture singulière et homogène. Acquis par le marchand de soie François Clary à la Révolution, il abrita les amours de ses filles Julie-Marie et Désirée Clary avec Joseph et Napoléon Bonaparte entre 1794 et 1795.	Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P1 Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage ne devra pas être dénaturé et il ne sera pas surélevé. Il devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor.
--	--



Code et n° de la planche	RLB-EB2 - n°E-15
Nom	"Château de Villeneuve" dit "château de Roquefort"
Type	Bastide/château - Patrimoine bastidaire
Adresse	Chemin du château - Quartier Les Bastides, Roquefort
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input type="checkbox"/> paysager

Historique La famille de Villeneuve-Trans-Flayosc (branche des barons des Arcs) est propriétaire du château depuis 1812. Situé à 380 mètres d'altitude au milieu d'un cirque cerné par une barre rocheuse, le domaine viticole était autrefois la propriété de l'archevêque de Marseille et on y pratiquait la polyculture.	Description de l'ouvrage Plan de masse : édifice rectangulaire flanqué d'une tour carrée et d'un bâtiment d'exploitation moins élevé / Façades nues et lisses, rythmées par des larmiers néo-gothiques et des cadres harpés- / façade principale à 8 travées, présentant un porche formant terrasse / Matériaux : pierre de taille apparente (chaînes d'angle harpées), appareil en moellon, brique (arcs de décharge de l'annexe) ; enduit / Couverture : toits à deux pans ; tuile ronde / Épannelage : RdC surélevé+2 (annexe : R+1).
---	--

Justification de la préservation La toiture en pavillon de la tour qui faisait référence à l'architecture militaire de l'Europe du Nord a disparu. À cette exception près, cette demeure de style éclectique est bien préservée. Elle appartient aussi au patrimoine viticole - elle est contemporaine des "pinardiers" languedociennes.	Prescriptions spécifiques Concernant le bâtiment principal et la tour, aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Ces ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs éléments de décor : le bâtiment principal : les larmiers moulurés, les deux échaugettes, fenêtres à croisée de meneaux du rez-de-chaussée ; la tour : les fenêtres à croisée de meneaux, les mâchicoulis et les merlons.
--	--



Code et n° de la planche	RLB-EG1 - n°E-11
Nom	Église Saint-Jean-Baptiste
Type	Patrimoine religieux
Adresse	Boulevard des Alliés, Roquefort
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le premier village de Roquefort s'était formé autour du site fortifié de <i>Rocca Fortis</i> créé au VII^e siècle, sur une barre rocheuse qui domine les baies de Cassis et de La Ciotat. Au XVI^e siècle, sa population prit la décision de descendre dans la vallée redevenue sûre et s'établit au lieu-dit <i>Jas Rompu</i> mais le nouveau village n'obtint son église qu'en 1734.</p>	<p>Description des ouvrages</p> <p>Plan de masse : édifice à nef unique flanqué d'un campanile carré, terminé par un chevet cintré surmonté d'un parapet, avec une chapelle accolée / Façade occidentale lisse et dépouillée, percée de deux portes (celle de gauche est condamnée), uniquement ornée par une niche abritant une Vierge à l'Enfant, deux oculi protégés par une claustra, et de larges moulures plates / Matériaux : appareil en moellon, enduits / Couverture : toits à deux pentes, un pan et en pavillon ; tuile ronde.</p>
--	---

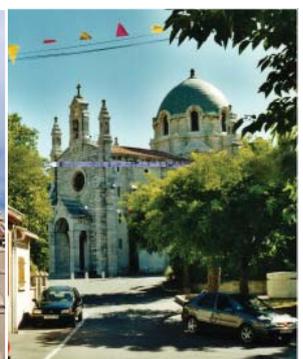
<p>Justification de la préservation</p> <p>Construite avec divers matériaux prélevés sur le village médiéval de Roquefort - notamment ceux de la seconde église Saint-Jean-Baptiste -, l'église fut remaniée en 1913 puis réhabilitée en 2007 mais la cohérence générale et l'équilibre des proportions de sa façade atypique sont conservés.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les ouvrages devront conserver leur composition, leurs matériaux et leurs éléments de décor - notamment, concernant l'église, les larges bandeaux qui soulignent les angles et dessinent le fronton qui couvre tout le pignon, et la croix néo-romane qui surmonte ce dernier.</p>
--	--



Code et n° de la planche	RLB-EG2 - n°E-13
Nom	Église Sainte-Roseline
Type	Patrimoine religieux
Adresse	16, avenue du Lieutenant Barthélémy Andréis, La Bédoule
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

<p>Historique</p> <p>Le quartier ouvrier de La Bédoule s'est développé au XIX^e siècle à un croisement de routes, sous l'impulsion des ingénieurs Roux et Tocchi et du marquis de Villeneuve-Trans-Flayosc qui firent breveter en 1835 un procédé de fabrication du ciment et de la chaux. Une chapelle de style composite y est édifiée à partir de 1891 à l'instigation de la marquise.</p>	<p>Description de l'ouvrage</p> <p>Plan de masse : édifice de style romano-byzantin mais composé en croix latine avec un dôme reposant sur des trompes et un chevet cintré / Façades accostées de contreforts d'angle prolongés par des amortissements (lanternons surmontés de pyramidions) - la façade occidentale est précédée par un porche dit à l'antique, percée d'une rosace à huit lobes et surmontée par un clocheton / Matériaux : pierre calcaire ; enduit / Couverture : toit à deux longs pans, tuile ronde ; dôme, zinc.</p>
--	--

<p>Justification de la préservation</p> <p>Placée sous la protection de la Bienheureuse Rosaline, moniale chartreuse provençale du XIV^e siècle, fille d'Arnaud II de Villeneuve, l'ancêtre du marquis, et érigée en paroisse en 1912, la chapelle étonne dans un quartier d'ouvriers. Elle est remarquable pour son architecture composite ostentatoire et le soin apporté à sa construction.</p>	<p>Prescriptions spécifiques</p> <p>Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses éléments de décor : auvent en pierre, corbeaux, arcatures et colonnettes des baies du dôme, bandeaux soulignant les triplets des façades latérales, pinacles, larmiers, clocher-pignon.</p>
---	--



Code et n° de la planche	RLB-EI1 - n°E-14
Nom	Usine des chaux et ciments Romain-Boyer
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Les Fourniers, route de Cassis
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique La plus grande des cimenteries de La Bédoule fut construite en 1885 par les entrepreneurs Romain et Boyer. Elle comptait dix cheminées (dont sept pour le ciment artificiel) et regroupait, selon un plan ortho-normé, des bacs de préparation, des fours, des broyeurs, des silos, des hangars, des bureaux, une sacherie et le logis des contremaîtres.	Description des ouvrages Plan de masse : grande nef (silos) avec corps central carré présentant un fronton-pignon ❶ formant une cour avec un bâtiment en L subdivisé en modules carrés (fours droits) ❷ ; en contrebas, parallèles, bâtiment rectangulaire (stockage) ❸ et rang de 8 bâtiments accolés (fabrique de carrelage) ❹ et, perpendiculaire, nef étroite (bureaux et sacherie) ❺ ; à l'ouest, 3 hangars de part et d'autre de la route ❻ / Matériaux : appareil en blocaille / Couverture : toit à deux pans / Épannelage : R à R+2.
--	---

Justification de la préservation Ces bâtiments de facture soignée, qui associent rusticité (moellon ordinaire) et monumentalité (frontons latéraux, amples porches et baies en arc plein cintre) marquent le paysage par leur horizontalité et leur implantation par paliers, avec la carrière artificielle créée à la dynamite en toile de fond. Ils témoignent de l'industrie de la chaux au XIX ^e siècle.	Prescriptions spécifiques Dans le cadre d'une réhabilitation, la forme des ouvertures (baies en arc surbaissé des nefs et de la fabrique, porches et baies en arc plein cintre et baies circulaires du bâtiment en L) doivent être conservées. La restauration des charpentes industrielles d'origine doit être privilégiée mais une écriture contemporaine des toits est admise à condition que celle-ci ne modifie pas le gros œuvre hors toiture des bâtiments et que les matériaux de couverture respectent l'harmonie de l'ensemble.
---	---

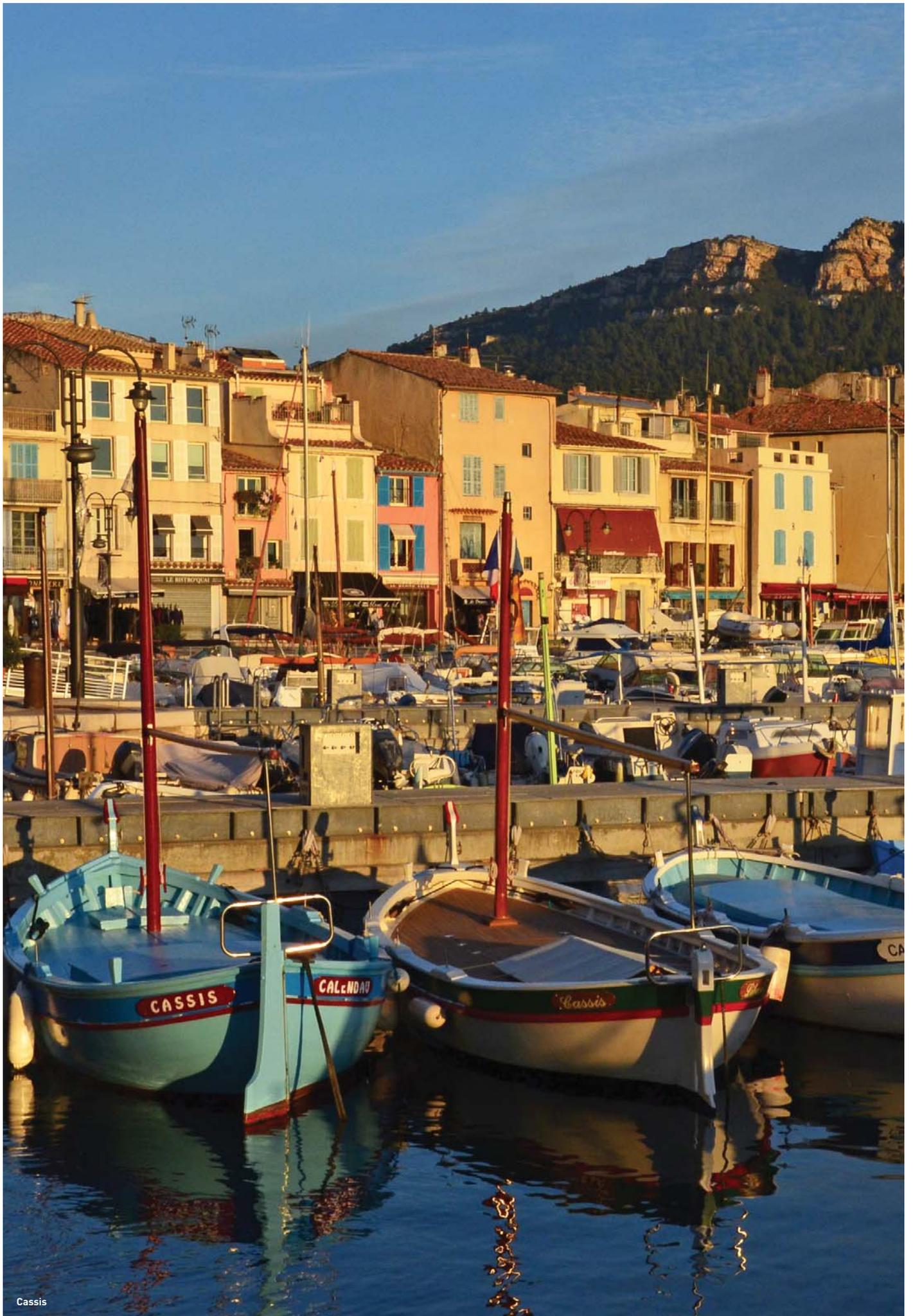


Code et n° de la planche	RLB-EI2 - n°E-14
Nom	Double four à chaux coulant
Type	Patrimoine de l'industrie
Adresse	Route de Roquefort
Critère de préservation	<input checked="" type="checkbox"/> historique <input checked="" type="checkbox"/> architectural <input type="checkbox"/> artistique <input type="checkbox"/> culturel <input checked="" type="checkbox"/> paysager

Historique Entre le XVII ^e siècle et le début du XIX ^e siècle, les fours à chaux ("chaufours" ou "chaudières") ont permis de pratiquer la calcination des pierres calcaires pour les transformer en chaux. Ce matériau, nécessaire à la préparation du mortier, était aussi utilisé pour l'aménagement des sols trop argileux ou dans certaines industries.	Description de l'ouvrage Typologie : chambre de chauffe double / Structure : four maçonné de plan rectangulaire, épaulé par un contrefort, percé en haut de deux "guelards", des ouvertures circulaires destinées à enfourner les pierres à cuire et le combustible, et présentant deux ouvertures basses en arc segmentaire, les "ébraisoirs", qui servaient à récupérer la chaux / Matériaux : mur à double parement montés avec des moellons calcaires, brique réfractaire tapissant les parois internes.
---	---

Justification de la préservation Ce four à calcination continue et flamme courte se singularise des fours à chaux traditionnels : il est ouvert par un "guelard" vers le haut et la chaudière ne prend pas appui sur le relief. Il reste relativement modeste par rapport aux fours à chaux monumentaux de Vendée ou de Mayenne mais il est important pour la mémoire locale.	Prescriptions spécifiques L'ouvrage devra conserver sa composition (notamment le contrefort qui était destiné à renforcer la maçonnerie et à contrebalancer la forte poussée exercée par la dilatation de la cuve sous l'effet de la chaleur lors du fonctionnement du four), et ses matériaux. Seuls sont autorisés des aménagements permettant la conservation et la mise en valeur de l'ouvrage.
---	---





Cassis